

EN FINALE

Les Marquis éliminent le Cool FM en cinq parties **PAGE 28**



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VENDREDI
21 AVRIL
2017



PHOTO PC

Le Canadien au bord du gouffre
Les Rangers l'emportent en prolongation
PAGES 30 ET 31

Les crimes contre la personne à Saguenay

La disparition d'Hélène Martineau entre les mains de la SQ **PAGE 3**

Un policier tué sur les Champs-Élysées

La France frappée par un nouvel attentat
PAGE 2

BROCHETTE DE POULET À PRIX COUPE

12,99\$ *TAXES

Coq Rôti ... 20 ANS ...

5 172 196

Ma plus belle réalisation c'est votre sourire...

Dre **Andréa Desautels**

D DENTISTES **DESAUTELS**

418 696-1626

672, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi | dentistemarcdesautels.com

5 131 936



26^e édition
Festival de musique du Royaume
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Présenté par
Hydro Québec

À Saguenay
du 19 avril
au 6 mai
2017

Calendrier des auditions et des finales : www.festivalduroyaume.com
Concert lauréats au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 13 mai à 14h



— PHOTO AFP

UN POLICIER TUÉ ET DEUX AUTRES BLESSÉS

L'État islamique frappe sur les Champs-Élysées

PAULINE TALAGRAND ET
EMMANUEL DUPARCO

Agence France-Presse

À trois jours d'une élection présidentielle placée sous haute surveillance en raison de la menace jihadiste, la France a été frappée jeudi par un nouvel attentat: un policier a été tué en plein cœur de Paris, sur les célèbres Champs-Élysées.

Deux autres policiers ont été blessés, dont un grièvement, tandis qu'une touriste a été plus « légèrement » touchée par balle, selon les autorités. L'assaillant a été abattu par la police.

L'attaque, qui a eu lieu vers 21 h, a été presque aussitôt revendiquée par le groupe jihadiste État islamique (EI), à l'origine de la plupart des attentats, parfois de masse, qui ont fait 238 autres morts depuis 2015 en France.

« L'auteur de l'attaque des Champs-Élysées dans le centre de Paris est Abu Yusef le Belge, et c'est un des combattants de l'État islamique », selon un communiqué publié par son organe de propagande Amaq.

Or, selon des sources proches de l'enquête, l'agresseur abattu est un Français de 39 ans, qui faisait déjà

l'objet d'une enquête antiterroriste. Cela pose donc la question de savoir s'il s'agit du même homme que celui nommé par l'EI.

« L'identité de l'attaquant est connue et a été vérifiée », a indiqué devant la presse, près du lieu de l'attaque, le procureur de la République de Paris, François Molins. Mais il s'est refusé à la dévoiler, en raison des nécessités de l'enquête ouverte par le parquet antiterroriste.

L'homme était visé par une enquête antiterroriste pour avoir manifesté l'intention de tuer des policiers et avait été arrêté le 23 février, avant d'être remis en liberté par la justice faute de preuves suffisantes, selon des sources proches de l'enquête.

Il avait déjà été condamné en 2005 à quinze ans de réclusion pour tentatives d'homicide volontaire sur un policier, un élève gardien de la paix, et sur le frère de celui-ci, dans la région parisienne.

Une perquisition a été menée en région parisienne au domicile de l'assaillant, titulaire de la carte grise du véhicule utilisé pour l'attaque. L'homme a semblé avoir agi seul lors de l'agression, et des investigations sont en cours pour établir « s'il a bénéficié ou pas de complicités »,

a ajouté M. Molins.

Le président français François Hollande s'est dit « convaincu » que la fusillade était « d'ordre terroriste », promettant dans une allocution télévisée d'être d'une « vigilance absolue » pour sécuriser la présidentielle, dont le premier tour se tient dimanche.

Les principaux candidats à la présidentielle, qui défilait jeudi soir sur un plateau de télévision pour un dernier grand oral, ont dénoncé l'attentat et apporté leur soutien aux forces de l'ordre. Marine Le Pen (extrême droite), François Fillon (droite) et Emmanuel Macron (centre) ont annulé leurs derniers déplacements de campagne prévus vendredi avant le premier tour.

BEAUCOUP DE TIRS

« L'agresseur est arrivé en voiture, est sorti. Il a ouvert le feu sur le car de police à l'arme automatique, a tué l'un des policiers et a essayé de s'en prendre aux autres en courant », a rapporté une source policière.

Le quartier a été bouclé et d'importantes forces de police ont été déployées sur la célèbre et très touristique artère de la capitale. Un hélicoptère a survolé la zone.

Choukri Chouanine, gérant d'un

restaurant situé dans une rue adjacente, a raconté à l'AFP avoir entendu une « fusillade brève », mais avec « beaucoup de tirs ». « On a dû cacher nos clients dans nos sous-sols », a-t-il ajouté.

Plusieurs capitales ont exprimé leur soutien à la France. Le président américain Donald Trump, évoquant « une attaque terroriste », a présenté ses « condoléances au peuple de France ». La chancelière allemande Angela Merkel a dit se tenir « de façon ferme et déterminée aux côtés » de la France.

L'élection présidentielle, très indécise, se tiendra pour la première fois dans l'histoire de la V^e République sous le régime de l'état d'urgence, instauré dans la foulée des attentats du 13 novembre 2015.

Les derniers attentats en France remontent à l'été 2016. La célèbre Promenade des Anglais à Nice, sur la Côte d'Azur, avait notamment été le théâtre d'une attaque au camion bélier le 14 juillet 2016, jour de la fête nationale, qui avait fait 86 morts.

Un policier et sa compagne avaient aussi été tués en juin lors d'une attaque à leur domicile à Magnanville, en région parisienne, devenant le symbole de forces de l'ordre particulièrement visées par les jihadistes.



Le quartier a été bouclé et d'importantes forces de police ont été déployées sur la célèbre et très touristique artère de la capitale. — PHOTO AFP

Et un nouvel attentat a été déjoué selon les autorités avec l'arrestation, mardi, de deux hommes soupçonnés de préparer « une action violente » en pleine période électorale.

Clément Baur, 23 ans, et Mahiedine Merabet, 29 ans, ont été interpellés à la sortie d'un appartement de Marseille, où les enquêteurs ont découvert un arsenal comportant des armes, des munitions et trois kilogrammes d'explosif artisanal TATP, ainsi qu'un drapeau de l'État islamique.

DISPARITION D'HÉLÈNE MARTINEAU

Le service des crimes contre la personne prend le relais



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le dossier de la disparition d'Hélène Martineau a évolué puisqu'il est présentement entre les mains du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec (SQ). Le corps policier s'est joint à la Sécurité publique de Saguenay (SPS) afin d'établir un poste de commandement mobile au 1726 rue Montgomery, à Arvida.

Selon Jean Tremblay, porte-parole régional de la SQ, la présence du poste de commandement vise à relancer l'enquête en tentant de recueillir des informations entourant cette disparition nébuleuse.

La SQ invite donc les personnes qui auraient pu être témoins d'événements ou possédant des informations à se présenter au poste de commandement.

Ce dernier a été présent sur la rue Montgomery jeudi de 9 h jusqu'en début de soirée. Les opérations reprendront vendredi matin.

Jeudi, aucun effectif n'a été déployé pour mener des recherches sur le terrain. « Nous en sommes à la collecte d'informations. Toute information, même qui peut paraître anodine pour certains, peut faire tourner l'enquête », a-t-il expliqué. Des citoyens se sont rendus sur place jeudi pour rencontrer des enquêteurs.

À l'heure actuelle, aucune thèse n'est écartée dans l'enquête sur la disparition de la dame de 48 ans qui souffrait d'une dépression.

Vendredi, des recherches pourraient être menées sur le terrain, selon ce qui sera décidé par le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne. À l'heure actuelle, aucune thèse n'est écartée dans l'enquête sur la disparition de la dame de 48 ans qui souffrait d'une dépression.

Questionné sur la possibilité de l'utilisation de chiens pisteurs, Jean Tremblay a mentionné que les

maîtres-chiens pouvaient être mis à profit sur le terrain dans des cas bien précis, selon les informations recherchées, et que cette décision revient aux enquêteurs et aux maîtres-chiens. La fonte des neiges et les recherches dans les bois et les sentiers peuvent compliquer la tâche des maîtres-chiens.

Rappelons que vers 21 h, le 12 avril dernier, la disparition d'Hélène Martineau, 48 ans, a été signalée à la SPS. Ses proches ont des raisons de craindre pour sa santé et sa sécurité.

La dernière fois qu'elle a été vue, elle portait une veste noire de marque North Face et une tuque noire. Elle mesure 1,67 m (5 pieds 6 pouces), pèse 61 kg (135 lb), a les cheveux bruns et les yeux pers.

Toute information peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1-800-659-4264. **AVEC MYRIAM GAUTHIER**



Des enquêteurs du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec se joignent à la Sécurité publique de Saguenay dans le dossier. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



La Sûreté du Québec a déployé son poste de commandement sur la rue Montgomery, jeudi, à Arvida. Le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne s'est joint à la Sécurité publique de Saguenay dans l'enquête sur la disparition d'Hélène Martineau. Le poste de commandement sera sur place aussi vendredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CONNU DES MILIEUX POLICIERS

Dallaire arrêté avec une arme

STÉPHANE BÉGIN

sbegins@lequotidien.com

Le Jonquiérois Michael Dallaire retourne derrière les barreaux. Il a été arrêté par la Sûreté du Québec dans le secteur de Saint-Apolinaire en possession d'une arme à utilisation restreinte, de comprimés de

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	15-16
bandes dessinées	19
détente	18-19
décès	23-24
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21-22
télévision	19
sports	25 à 31

métamphétamines et d'entrave au travail des policiers.

Dallaire, qui est âgé de 34 ans, est bien connu du milieu policier et de la justice. Il a récemment fait transférer des dossiers criminels de Chicoutimi vers Montréal afin de plaider coupable.

Mais entre temps, Dallaire s'est promené dans le secteur de la Capitale nationale. Il a été arrêté sur le stationnement d'un établissement licencié à proximité de la municipalité de Saint-Apolinaire.

Les agents ont trouvé des stupéfiants (comprimés) et une arme de poing.

Procureur de la Couronne, M^e François Godin a mentionné que l'individu n'a pas été en mesure de recouvrer sa liberté. Son enquête caution pourrait se dérouler au cours de la prochaine semaine.

« Il fait face à des accusations d'entrave au travail des policiers, de possession d'une arme prohibée et de

possession de métamphétamine », a mentionné M^e Godin.

AUSSI EN 2016

Dallaire n'en est donc pas à ses premiers passages au tribunal. En octobre 2016, il avait été intercepté par un policier de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) pour une fissure dans le pare-brise.

En regardant dans le véhicule, le patrouilleur a aperçu la crosse d'une arme à feu sur la banquette arrière.

« Il fait face à des accusations d'entrave au travail des policiers, de possession d'une arme prohibée et de possession de métamphétamine. »

— M^e François Godin

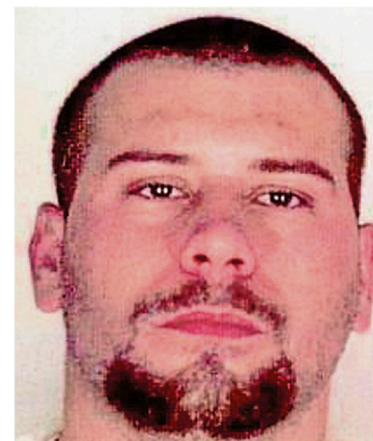
Après avoir passé 29 jours derrière les barreaux, Dallaire a été relâché et les accusations ont été retirées. Il a mis en demeure la SPS et les autorités municipales pour une arrestation illégale. Il voulait réclamer une somme d'argent, inconnue, pour les dommages encourus.

À la suite de cette histoire, une enquête interne avait été menée à l'endroit du policier concerné par l'arrestation. Au final, le patrouilleur n'a pas été accusé de quoi que ce soit en lien avec cette affaire.

ANTÉCÉDENTS

Dallaire possède une feuille de route assez bien garnie. En 2015, il avait écopé une peine de 28 mois de détention pour avoir participé au vol d'un coffre-fort dans une résidence de Jonquière.

En compagnie de ses complices, Alex Hudon et Cédric Pineault, le trio avait ciblé une habitation où il voulait dérober le contenu du coffre-fort.



Michael Dallaire demeure derrière les barreaux pour l'instant. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Mais les choses n'ont pas tourné comme prévu et tout le monde a dû prendre la poudre d'escampette.

En 2006, Dallaire avait eu une peine de 12 mois de prison ferme pour avoir vendu du crack.

YAN GAGNON DIT VOULOIR LE TUER

Menaces envers le juge Simard



Yan Gagnon devra répondre d'accusations de menaces de mort à l'endroit du juge Pierre Simard. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

STÉPHANE BÉGIN

sbegins@lequotidien.com

Le juge Pierre Simard a été menacé de mort par un détenu, au cours de la semaine, au point où Yan Gagnon devra répondre d'une nouvelle accusation.

L'individu s'est présenté au tribunal à la suite d'un mandat d'arrestation. Dans la boîte des accusés, Gagnon est apparu désorganisé et a laissé voir sa frustration lorsque le magistrat a refusé de le remettre en liberté.

« On voyait bien qu'il était impulsif en arrivant au tribunal. Comme il n'avait aucune garantie à offrir pour sa liberté et qu'il ne pouvait assurer le tribunal d'être

présent lorsque cela est nécessaire au palais de justice, le juge a refusé de le remettre en liberté », a expliqué M^e Olivier Théorêt, de l'Aide juridique, qui représente les intérêts de Gagnon.

« Et juste avant de sortir, il a dit: "je vais te tuer toé". Il l'a dit assez fort pour que ce soit bien entendu. Et ça a été enregistré », a précisé le criminaliste.

TANNÉ D'ATTENDRE

Gagnon devait se présenter au tribunal le 4 avril pour faire face à des accusations de possession de drogue, de bris de probation, de méfait, de menaces, de voies de fait et de voies de fait sur des policiers.

« Il était là en matinée, mais il

s'est tanné et n'est pas revenu en après-midi. Le juge a lancé un mandat d'arrestation. Celui-ci a pu être exécuté lundi dernier (17 avril). C'est lors de sa comparution qu'il a péché les plombs. Il a dû être sorti par les deux agents correctionnels », a indiqué M^e Théorêt.

L'individu de 35 ans, qui demeure au 21 rue Price à Chicoutimi, doit revenir au Palais de justice de Chicoutimi vendredi, mais il ne sera probablement pas amené devant le juge Simard.

Sa cause devrait être fixée au mercredi 26 avril devant un autre magistrat afin de faire avancer ses dossiers. C'est à ce moment que l'accusation de menace de mort devrait apparaître au rôle.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

CERVOLISTE, nom

Définition — Amateur de cerfs-volants.

Synonyme — *lucanophile* : amateur, collectionneur de cerfs-volants.

Anagramme — vectoriels.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès
dimanche

laVoixdel'Est

› FEU DE CUISSON SUR LE BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE



Une quinzaine de pompiers sont intervenus sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, jeudi midi, à Chicoutimi, pour éteindre un incendie qui a pris naissance dans la cuisine d'une résidence. L'appel d'urgence a été logé à 11h15 par le voisin de la demeure, qui voyait de la fumée s'échapper des fenêtres. Lors de l'arrivée des pompiers au 2905 boulevard Saint-Jean-Baptiste, les flammes de la cuisine s'étaient propagées verticalement à l'entresol, a indiqué Nicolas Guay, chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Saguenay. L'incendie a été rapidement maîtrisé, mais la demeure a subi d'importants dommages. Un feu de cuisson serait à l'origine du feu, une hypothèse qui sera vérifiée par l'enquête. Personne n'a été blessé lors de l'intervention. **MYRIAM GAUTHIER** – PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

EN BREF

Alma: travaux sur le pont Carcajou

Les travaux de réfection du pont Carcajou, à Alma, reprendront dimanche et se poursuivront jusqu'à l'automne. Pendant la première phase des travaux, la circulation se fera sur des voies rétrécies de 3,2 mètres, indique le ministère des Transports, par voie de communiqué. Les trottoirs du pont seront inaccessibles aux piétons pendant la durée des travaux, pour des raisons de

sécurité. Le ministère rappelle qu'une solution alternative de transit du pont Carcajou est offerte, en collaboration avec la Ville d'Alma, via le service de Taxibus. Il est possible d'obtenir davantage de détails en appelant au 418-695-7916. La Véloroute, située au sud du pont, sera pour sa part accessible pendant la réfection. À partir du mois de juin, pendant environ 10 semaines, la circulation s'effectuera en alternance. Un itinéraire facultatif sera proposé via le boulevard Maurice-Paradis. **MYRIAM GAUTHIER**

Salon des animaux exotiques

Édition Spéciale

"Maintenant déménagé dans le pavillon sportif de l'UQAC dans un espace deux fois plus grand"

Samedi 22 avril 10:00 à 22:00
Dimanche 23 avril 10:00 à 17:00

Enfants de moins de 3 ans (*gratuit*)
 Enfants : 6\$
 Adultes : 10\$ Taxes incluses

STATIONNEMENT GRATUIT

Place du Royaume, Chicoutimi
 La Confiserie Sweet Factory
 PIÈCES D'AUTOS **Choc**

Salon Jeux FADOQ 50+

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Ungava

familiprix

Présenté par : fadoq région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Ungava

DROIT AU BUT!

Du 21 au 23 AVRIL 2017

AU CENTRE MULTISPORT DU CENTRE MARIO-TREMBLAY ALMA

ENTRÉE GRATUITE
 HEURES D'OUVERTURE : 10 H À 17 H

70 EXPOSANTS

UN SALON À L'IMAGE DES 50+

CONFÉRENCIERS INVITÉS

		
Josée Lavigueur Vendredi 21 avril à 13:30	Édith Butler Samedi 22 avril à 13:30	Me Jean-Pierre Ménard Dimanche 23 avril à 11:15 et 13:30

UNE FOULE D'AUTRES CONFÉRENCES SUR LES SUJETS DE L'HEURE

SANTÉ | SÉCURITÉ | SOINS DE BEAUTÉ | TOURISME | LOISIRS | ET BIEN D'AUTRES

En collaboration avec :



AVENIR DE L'ÉGLISE SAINT-PHILIPPE

La démolition recommandée



PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

La Fabrique Saint-Philippe d'Arvida recommande aux paroissiens d'avaliser la vente de leur église pour qu'elle soit démolie et fasse place à une nouvelle aile de la Résidence Saint-Philippe. La décision finale serait prise par l'Évêché de Chicoutimi.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue jeudi matin au sous-sol de l'église. Elle est intervenue au lendemain d'une rencontre avec une centaine de paroissiens qui ont convenu de tenir le vote lors d'une autre assemblée qui aura lieu le mercredi 3 mai à 18 h 30 au même endroit.

«L'évêque nous demande 60 %, mais à 55 % on va peut-être débattre un peu avec l'Évêché», a

lancé le président de la fabrique, René Lapointe, en entrevue avec *Le Quotidien*.

Les membres de la fabrique ont commencé à étudier plusieurs options, au début de 2016. «Les espoirs qu'on avait au début de 2016 se sont amenuisés dans les 14-15 derniers mois», a raconté le président de la fabrique, René Lapointe.

L'église Saint-Philippe a été construite en 1964 et est initialement demeurée ouverte jusqu'en 1971, faisant suite à une longue bataille judiciaire. Le dôme a été retiré et l'église a été rouverte en 1986. «Puisqu'elle a été classifiée comme reconstruite en 1986, elle ne peut être considérée au niveau patrimonial et n'est donc éligible à aucune subvention de la part du Conseil du patrimoine religieux du Québec», a expliqué René Lapointe. Aujourd'hui, des travaux à la toiture sont urgents et nécessiteraient au minimum une somme oscillant entre 250 000 \$ et 350 000 \$. Le clocher mériterait également d'être retapé.

Selon René Lapointe, la fabrique a en banque 160 000 \$. En 2016,

les revenus ont été de 150 000 \$, comparativement à 196 000 \$ dix ans plus tôt. «Les gens qui nous donnent sont ceux qui disparaissent. On va perdre d'ici cinq ans 25 % des donateurs et 50 % d'ici 10 ans. On pense être capable d'opérer jusqu'à la fin de 2021. La fabrique ne peut plus attendre de n'avoir rien dans le compte de banque», a-t-il poursuivi.

C'est pourquoi un projet est proposé aux citoyens pour aller au-devant des coups.

QUI EST PROPRIÉTAIRE ?

Lors de la conférence de presse, il avait été expliqué aux journalistes que le terrain était la propriété de Rio Tinto, en raison de l'histoire d'Arvida. C'est ce qui avait été mentionné aux paroissiens mercredi soir. Or, une vérification faite par *Le Quotidien* auprès de l'entreprise a révélé que ce n'était pas le cas. «Le terrain de l'église ne nous appartient pas», a partagé la porte-parole de l'entreprise, Xuân-Lan Vu. Une vérification dans le Rôle d'évaluation de Saguenay a permis de constater que le propriétaire est bel et bien la

Fabrique Saint-Philippe d'Arvida. Le bâtiment est évalué à 2,1 M \$ et le terrain à 416 300 \$. Selon René Lapointe, l'information serait parvenue de l'Évêché.

Lors de leur processus d'évaluation, la fabrique croyait que pour pouvoir céder l'église, il fallait que la mission de l'église soit conservée, et ce, pour que Rio Tinto autorise la cession des droits. Selon René Lapointe, cette

exigence demeure valide, car elle sera tenue en compte par l'Évêché. Le rez-de-chaussée de l'aile d'une quarantaine d'unités serait réservé aux personnes aux prises avec des troubles cognitifs.

Selon lui, ceci pourrait inciter l'Évêché à accepter le transfert, contrairement à un projet strictement commercial. Le changement de zonage devrait être approuvé par Saguenay également.

LE PROMOTEUR CERCHE L'ACCEPTABILITÉ

Impossible d'en garder une partie

(PG) — Le directeur général du Groupe BeauQuartier qui est propriétaire de la Résidence Saint-Philippe, Michel Dallaire, aurait bien aimé intégrer une partie de l'église Saint-Philippe dans le projet, mais les normes de sécurité incendie ont rendu cette option impossible.

«Dans le projet initial, on voulait garder un tiers de la bâtisse. Mais en raison des normes incendie, on n'avait pas de marge à cause de la grandeur du terrain. Malheureusement, on ne peut pas garder une partie de l'église», a-t-il expliqué lorsque joint au téléphone par *Le Quotidien*.

Il n'a pas été possible de connaître le montant d'une éventuelle transaction. Cependant, la démolition, dont le coût est évalué au minimum à 275 000 \$ par Michel Dallaire, serait aux frais du promoteur.

UNE CHAPELLE

Malgré la destruction de l'église, l'entreprise permettrait aux citoyens du quartier d'utiliser une petite chapelle pouvant accueillir une trentaine de personnes. «Mais on ne peut pas célébrer de baptême ou de mariage», a-t-il poursuivi. Des

approches avec l'Évêché de Chicoutimi pourraient permettre d'élargir cette mission. Pour l'instant, deux messes ont lieu chaque semaine à l'église Saint-Philippe.

L'ACCEPTABILITÉ

Michel Dallaire accorde une grande importance à l'acceptabilité sociale du projet. Il veut que ce soit bien perçu dans le quartier, d'autant plus que, selon lui, environ 95 % des résidents sont des Arvidiens. Il ne veut pas être vu comme celui qui a causé la disparition de leur église. «Je porte attention à tout le côté de comment on va être perçu», a-t-il ajouté. Le directeur général se dit prêt à agir également pour ne pas se retrouver avec une église placardée et abandonnée, comme il est arrivé avec les églises Saint-Joachim et Fatima.

Le Groupe BeauQuartier possède cinq résidences dans la région, une à Québec et une à Sherbrooke. «Je travaille sur d'autres projets. Dans six mois, je vais peut-être passer à autre chose», a mentionné le DG, en parlant d'un projet possible du côté de Sherbrooke.



Le projet retenu par la Fabrique Saint-Philippe consisterait en la construction d'une nouvelle aile de la Résidence Saint-Philippe, située tout juste à côté. —

PHOTO LE QUOTIDIEN, PASCAL GIRARD



Line Larouche, secrétaire de la Fabrique Saint-Philippe, et René Lapointe, président. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Carl Dufour ira avec le vote

Le conseiller municipal du district #6, Carl Dufour, se pliera à la décision des paroissiens de Saint-Philippe.

Il a assisté à la rencontre avec les paroissiens mercredi soir. «La Ville n'a pas vraiment de pouvoir sur la décision. Je vais suivre ce que les citoyens veulent», a indiqué le conseiller, qui aurait quand même souhaité voir plus d'une centaine de citoyens, pour une

décision aussi importante.

Carl Dufour se désole du dossier de l'avenir du patrimoine religieux. «Les églises au Québec sont dans un état extrêmement précaire», s'est-il désolé, en mentionnant qu'une grande part des 5000 églises actuelles au Québec ne serait plus réservée pour le culte d'ici une dizaine d'années. Il désire éviter de se retrouver avec une église placardée. PASCAL GIRARD

PROGRAMME POUR AIDER LES MÉDIAS RÉGIONAUX

Sylvain Gaudreault plaide l'urgence d'agir

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

Le député péquiste de Jonquière à l'Assemblée nationale, Sylvain Gaudreault, réclame du gouvernement du Québec la mise en place d'un plan d'intervention pour soutenir l'industrie des médias qui traverse une période difficile alors qu'elle doit migrer vers les nouveaux supports numériques.

La mise en vente en début de semaine des hebdomadaires de Trancontinental est un autre signal, selon le député, qu'il y a urgence d'agir alors que les signaux sont particulièrement forts dans les régions. L'information, selon Sylvain Gaudreault, est un élément fondamental au sein de notre système démocratique pour permettre à la population d'être au fait de l'actualité et des enjeux de la société.

« Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a vu la disparition du journal *Le Réveil*. *Le Quotidien* a mis en place le *Progrès week-end* pour qu'il y ait une publication la fin de semaine. Il y a aussi des problèmes sur le plan national alors que *Le Devoir* est toujours en situation difficile », note Sylvain Gaudreault pour justifier rapidement une intervention gouvernementale mieux structurée que celle annoncée dans le dernier budget.

Dans les solutions qu'il est possible de mettre en place

rapidement, Sylvain Gaudreault réclame un amendement au projet de loi 122 afin de maintenir l'obligation pour les municipalités de diffuser par les journaux locaux les différents avis publics. En commission parlementaire, le gouvernement n'a pas semblé retenir cette demande émanant des entreprises de presse qui vont perdre, avec l'adoption de cette loi permettant la publication d'avis sur Internet, des revenus importants.

Sylvain Gaudreault a fait savoir que sa collègue Agnès Maltais allait faire connaître d'ici peu la proposition du Parti québécois dans cette matière.

PROPOSITION SYNDICALE

Le député de Jonquière a de plus repris les demandes de la Fédération nationale des communications (FNC) affiliée à la CSN qui réclame des mesures fiscales pour supporter les journaux. Dans ces mesures, rappelle le député, il y a la mise en place d'un crédit d'impôt pour la masse salariale dédiée à la production d'information.

« La décision de TC Media de mettre en vente ses journaux régionaux, quelques semaines seulement après le dépôt du budget, illustre à quel point les mesures mises en place par le Parti libéral sont insuffisantes. La présence médiatique dans les régions ne cesse de diminuer, tant dans les journaux que dans les réseaux nationaux d'information, télé et radio. Influence

Communication nous apprend que la part de nouvelles locales diffusées à l'échelle nationale est passée de 8 à 1 % depuis 2001. Il est par conséquent essentiel que l'État intervienne pour la survie de l'information en région, en soutien aux initiatives qui en proviennent », a insisté le député de Jonquière.

En plus d'une intervention rapide pour supporter immédiatement l'industrie, un



Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, plaide l'urgence d'adopter un plan plus efficace pour sauver les médias régionaux que celui adopté par Québec dans son dernier budget. — ARCHIVES LA PRESSE, YVANOH DEMERS

gouvernement du Parti québécois mettrait sur pied un groupe

d'experts dont le mandat serait de proposer au gouvernement des recommandations pour faire face à la crise structurelle à laquelle les médias sont confrontés.

Pour le député, il est évident qu'une intervention de l'État est devenue nécessaire afin de sauver l'information régionale qui, selon son évaluation, est en ce moment en péril.

« La décision de TC Media de mettre en vente ses journaux régionaux, quelques semaines seulement après le dépôt du budget, illustre à quel point les mesures mises en place par le Parti libéral sont insuffisantes. »

— Sylvain Gaudreault

LOCAL INDUSTRIEL À LOUER



info@immeublessaguenay.com

LES IMMEUBLES SAGUENAY
DIVISION DE TÉGESCO INC.

**5000 À
17 000
PIEDS CARRÉS**

Parc industriel du Haut-Saguenay
623, des Actionnaires
Chicoutimi

20 pieds de hauteur libre
Aucune colonne
Portes de garage et quais de
déchargement

418 549-9200

SIMARD BOIVIN LEMIEUX

S.E.N.C.R.L.



TOUTES LES DIMENSIONS DU DROIT

LES ASSOCIÉS DE SBL SONT HEUREUX D'ANNONCER QUE DEUX NOUVEAUX AVOCATS SE SONT JOINTS À LEUR ÉQUIPE.

M^e Élisabeth Pagé, originaire d'Alma, a terminé sa formation professionnelle à l'École du Barreau du Québec en juin 2016 et après avoir complété son stage chez SBL, elle a été admise au Barreau en décembre 2016.

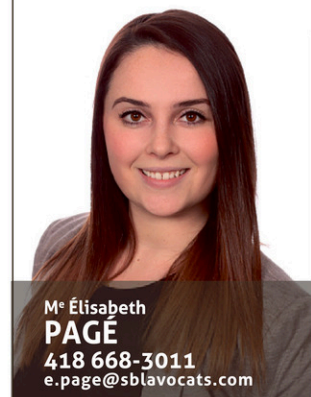
M^e Pagé, qui s'est jointe à nos juristes du bureau d'Alma, concentre sa pratique en affaires commerciales et corporatives, en droit du travail et de l'emploi ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle.

M^e Charles Tremblay, originaire de St-Félicien, a terminé sa formation professionnelle à l'École du Barreau du Centre du Québec en mai 2016 et après avoir complété son stage chez SBL, il a été admis au Barreau en mars 2017.

M^e Tremblay, qui s'est joint à nos juristes du bureau de Dolbeau-Mistassini, concentre sa pratique en droit criminel et pénal, en droit des personnes et de la famille ainsi qu'en droit du travail et de l'emploi.

SBL est ravie de pouvoir compter sur l'expertise apportée par M^e Pagé et M^e Tremblay et nous vous invitons à communiquer avec eux aux coordonnées indiquées.

sblavocats.com



M^e Élisabeth
PAGÉ
418 668-3011
e.page@sblavocats.com



M^e Charles
TREMBLAY
418 276-2570
c.tremblay@sblavocats.com

ALMA

DOLBEAU-MISTASSINI

ROBERVAL

SAGUENAY

ST-FÉLICIE

12 000fermes laitières, avec
950 000 vaches, au
Canada**49 000**fermes laitières, avec 9,3
millions de vaches, aux
États-Unis**80%**du lait canadien est
produit au Québec et en
Ontario**6 G\$**Revenu net des fermes
laitières canadiennes en
2015**34,2 G\$**Revenu net des fermes
laitières américaines en
2016**631,6 M\$**Exportations américaines
de lait vers le Canada**112,6 M\$**Exportations canadiennes
de lait vers les États-Unis

Trump va durcir le ton

Le président américain lance sa plus virulente diatribe contre le Canada jusqu'à maintenant

Presse canadienne

Le président américain Donald Trump a livré une autre attaque verbale contre le Canada — sa plus virulente jusqu'à maintenant.

M. Trump s'est plaint des échanges commerciaux avec le Canada dans trois domaines : le bois d'oeuvre, l'énergie et les produits laitiers.

Le président a indiqué qu'il en aurait plus long à dire au sujet de la négociation de l'Accord de

libre-échange nord-américain (ALÉNA) d'ici quelques semaines, mais a laissé entendre qu'entre-temps, il allait durcir le ton.

« Nous ne pouvons pas laisser le Canada ou qui que ce soit d'autre profiter de la situation et faire ce qu'il a fait à nos travailleurs et à nos fermiers », a lancé M. Trump dans le bureau ovale.

« On inclut dans cela le bois d'oeuvre et l'énergie. Nous devons nous asseoir à la table des négociations avec le Canada très, très rapidement. »

Les détails auxquels il faisait référence demeurent nébuleux. En ce qui a trait à l'énergie, l'accord actuel garantit aux États-Unis un pourcentage fixe de la production de pétrole canadienne, sans frais d'importation. Pour ce qui est du bois d'oeuvre, les faibles prix du bois canadien ont permis de réduire les coûts des

propriétés aux États-Unis, mais ont du même coup provoqué la colère de l'industrie américaine, qui accuse le Canada de faire du dumping.

M. Trump s'est montré plus clair au sujet des produits laitiers. Ses critiques lancées plus tôt cette semaine dans le Wisconsin étaient sans contredit dirigées vers les récentes modifications à la classification du lait et non vers l'enjeu à plus long terme du système de gestion de l'offre canadien.

« Le Canada, ce qu'il a fait à nos producteurs de lait, c'est disgracieux. C'est disgracieux, a-t-il avancé. Les règles, les réglementations, différentes choses ont changé — et nos fermiers du Wisconsin et de l'État de New York sont forcés de cesser leurs activités. »

Au moment où ils s'apprentent à amorcer des négociations sur le commerce cet automne, les États-Unis examinent la possibilité de poser d'autres gestes qui auront un impact au Canada.

Les États-Unis discutent ainsi de la possibilité d'imposer une taxe frontalière qui pourrait durement toucher certains produits importés,

dont le pétrole canadien, source d'approvisionnement énergétique majeure au sud de la frontière.

Des décisions sont également attendues dans les prochaines semaines concernant les taxes sur le bois d'oeuvre canadien, un autre volet de la querelle qui divise une fois par décennie les producteurs canadiens et américains.

Donald Trump a fait ses plus récentes remarques au moment où il signait un décret présidentiel sur l'acier américain. Ses propos sont survenus alors qu'il venait de déclarer : « Je n'avais pas prévu faire ça », avant de se lancer dans une critique faisant écho aux remarques proférées cette semaine au Wisconsin.

Lessard prêt à défendre la gestion de l'offre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, entend défendre « bec et ongles » la gestion de l'offre pour le lait, les œufs et la volaille, après une première attaque du président américain Donald Trump.

« On va défendre ça bec et ongles. On est à l'intérieur de nos compétences. Ça fait partie des accords de commerce », a martelé jeudi M. Lessard.

Celui-ci s'est dit « étonné » de la sortie du président des États-Unis sur ce thème. En visite au Wisconsin, mardi, Donald Trump a réclamé « un commerce plus équitable » avec le Canada en visant particulièrement les produits laitiers.

« Dans tous les accords de commerce internationaux, la gestion de l'offre au Canada — c'est-à-dire le lait, les œufs, la volaille — est protégée, a fait toujours l'objet d'une protection, a-t-il rappelé. On produit pour la consommation intérieure sans exporter ces produits-là. Donc on ne produit pas pour faire du dumping international. »

Avant lui, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a rappelé que ce n'est pas la première fois que la gestion de l'offre fait l'objet de critiques. Il s'est dit prêt à la défendre une fois de plus. Le chef libéral a également fait valoir que l'agriculture américaine était très subventionnée et que le modèle canadien garantissait le maintien de fermes familiales et non industrielles. **LE SOLEIL**

Donald Trump a indiqué qu'il en aurait plus long à dire au sujet de la négociation de l'ALÉNA d'ici quelques semaines. — PHOTO AFP

Justin Trudeau veut discuter

Justin Trudeau a rappelé jeudi que les États-Unis, comme bien d'autres pays, subventionnent leur industrie laitière et agricole à hauteur de plusieurs millions de dollars — si ce n'est de milliards.

Alors que le président américain, Donald Trump, adopte un ton plus grinçant face au Canada, le premier ministre a promis de continuer à protéger les producteurs agricoles — et notamment le système de gestion de l'offre — lors de futures négociations avec Washington.

« N'ayons pas la prétention que nous sommes dans un marché libre lorsqu'il est question d'agriculture », a déclaré M. Trudeau en entrevue avec l'agence américaine Bloomberg, juste avant que son homologue américain ne lance une nouvelle salve contre le Canada, cette fois du bureau ovale de la Maison-Blanche.

« Tous les pays protègent, pour une bonne raison, leur industrie agricole. Et nous avons un système de gestion de l'offre qui fonctionne très bien ici au Canada. (...) Les Américains et d'autres pays ont choisi de subventionner, pour plusieurs centaines de millions de dollars, sinon de milliards de dollars, leur industrie agricole, incluant celle des produits laitiers. »

M. Trudeau a estimé que les États-Unis jouissent actuellement d'un surplus commercial de 400 millions \$ avec le Canada dans le secteur du lait.

« Ce n'est donc pas le Canada qui pose un problème ici. »

Il s'agissait des premiers commentaires de Justin Trudeau depuis que Donald Trump a critiqué l'industrie laitière canadienne, mardi, dans le Wisconsin.

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, David MacNaughton, avait répliqué le même jour en écrivant aux gouverneurs de ces deux États pour leur dire que le Canada n'était pas à blâmer pour les difficultés de leurs fermiers, montrant plutôt du doigt la surproduction américaine et mondiale de lait.

« Toute conversation à ce sujet commence en reconnaissant les faits. Je comprends pourquoi certains gouverneurs tiennent un tel discours dans certains comtés. C'est de la politique », a déclaré M. Trudeau.

« Différents pays ont différentes approches et nous allons avoir une conversation appuyée sur les faits quant à la façon d'avancer pour protéger à la fois nos consommateurs et nos producteurs agricoles. » **PRESSE CANADIENNE**

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 19 AVRIL 2017

649 04 11 21 24 44 49 41 compl. LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 24301625-04

49 04 15 24 31 33 37 32 compl. **Extra** 2205744

La Poule aux Œufs d'OR

1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
553343	876987	250040
décomposables		
085969	282623	420481
non décomposables		

Numéro boni 18

TOUT-ORNIEN 01 03 04 07 08 13 14 15 16 17 21 22

Quotidienne 2 49 3 557 4 2330

Poker 2 3 5 8 A

banco Turbo x 4

01	02	07	11	12
18	20	21	23	24
31	34	39	44	47
49	55	56	60	63

Sprinto

02 14 15 42 44

Lotto-D 6 1 6 5 5 4 2 1

Triplox 14 15

Astro Jour - Mois - Année - Signe 08 MARS 35 SCORPION

20 34 36

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

GARANTIES DE PRÊTS POUR L'INDUSTRIE DU BOIS

Karine Trudel consternée par l'inaction du gouvernement

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

La députée de Jonquière aux Communes, Karine Trudel, est consternée par l'attitude du gouvernement libéral de Justin Trudeau. Selon elle, il est incapable de prendre des

engagements sur la mise en place de garanties de prêts pour supporter l'industrie du bois d'œuvre du Canada qui entrera dans une cinquième guerre commerciale avec les États-Unis à partir de la semaine prochaine alors que le taux de taxe sera confirmé pour une entrée en vigueur le 1^{er} mai.

Karine Trudel réagissait à la déclaration commune du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et de l'Association de l'industrie forestière de l'Ontario (OFIA), qui craignent de plus en plus que le gouvernement canadien abandonne les collectivités et les industriels en s'abstenant de participer à un programme de garanties de prêts. Le gouvernement du Québec a déjà indiqué qu'il allait supporter l'industrie et les travailleurs pour traverser cette prochaine crise.

« Le gouvernement démontre un manque de vision consternant et une capacité inégalée de servir des phrases creuses et des solutions inadéquates à nos problématiques locales, a indiqué Mme Trudel. La semaine dernière, les libéraux ont annoncé que le ministre [François-Philippe] Champagne allait en Chine pour promouvoir l'industrie canadienne du bois d'œuvre, alors que le Québec n'a pas accès à ce marché et que la Colombie-Britannique y est déjà positionnée! Je ne suis pas contre l'idée, mais si on ne combine pas de telles actions à un programme de garanties de prêts, on ne fait qu'effleurer le problème sans s'y attaquer sérieusement », stipule le communiqué émis par la députée. Karine Trudel est d'avis que le gouvernement fédéral met en péril

de nombreux emplois en région en refusant comme il le fait de s'associer aux provinces pour la mise en place d'un programme de garanties de prêts. Ce programme permettrait aux entreprises de bénéficier de la possibilité de contracter des emprunts auprès des institutions financières en attendant la résolution du conflit.

Dans la dernière crise, les entreprises canadiennes ont été dans l'obligation de déposer auprès du gouvernement américain pas moins de cinq milliards \$. Ils ont récupéré quatre milliards \$ à la conclusion de l'entente entre les deux gouvernements.

GESTION DE L'OFFRE

La députée de Jonquière a attiré l'attention de la population sur un autre litige qui se dessine avec le gouvernement américain et dont les impacts seraient majeurs dans la région. Il s'agit de la volonté exprimée par le président américain de revoir les dispositions de l'ALÉNA qui permettent au Canada de maintenir le système de gestion de l'offre dans les produits agricoles (lait, volaille et œufs).

La députée de Jonquière s'est jointe

à ses collègues Tracey Ramsey et Ruth Ellen Brousseau pour réclamer du premier ministre Justin Trudeau une réponse ferme aux allégations du président américain voulant que les pratiques commerciales des producteurs laitiers canadiens sont déloyales. Les néo-démocrates espèrent une réponse ferme de la part du gouvernement canadien qui se doit de protéger, selon le trio, les fermiers canadiens.

Pour le NPD, le gouvernement de Stephen Harper et l'actuel gouvernement ont pratiquement ouvert la porte aux attaques en règle du président américain. Ils ont accepté des ententes comme l'Accord économique et commercial global (AECG) ou le Partenariat transpacifique (PTP).

DEMANDE OFFICIELLE

Le NPD réitère sa demande officielle au gouvernement libéral de s'engager devant les producteurs agricoles canadiens dont la production est sous la gestion de l'offre de protéger le système dans le cadre d'une renégociation de l'ALÉNA.

Encore jeudi, le premier ministre Justin Trudeau s'est contenté de livrer des arguments sur la problématique soulevée par son homologue américain sans préciser qu'il refuserait catégoriquement que l'on touche au système de gestion de l'offre.

Selon les commentaires du premier ministre, la balance commerciale américaine pour les produits laitiers avec le Canada est positive pour un montant de 400 millions \$.



Karine Trudel est d'avis que le gouvernement fédéral met en péril de nombreux emplois en région en refusant comme il le fait de s'associer aux provinces pour la mise en place d'un programme de garanties de prêts destiné à supporter l'industrie forestière. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



REGROUPEMENT DES PERSONNES AVEC ACOUPHÈNES SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

RENCONTRE CE MERCREDI, 19 H, PARC ROSAIRE GAUTHIER
700, RUE BÉGIN, CHICOUTIMI • 418-690-3855

Prévention et soutien aux personnes atteintes et à leur entourage

CONSTRUCTION

LAURENT LAPOINTE

R.B.Q. : 8003-1966-05

RÉNOVATION

75

DEPUIS 75 ANS

PRIX IMBATTABLES JAMAIS VUS

SUR TOUTE LA GAMME SICO PRO*

*Séries 241, 242, 246, en formats 3,78L et 18,9L

14⁷⁵\$ /3,78L

Fini coquille d'oeuf (velours) blanc
Régulier : 23⁹⁹\$

Toutes les couleurs (fini perle ou velours)
à partir de 19⁷⁵\$

15%

DE RABAIS SUR
LES MOULURES
ALEXANDRIA
EN INVENTAIRE

Série 242
3,78 L
toutes les couleurs

150, boul. St-Paul, Chicoutimi

418 543-3391

f www.LAURENTLAPOINTE.com

PRODUITS DE BASE DANS LES CHSLD

Brosse à dents, soie dentaire et déodorant fournis... ou pas?

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La brosse à dents, la soie dentaire et le déodorant font-ils partie des produits d'hygiène de base que doivent fournir les CHSLD publics et privés conventionnés à leurs résidents? Si la réponse semble évidente, elle ne l'est pas pour tous les CHSLD, qui interprètent différemment les règles édictées il y a plus de 20 ans par le ministère de la Santé.

La mère de Michel Fauteux réside depuis sept mois dans un CHSLD privé conventionné, dont il préfère taire le nom pour ne pas nuire aux discussions en cours entre le comité des usagers et l'établissement au sujet des produits nécessaires à la propreté et à l'hygiène qui devraient être fournis sans frais aux résidents. À l'arrivée de sa mère, le CHSLD en question offrait la crème hydratante Tena, le shampoing et le savon de toilette liquide. Après l'intervention de M. Fauteux et celle du comité

des usagers, l'établissement s'est mis à fournir aussi les mouchoirs de papier, la pâte dentifrice et les pains de savon. Mais il refuse de fournir le déodorant, même si cet item figure sur la liste de la circulaire du ministère de la Santé précisant les produits et les services nécessaires à l'hygiène et à la propreté personnelles qui ne doivent pas être facturés aux résidents des CHSLD.

Cette liste, non exhaustive — elle ne fait que donner des exemples de biens et de services —, comprend notamment les articles en papier, dont les couches « et tout article de cette nature requis par l'état particulier d'un usager », la crème pour le corps, le shampoing,

le savon de toilette, le dentifrice et le « désodorisant ».

Ici, Michel Fauteux et le CHSLD ne s'entendent pas. Pour M. Fauteux, il est clair que par « désodorisant », le Ministère, dont la circulaire a été rédigée en 1995, entend déodorant pour les aisselles, alors que pour le CHSLD, il s'agit d'un... purificateur d'air.

Les discussions entre le comité des usagers et le CHSLD portent là-dessus, mais aussi sur la question de la compensation pour les années durant lesquelles l'établissement n'a pas fourni sans frais les produits qu'il aurait dû fournir.

Michel Fauteux a contacté quelques CHSLD, pour se rendre

compte qu'ils appliquaient différemment la directive du Ministère. « Certains CHSLD privés conventionnés ne fournissent même pas les produits mentionnés sur la liste. D'autres se limitent aux produits mentionnés explicitement. D'autres fournissent, en sus des articles mentionnés, d'autres articles et produits qui n'apparaissent pas sur la liste », résume M. Fauteux.

QUESTION DE JUSTICE

Pour ce citoyen de Québec, les CHSLD ont l'obligation de fournir non seulement les produits explicitement mentionnés dans la circulaire du Ministère, mais également « tous les autres produits nécessaires à la propreté et à l'hygiène personnelle qui n'y sont pas explicitement mentionnés, comme la soie dentaire, les brosses à dents, etc. »

« En utilisant les mots « tels que », la directive ministérielle de 1995 indique que les articles mentionnés le sont simplement à titre d'exemple, insiste M. Fauteux. Par exemple, dans la phrase « les agrumes tels que le citron et le pamplemousse contiennent beaucoup de vitamine C », le « tels que » introduit des exemples d'agrumes. Le citron et le pamplemousse n'épuisent pas, évidemment, la liste des agrumes... »

Michel Fauteux demande au ministère de la Santé de mettre fin aux disparités entre les CHSLD, dont la mission, rappelle-t-il, est d'offrir un milieu de vie substitut à leurs usagers. « C'est une question de justice. Plusieurs résidents de CHSLD ont des revenus modestes. S'ils doivent allouer une partie de leur maigre budget à l'achat de produits et articles qui devraient être fournis par leur CHSLD, cela est de nature à diminuer leur qualité de vie et à les empêcher, éventuellement, de se procurer des vêtements, des soins particuliers comme les soins de pieds ou simplement une petite liqueur », plaide M. Fauteux.

Au ministère de la Santé, on confirme que la circulaire de 1995 est celle qui est en vigueur et qu'elle doit être respectée par les établissements.



Les CHSLD, dont la mission est d'offrir un milieu de vie substitut à leurs usagers, interprètent différemment les règles édictées il y a plus de 20 ans par le ministère de la Santé. —ARCHIVES LE SOLEIL

Biens et services qui ne doivent pas être facturés aux usagers des CHSLD publics et privés conventionnés

- L'entretien de la literie et lingerie de toilette (serviette, débarbouillette)
- les articles en papier, dont les couches [...] et tout article de cette nature requis par l'état particulier d'un usager;
- la crème pour le corps ainsi que shampoing, désodorisant, savon de toilette, dentifrice, sauf si l'utilisateur exige un produit personnalisé;
- le lavage et l'entretien normal de la lingerie personnelle et des vêtements de l'utilisateur; toutefois, la ressource d'hébergement devrait encourager l'utilisateur, sa famille ou ses proches à accomplir ces tâches. Il peut également recruter des bénévoles à cette fin.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, circulaire 1995-010



Caisse de dépôt et placement
du Québec

Présente

le 17 juin 2017



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Encouragez-les à réaliser leur petite entreprise d'un jour devant leur résidence.

**Inscrivez vos enfants :
petitsentrepreneurs.ca**

Partenaire média



Partenaires majeurs



INTERNET À VIE PAR POSTES CANADA

Les clients lésés obtiennent 175 \$

LOUIS-SAMUEL PERRON
La Presse

Un abonnement à vie à Internet pour à peine 9,95 \$: trop beau pour être vrai? Pas pour les 50 000 Québécois qui avaient cru à cette promesse de Postes Canada en 2000 en pleine démocratisation du Web. Dix-sept ans plus tard, la Cour supérieure a tiré un trait sur ce feuilleton judiciaire qui s'était rendu jusqu'en Cour suprême. Les clients lésés toucheront finalement la somme de 175 \$.

La Société canadienne des postes, en partenariat avec le fournisseur Cybersurf Corp., avait mis en vente

en septembre 2000 le logiciel 3Web. L'offre était imbattable: accéder gratuitement à Internet à vie. Le cédérom ne coûtait que 9,95 \$, sans aucuns frais mensuels. Pas moins de 146 736 Canadiens, dont environ 50 000 Québécois, s'étaient procuré le logiciel. Le fournisseur Cybersurf misait sur la publicité en ligne pour financer l'accès gratuit. Or, l'entreprise a mis fin à la gratuité en août 2001 en raison des mauvais revenus publicitaires. Même si Postes Canada avait exigé que son fournisseur respecte la gratuité, l'accès a été coupé le mois suivant aux clients qui refusaient de payer dorénavant entre 7,95 \$ et 9,95 \$ par mois.

POURQUOI ONT-ILS CRU À L'ACCÈS GRATUIT À INTERNET?

Les clients qui ont succombé à l'alléchante offre de la société d'État nous semblent peut-être crédules a posteriori. Or, le produit de Cybersurf était vendu dans les points de service de la poste dans un emballage crédible aux couleurs de Postes Canada. De plus, les foyers de la province étaient loin d'être tous

branchés au début du millénaire. En 2000, le taux de branchement au Québec était à peine de 33 %, malgré l'arrivée de 380 000 ménages sur la Toile cette année-là, selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec. Avec le prix élevé des ordinateurs à l'époque, pas étonnant que des dizaines de milliers de foyers se soient rués sur l'offre de la société d'État.

LES CLIENTS LÉSÉS SERONT DONC ENFIN DÉDOMMAGÉS?

Oui, le juge Gérard Dugré de la Cour supérieure a finalement autorisé le 12 avril dernier la demande en approbation de transaction de l'action collective (auparavant appelé « recours collectif »). Cette action avait été déposée 15 ans plus tôt par Michel Lépine, un client lésé. Les Québécois qui ont acheté le logiciel de Postes Canada en 2000 ou 2001 obtiendront ainsi 175 \$ en vertu de l'entente survenue entre les deux parties. Ces clients devront toutefois fournir une facture d'achat ou un exemplaire du cédérom. Ceux-ci ont

120 jours suivant la date de publication de l'avis pour réclamer leur dû à Postes Canada. Notons que les clients québécois ont obtenu une somme bien plus élevée que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. La Cour suprême avait d'ailleurs déterminé en 2009 que les clients québécois n'étaient pas soumis à l'entente ontarienne.

POURQUOI LE REPRÉSENTANT DE L'ACTION COLLECTIVE S'EST-IL OPPOSÉ À L'ENTENTE?

Fait plutôt rare, le porte-étendard de l'action collective depuis le tout début, Michel Lépine, s'opposait à l'entente conclue deux ans plus tôt entre le procureur de l'action et Postes Canada. C'est d'ailleurs principalement sur cette question que la Cour supérieure s'est prononcée

la semaine dernière. Michel Lépine soutenait que Postes Canada avait « entraîné un dommage équivalant à un prix similaire pour la durée du contrat à vie », soit bien davantage que 175 \$. De plus, il exigeait des dommages exemplaires de la part de Postes Canada. Toutefois, selon le juge Dugré, le procureur du recours devait « agir dans le meilleur intérêt de l'ensemble des membres » de l'action collective, puisqu'il ne représentait pas uniquement le représentant, M. Lépine. « Le tribunal est satisfait, à la lumière de l'ensemble des circonstances, que la transaction intervenue est valide, juste, raisonnable, équitable et dans le meilleur intérêt des membres du groupe », a écrit le juge Dugré. M^e Eric Lemay, l'avocat du demandeur, n'a pas voulu commenter le jugement.

EN BREF

Lutte contre la corruption: Québec et Montréal inspirent Ottawa

Après avoir été perçus pendant des années les cancrs du pays en matière de lutte à la corruption, voilà que Québec et Montréal servent d'exemple à Ottawa. Le gouvernement fédéral a lancé hier une ligne de dénonciation, inspirée de celles mises en place par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et par le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de Montréal. Le Bureau de la concurrence, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement ont mis sur pied ce nouveau service anonyme pour détecter la fraude dans l'attribution des contrats fédéraux. Une mesure surtout préventive, alors qu'Ottawa s'apprête à investir 120 milliards d'ici 10 dans un vaste programme d'infrastructures national. « Nous ne faisons pas cela parce que nous avons vu une hausse des pratiques anticoncurrentielles, mais plutôt en raison des investissements historiques que fait le gouvernement du Canada », a expliqué hier Pierre-Yves Guay, sous-commissaire adjoint du Bureau de la concurrence. Avec ce nouveau système, Ottawa espère stimuler la dénonciation de toute pratique commerciale « contraire à l'éthique ». Le gouvernement cible en particulier « le truquage des offres, la fixation des prix, le versement de pots-de-vin, les conflits d'intérêts non divulgués et les manoeuvres contractuelles frauduleuses ». **LA PRESSE**

BRILLEZ, MÊME QUAND IL PLEUT.

ACHETEZ-EN 4 OBTENEZ 50 \$

DU 24 MARS AU 21 MAI 2017

BFGoodrich
Pneus

REMISE POSTALE DE 50 \$ À L'ACHAT DE 4 PNEUS BFGOODRICH™
TOURISME OU CAMIONNETTE. VOIR LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION
POUR LES DÉTAILS OU VISITEZ PNEUSBFGOODRICH.CA.

© 2017 MAN(C). Tous droits réservés.

f BFGoodrichCanada @BFGoodrichCAN

LABRECQUE & VILLENEUVE
Pneus & Mécanique

PNEU SELECT

976, boul. Sainte-Geneviève 418 543-4457

5166116

NOUVELLE CHRONIQUE
CHAQUE SAMEDI

BIÈRE

PHILIPPE WOUTERS

BIÉROLOGUE PROFESSIONNEL INDÉPENDANT

Visite de destinations brassicoles au Québec et ailleurs, dégustation de produits d'ici ainsi que suggestions d'accords mets et bières seront au menu, dès le samedi 8 avril, dans tous les quotidiens de Groupe Capitales Médias.

GRUPE
**CAPITALES
MÉDIAS**

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

5172334

PRODUCTEURS DE LAIT: LES LIBÉRAUX ONT UN PLAN...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Pour intimider la Corée du Nord, plutôt que d'envoyer un porte-avions, Trump a décidé d'envoyer un avion d'United Airlines.

CARREFOUR DES LECTEURS

La danse des milliards

Les rêveries politiques d'André Tremblay, parues dans *Le Quotidien* du mercredi 12 avril 2017, soulèvent bien des doutes et des questionnements... Essayons quand même d'en tirer quelques-uns au clair. Ainsi, dès le départ, M. Tremblay soumet une question plutôt bizarre : « Quelqu'un peut-il me dire si le Québec n'est pas déjà un pays ? » La réponse est tout simplement évidente : non, le Québec n'est pas un pays. Il est tout simplement une province d'un autre pays.

Maintenant, concernant la reconnaissance de la notion de nation québécoise, l'auteur de ces rêveries peut-il nous dire si, dans le contexte politique pan-canadien, cette reconnaissance donne une quelconque parcelle de pouvoir supplémentaire au Québec ? Et toujours dans

ce contexte politique, peut-on nous dire dans quelle mesure « nos » lois actuelles constituent une protection efficace, entre autres devant la Cour suprême du Canada, concernant notre langue supposément commune (selon la Loi 101), compte tenu de sa vulnérabilité à l'échelle continentale, et de l'importance toute relative dont elle est l'objet à l'extérieur des frontières québécoises ?

Et pourquoi l'auteur sent-il le besoin d'insister sur l'élémentaire importance du commerce interprovincial ? Quelqu'un, chez les souverainistes ou ailleurs, a-t-il mis en doute une telle évidence ? À l'échelle locale, provinciale ou internationale, le commerce n'est-il pas à la disposition de tous ceux et celles qui veulent bien s'y adonner, moyennant le respect des règles établies chez les communautés concernées ?

À quoi riment aussi les

affirmations intempestives voulant que le Bloc québécois soit « mort de sa belle mort » ? D'une part, les résultats des dernières élections fédérales ont démontré le contraire. Si le nombre de votes en faveur du Bloc n'a guère augmenté, celui des sièges remportés n'a-t-il pas triplé ? On est quand même loin de la mort du parti ! Où sont donc les « rêveries politiques » ?

Dans la même veine, n'est-il pas abusif d'affirmer que le PQ a été « carrément rejeté » aux référendums ? D'abord, ce n'est pas le PQ qui fut rejeté, mais l'option souverainiste. Et ça ne s'est pas fait « carrément », bien loin de là, si on veut considérer les astuces auxquelles le camp du Non s'est livré pour obtenir sa mince victoire au deuxième référendum. De toute évidence, ce « carrément » est littéralement faux. Et une décence élémentaire exigerait qu'il ne soit pas utilisé dans les circonstances. On pourrait

Spécialisation ou diversification

MARC-URBAIN PROULX

Professeur à l'UQAC



En matière de vision régionale, nul doute que l'événement qui se tient aujourd'hui à Alma braque parfaitement les projecteurs sur l'incontournable dimension sociale du développement. Si la croissance réfère strictement à l'économie, le développement quant à lui s'avère multidimensionnel, incluant le technologique, le social, le culturel, l'économique, le politique. Toute vision globale du développement de la région fait aussi apparaître deux options stratégiques distinctes, soit la spécialisation dans un secteur spécifique ou la diversification dans un ensemble de secteurs différents. La controverse entre chacune de ces options opposées n'a pas conduit la recherche scientifique à une conclusion définitive. Il fut néanmoins bien démontré que la spécialisation régionale apporte généralement le progrès rapide, tandis que la diversification représente un gage de prospérité plus lente, mais plus stable sur une longue période.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la stratégie de diversification économique fut formellement préconisée dans les plans régionaux successifs de 1966 jusqu'au début de la décennie 1990. La région explorait alors de nouveaux champs de développement hors des secteurs traditionnels de l'agriculture, de la forêt et de l'aluminium. Furent ainsi investigués les champs de l'agroalimentaire, du manufacturier, du tourisme, de la culture et bien sûr du commerce et des services. Les succès engendrés ont alimenté la structure économique, dans les limites d'une région riche, certes, mais située en périphérie.

À partir de la mise en œuvre de la stratégie québécoise des grappes industrielles en 1992, fut proposée la spécialisation régionale pour cibler le soutien public à l'économie. Le secteur de l'aluminium fut le choix naturel comme exclusivité pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. On a alors exploré cette filière industrielle en scrutant particulièrement les activités des équipementiers et des transformateurs du métal gris. Après 25 ans d'efforts,

les résultats structurants sont réels, bien sûr, mais toutefois modestes. Certaines contraintes semblent avoir la tête dure, notamment l'absence d'avantages concurrentiels pour l'attraction d'entreprises près des alumineries. Avec la création récente de la grappe AluQuébec qui alloue ses incitatifs à l'échelle de tout le Québec, la région a désormais perdu son exclusivité dans le secteur de l'aluminium.

En conséquence, il est temps que la région ramène la réflexion collective autour de la stratégie de diversification, en incluant le secteur de l'aluminium à défendre bec et ongles. S'avère important de s'intéresser à d'autres spécialités structurantes telles que l'énergie, la santé, la culture, les branches du tourisme, la construction, le bois, le récréatif, les produits du terroir, les niches de l'environnement, etc. Une attention toute particulière devrait être portée sur les services spécialisés dans la R et D (recherche – développement), le génie, l'architecture, les TIC (technologies de l'information et de la communication), la comptabilité, la finance, le droit, l'arpentage, la gestion, le notariat, le marketing. Réparti dans les divers pôles urbains de la région, ce secteur dit « tertiaire supérieur » représente le moteur de l'économie postindustrielle basée sur le savoir. Avec un minimum de soutien public bien ciblé, il serait possible de rendre encore plus créatif et plus innovateur ce moteur de la diversification économique régionale.

Déjà bien expérimentées dans les transferts technologiques, la recherche — action et les divers maillages cognitifs avec leur milieu, les institutions de l'enseignement supérieur apparaissent comme des partenaires privilégiés pour le soutien à la diversification industrielle régionale. Les cégeps et l'UQAC pourraient en effet intensifier leur rôle de médiation entre leurs experts (savoir) et les experts du milieu (savoir-faire) autour d'enjeux pertinents pour fertiliser de nouveaux savoir-faire, de nouvelles activités, de nouveaux emplois.

Dans le cadre du Sommet social régional qui se déroule aujourd'hui, les intervenants tenteront de redéfinir le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le professeur de l'UQAC Marc-Urbain Proulx et le conseiller syndical de la CSN Éric Dubois se prononcent sur la question, en marge de l'événement.

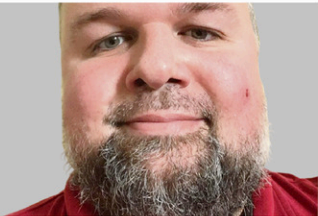
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

tribune

Un héritage à léguer

ÉRIC DUBOIS

Conseiller syndical de la CSN



C'est aujourd'hui que se tient à Alma le Sommet social régional, organisé par l'équipe du FSR 02, qui a déjà commis quatre autres forums sociaux au début des années 2010. Voulant dépasser les limites de la formule des forums sociaux, ce Sommet social veut provoquer une réflexion de l'hémisphère social du cerveau et proposer l'ébauche d'un projet de société régional autour de quatre thématiques du développement social: lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, économie sociale et solidaire, intervention communautaire et gouvernance participative régionale. 38 mémoires ont été déposés, dont le mien.

Comme militant syndical, j'ai assisté en cinq ans à des centaines de mise à pied; plusieurs fermetures d'usines, dont certaines extrêmement sauvages; à l'implantation du management néolibéral dans les grandes entreprises de la région, à grand renfort de sous-traitance, de reculs et de restructurations. J'ai assisté à la dévalorisation de notre richesse forestière – rien que bonne pour des 2x4 aux dires de certains – et au détournement des hydrodollars pendant que les travailleuses et les travailleurs étaient à la rue. J'ai assisté impuissant à tout cela – nous l'avons tous été – et j'ai surtout assisté au démantèlement du peu d'outils de concertation, de recherche et de planification que nous avions pour espérer nous en sortir. Jamais n'avait-on autant perdu en si peu de temps sans que cela ne nous inquiète outre mesure. Jamais l'élite politique régionale ne s'était enfermée autant dans la léthargie sur les enjeux qui nous concernent, pourtant. On nagerait en pleine tragédie et nous n'aurions même pas la volonté de nous sortir la tête de l'eau?

Pourtant, de l'avenir il y en a. La léthargie ambiante contraste avec le bouillonnement de ce qui s'en vient. La morosité va laisser place à l'intelligence, à l'affirmation et à l'optimisme, je le sens, je le sais, je le souhaite. Une simple question posée sur ma page Facebook pour préparer la rédaction de cette chronique aura provoqué une trentaine de commentaires articulés et réfléchis. Il faut constater le

fossé entre le pouvoir usé actuel et le pouvoir tout neuf qui couve en sourdine et qui prépare tranquillement son émergence. Ma préoccupation comme citoyen et comme militant est de trouver le moyen de contribuer à ce changement de paradigme, plus que jamais un impératif.

Venons-en donc au mémoire que j'ai déposé. J'y propose que nous investissions ensemble les vingt prochains mois dans une démarche d'autonomisation collective par la tenue d'états généraux sur le développement et sur la gouvernance de la région, tout en profitant des leviers politiques que seront les élections municipales (2017) et provinciales (2018) pour tourner la table et reprendre l'initiative sur les défis qui nous attendent. L'objectif est de mettre toute la région en mode réflexion, innovation et concrétisation. La formule de forum proposée par l'équipe de l'UQAC entourant le professeur Marc-Urbain Proulx me semble porteuse; celui sur le pacte de l'aluminium a été un franc succès qui gagnera à être répété souvent, en misant sur l'expertise, la vulgarisation, le partage des informations stratégiques et l'accessibilité partout sur notre immense territoire régional.

L'heure n'est plus à attendre quoi que ce soit d'un quelconque parti politique, d'une option sur la question nationale ou d'un politicien charismatique. Nous avons déjà épuisé notre capital de patience et de candeur pour continuer plus longtemps sur cette voie. Le démantèlement de nos acquis, de nos structures sociales, politiques et économiques régionales sont bel et bien des réalités; dans ce contexte, la léthargie n'est plus une position confortable, ni même acceptable. Il importe que la population de la région amorce une démarche de réappropriation collective de son pouvoir sur elle-même, par la constitution d'une gouvernance participative enracinée dans la proximité. L'idée n'est pas de travailler pour nous-mêmes, mais plutôt pour ceux qui suivront. C'est le cadeau que j'ai le goût d'offrir à ma fille Madeleine et à ceux qui nous succéderont. Un cadeau d'avenir et d'espoir, ici, au cœur de la Boréale.



PHOTO DU JOUR

Un travailleur fait le tri dans un dépotoir de Karidayana, au Sri Lanka. Des mesures d'urgence ont été imposées après qu'une montagne de vidanges de 91 mètres de hauteur se soit effondrée sur un bidonville de la capitale, Colombo, tuant 32 personnes et détruisant 145 logements. La décharge où s'est produit le drame accueillait jusqu'à 800 tonnes de déchets solides chaque jour. — PHOTO AFP,

ISHARA S. KODIKARA

CARREFOUR DES LECTEURS

même s'attendre à ce que l'ardeur partisane, même débridée, connaisse des retenues et se garde de recourir à des interprétations aussi grossièrement inexactes.

Ensuite, probablement pour contrer tout adversaire éventuel, donc pour poser en seul détenteur de l'orthodoxie politique, l'affirmation péremptoire stipulant que « les autres partis sont de la foutaise sans argumentaire solide » relève d'une prétention à peine qualifiable. On a tout simplement envie de rire...

Les autres éléments du texte en question sont de la même eau. On constate une fois de plus le recours aux épouvantails chiffrés à outrance parmi les plus farfelus. Évidemment sans que nous soit fournie la moindre référence en appui aux chiffres avancés, on nous jette aux yeux une invraisemblable danse des milliards. Bien sûr, la mirobolante panacée qu'est censée être la péréquation

n'y échappe pas. Quant à moi, je crois savoir que nous payons notre part de ce prétendu pactole et que, à part l'Ontario, nous sommes la province qui en reçoit le moins per capita...

Finalement, les rêveries valent peut-être mieux que les mensonges délibérés.

Laurier Renaud
Saguenay (Jonquière)

Du pain et des jeux

Actuellement, il est beaucoup question de légaliser le cannabis. Le sujet a été lancé par l'éternel adolescent qui lui, a compris que malheureusement nous sommes encore à l'époque du pain et des jeux. C'est probablement un héritage paternel que cet art de faire oublier les vrais problèmes de la société en mettant l'emphase sur la légalisation.

Bientôt, ce sera le début des

festivals qui sont nombreux au Québec et qui permettent la vente de beaucoup d'alcool. Dans un avenir prochain, il sera légal d'y ajouter un ou des petits joints et ce sera l'euphorie. Aussi, il ne faudra pas manquer l'illumination du pont Jacques-Cartier, le préalable aux festivités de Montréal, qui coûteront des millions. J'espère que l'on y accrochera la photo du maire Coderre qui dit manquer d'argent pour les infrastructures de la ville.

C'est connu que les Québécois aiment s'amuser, mais quand viendra septembre, ils critiqueront fortement les frais de garde-rie ou des fournitures scolaires pour leurs enfants. J'entends encore M. Lévesque dire qu'il ne pensait jamais être aussi fier d'être Québécois. Quarante ans plus tard, je ne suis pas sûr qu'il répéterait cette phrase passée à l'histoire.

Yvon Lavoie
Granby

L'entreprise baieriveraine Métatube a remporté les grands honneurs de l'édition 2017 du Gala du mérite économique en mettant la main sur le prix Dubuc Entreprise de l'année. Ce prix est décerné par le jury, parmi toutes les catégories présentées. Métatube a aussi remporté le prix Dubuc Production et transformation. La soirée de remise de l'événement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le fjord, se déroulait jeudi soir au Delta de Jonquière. Au total, 10 prix Dubuc ont été remis, ainsi que trois mentions d'honneur à des entrepreneurs situés sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay, mentionne-t-on, par voie de communiqué. La mise en scène de la soirée de était signée par Louis Wauthier, metteur en scène de *La Fabuleuse histoire d'un royaume*, sous le thème *Marquer le passé et tracer l'avenir, nos entreprises d'hier à aujourd'hui*. TEXTE MYRIAM GAUTHIER ET PHOTOS ROCKET LAVOIE

Métatube nommée entreprise de l'année



Métatube a remporté les prix Dubuc Entreprise de l'année et Dubuc Production et transformation. Les copropriétaires Gérald Bergeron et François Gagné posent avec l'un des prix.



Saint-Honoré dans l'vent a mis la main sur le prix Organisme à but non lucratif. Véronique Lavoie remet le trophée à Lucien Villeneuve et Brigitte Bussière.



Lauréats

- Commerce** Zone Kubota
- Services** Génius Groupe financier
- Production et transformation** Métatube
- Défi territorial** Les Ateliers bois de fer
- Jeune entrepreneur** Laboratoire Phytochemia
- Innovation technologique** Groupe Génitique
- Développement durable** RSI Environnement
- OBNL** Saint-Honoré dans l'vent
- Transfert et relève** CONFORMIT
- Entreprise de l'année** Métatube

- **Mentions d'honneur**
- Ressources humaines** Elkem Chicoutimi
- Stratégie d'achat régional** STAS
- Marketing** CORAMH

← Le président et éditeur des journaux *Le Quotidien* et *Le Progrès*, Michel Simard, remet les prix dans la catégorie Commerce à Jonathan Garant, de l'entreprise Zone Kubota.

CAHIER SPÉCIAL

MA RÉSIDENCE, MON CHEZ MOI

Comment choisir sa résidence et autres informations pertinentes pour les retraités.



À ne pas manquer
demain 22 avril
le Progrès

Pour d'autres cahiers spéciaux, visitez lequotidien.com

SAMEDI

c'est le Progrès week-end

5172703



Jean-Marc E. Roy et Philippe David Gagné sont des plus heureux. Leur dernier court métrage figure parmi les 10 sélectionnés à travers le monde pour faire partie de la sélection de la 49^e Quinzaine des réalisateurs. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

JEAN-MARC E. ROY ET PHILIPPE DAVID GAGNÉ

De retour à Cannes

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Jean-Marc E. Roy et Philippe David Gagné se rendront à Cannes pour une deuxième fois. Après *Bleu tonnerre* en 2015, c'est au tour de leur court métrage *Crème de menthe* d'être sélectionné pour la Quinzaine des réalisateurs.

Jean-Marc E. Roy et Philippe David Gagné sont des plus heureux. Leur dernier court métrage figure parmi les 10 sélectionnés à travers le monde pour faire partie de la sélection de la 49^e Quinzaine des réalisateurs. L'événement se tient du 18 au 28 mai en parallèle du prestigieux festival de films. Il ne s'agit pas d'un volet compétitif, mais la sélection offre une vitrine exceptionnelle. Le film sera présenté en première mondiale à deux reprises, en deux endroits distincts.

Les cinéastes sont bien conscients des effets d'une telle sélection sur la vie d'un film. « Ça crée le désir des programmeurs de partout dans le monde de voir le film », affirme Jean-Marc E. Roy. « Ça crée un "buzz" autour du film. En fait, c'est le meilleur

départ qu'on peut espérer pour un film », ajoute Philippe David Gagné.

Le duo pense être à Cannes pendant environ six jours.

« On est vraiment contents. Cette fois, on sait plus à quoi s'attendre. On va chercher à faire fructifier cette présence-là, à en profiter », assure Jean-Marc E. Roy.

Crème de menthe constitue aussi le premier projet de fiction qui porte la marque de « La boîte de pick-up », la maison de production que le duo a fondée.

« Comme nous sommes aussi producteurs du court métrage, on aura une double charge de travail », souligne Jean-Marc E. Roy qui entrevoit la chose avec bonheur.

Crème de menthe, qui a été tourné à Jonquière en octobre dernier, met en vedette les acteurs Macha Limonchik, Charlotte Aubin et Fred-Éric Salvail. Le court métrage raconte l'histoire d'une jeune femme qui revient dans la région pour les funérailles de son père et qui découvre que celui-ci était atteint du syndrome de Diogène.

Philippe David Gagné et Jean-Marc E. Roy soulignent que le Festival de Cannes demeure attentif à leur travail depuis la

sélection de *Bleu tonnerre*.

« Ils aiment suivre les cinéastes. Lorsqu'on fera des longs métrages, on pense que le festival aura un oeil attentif et une oreille attentive. Quand on pense à ça, on se dit que tout est possible », conclut Philippe David Gagné.

EN BREF

Julie Snyder à Radio-Canada

Julie Snyder fera un retour à Radio-Canada cet été, avec l'animation d'une émission dominicale sur les ondes d'Ici Radio-Canada Première. Celle que plusieurs ont découverte alors qu'elle était à la barre de *L'Enfer c'est nous autres* à Radio-Canada, dans les années 1990, animera cet été l'émission *5 à 7 aux Îles avec... Julie*, en direct des Îles de la Madeleine, à compter du 2 juillet. Selon Radio-Canada, l'animatrice est tombée sous le charme des Îles il y a déjà plusieurs années. Ce sera la première fois en 30 ans de carrière que Julie Snyder animera une émission de radio. PRESSE CANADIENNE

SAMEDI

de rénover



On n'arrête pas le progrès!

Découvrez
le cahier
TOIT & MOI
dans le tout
nouveau
Progrès week-end.

leProgrès
week-end

5172702

LA LISTE DE MES ENVIES AU TBN

La quête du bonheur

PAULINE MOURRAT

Stagiaire
pmourrat@lequotidien.com

Pensez-vous vraiment qu'on peut changer de vie? C'est la question que se pose Jocelyne Guénette, couturière de province dans *La liste de mes envies*, après avoir gagné 18 millions de dollars à la loterie. La pièce était présentée jeudi soir, au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi.

Propriétaire d'une mercerie depuis plus de vingt ans, Jocelyne Guénette (Marie-Chantal Perron), 47 ans, décide de gratter un jeu d'argent sans vraiment y croire. À sa plus grande surprise, elle devient l'heureuse gagnante d'une petite fortune, mais décide de contenir son bonheur et de ne pas ébruiter son gain. Elle se lance alors dans l'introspection de sa vie et tente de trouver une réponse à une question aussi simple que compliquée: «Suis-je vraiment heureuse?»

Adaptée du roman du même nom de Grégoire Delacourt, toute la pièce s'articule autour de l'histoire de Jocelyne et les performances des autres comédiens ne sont que bonus. Luce et Lucie, les amies jumelles de Jocelyne, extravagantes et simples d'esprit, sont assumées à la perfection par Tammy Verge et Anick Lemay, difficilement différenciables une fois sur scène. Elles sont d'ailleurs hilarantes lorsqu'elles se lancent dans un karaoké un peu trop alcoolisé et n'ont pas manqué de faire rire le public présent hier soir.

Jocelyn Guénette (Steve Laplante) est un mari ingrat et désintéressé de son épouse, ce qui ajoute un peu plus au désespoir de Jocelyne. Mariée depuis plus de 21 ans, elle se complait dans



Marie-Chantal Perron, Steve Laplante, Anick Lemay et Tammy Verge tiennent un rôle dans la pièce *La liste de mes envies*, qui sera à nouveau présentée vendredi soir au Théâtre Banque Nationale.—PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

une routine tant professionnelle que personnelle et s'oublie un peu trop souvent en ne pensant qu'au bonheur de son entourage. Marie-Chantal Perron campe ici un personnage émouvant, drôle, attachant et mélancolique. Elle se replonge dans son enfance, partage ses secrets d'adolescente, ses inquiétudes concernant son père (Marc Legault) atteint de la maladie d'Alzheimer et aussi ses espoirs d'une vie meilleure. Jocelyne a la tête remplie de rêves qu'elle n'a jamais osé exprimer ni réaliser.

HAUT EN COULEUR

Le décor est simple, mais efficace. Plongé dans un univers de mercerie colorée, avec des bobines de rubans accrochées au mur, des bustes de

mannequins et une vitrine lumineuse, le public est invité à vivre l'expérience de Jocelyne avec elle. Il a même parfois l'impression de

Même si l'intrigue est longue à mettre en place, la mise en scène de Marie-Thérèse Fortin est un sans fautes, tout comme sa

Adaptée du roman du même nom de Grégoire Delacourt, toute la pièce s'articule autour de l'histoire de Jocelyne et les performances des autres comédiens ne sont que bonus.

pouvoir la conseiller, de pouvoir l'aider à faire ses choix. Pendant la pièce, Jocelyne s'interroge à de nombreuses reprises et inconsciemment, les spectateurs sont portés à réfléchir et à s'imaginer à la place de la protagoniste: «Mais qu'est-ce que je vais faire avec autant d'argent?»

direction d'acteurs. Mélangeant humour, nostalgie et compassion, *La liste de mes envies* est une parfaite adaptation du roman et fait réfléchir. La pièce sera jouée une deuxième fois ce soir, à 20 h, au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi.

EN BREF

L'homme de théâtre Paul Hébert est décédé à l'âge de 92 ans

L'homme de théâtre Paul Hébert, interprète du bouillant Siméon Desrosiers dans le téléroman *Le Temps d'une paix*, et fondateur de six théâtres au Québec, est décédé. Il était âgé de 92 ans. Paul Hébert aura passé sa vie devant et derrière les rideaux, collaborant à un très grand nombre de productions théâtrales à titre de metteur en scène, d'acteur ou encore de directeur artistique, en plus de laisser une marque indélébile dans l'histoire de la télévision québécoise. Il avait déjà quitté le métier sur la pointe des pieds en 2005. Au petit écran, Paul Hébert participe à plusieurs oeuvres qui ont marqué l'histoire culturelle du Québec. Dès 1953, un an à peine après l'avènement de la télévision au Canada, il est du feuilleton *14, rue des Galais*. Il prend part à plusieurs émissions pour enfants, dont *La Boîte à surprises*, et interprétera dans les années 1980 le rôle de Siméon Desrosiers, rival politique de Joseph-Arthur dans *Le Temps d'une paix*, de Pierre Gauvreau. En 2005 encore, on pouvait le voir dans le téléroman *Nos étés*, diffusé au réseau TVA. C'est aussi lui qui a fondé avec son copain Albert Millaire, en 1955, le premier «théâtre d'été» au Québec, le Chanteclair, à Sainte-Adèle. On a pu le voir évoluer sur les planches jusqu'en 2002, année où il interpréta le rôle du docteur Tchéboutykyne dans *Les Trois Soeurs* d'Anton Tchekov, montée par Wajdi Mouawad. Trois années plus tôt, Robert Lepage lui avait confié l'immense rôle de Prospéro dans *La Tempête* de Shakespeare, à «son» théâtre du Trident. PRESSE CANADIENNE

CE SOIR À 20 H

Théâtre
LA RUBRIQUE
présente
GUERRE ET PAIX

Coproduction Théâtre Sous-Marin Jaune / Théâtre de Quartier



Crédit-photo : Nicola-Frank Vachon

Réservations au
418 542-5521 ou à
www.theatrelarubrique.com

affaires

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	921.16\$	5.62\$	100 099 080
S&P/TSX 300	15 625.56\$	72.68\$	198 428 223
S&P/TSX VENTURE	824.28\$	5.41\$	62 993 298
DOW JONES	20 578.71\$	174.22\$	312 436 599
NASDAQ/USA	5916.78\$	53.75\$	0
NASDAQ/Canada	345.68\$	0.00\$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
TORONTO DOMINION	TD	66.04\$	0.20\$	9 612 541	ELECTRIC FINANCIAL	ELF	823.62\$	11.62\$	331
KINROSS GOLD CORP	K	5.08\$	0.08\$	6 643 767	CANADIAN PACIFIC	CP	207.26\$	5.24\$	638 014
GRAN COLOMBIA GOLD	GCM	0.09\$	0.01\$	5 659 761	CCL INDUSTRIES INC	CCLA	303.99\$	5.01\$	250
TREVALI MINING	TV	1.22\$	0.04\$	5 246 540	SHOPFY INC	SHOP	102.71\$	4.92\$	347 043
STORNOWAY DIAMOND	SWY	0.83\$	0.01\$	5 208 654	CONSTELLATION	CSU	635.00\$	3.58\$	39 228
BZ GOLD CORP	BTO	3.72\$	-0.01\$	4 820 325	CCL INDUSTRIES INC	CCLB	301.63\$	3.14\$	50 380
APHRIA INC	APH	6.68\$	-0.32\$	4 655 935	Les plus fortes baisses				
iShares S & P TSX 60	XIU	23.16\$	0.13\$	4 631 704	HOME CAPITAL GROUP	HCG	17.71\$	-4.61\$	3 129 365
YAMANA RES INC	YRI	4.02\$	0.05\$	4 488 928	EQUITABLE GROUP	EQB	60.00\$	-3.80\$	368 617
CENOVUS ENERGY INC	CVE	13.85\$	-0.09\$	3 981 908	METHANEX CORP	MX	60.36\$	-1.65\$	342 351
					MOLSON COORS	TPX.B	128.00\$	-1.10\$	2333
					MULLEN GROUP LTD	MTL	15.59\$	-0.99\$	629 530
					CARGOJET INC	CJTA	45.00\$	-0.85\$	228

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK OF AMERICA	BAC	23.07\$	0.33\$	103 764 855	BERKSHIRE HATHAWAY	BRKA	247 200.05\$	3153.05\$	173
SPDR S & P 500	SPY	235.34\$	1.90\$	92 561 418	ALLIANCE DATA	ADS	260.62\$	19.98\$	1 399 787
FINANCIAL SELECT	XLF	23.40\$	0.39\$	85 717 093	SHERWIN-WILLIAMS	SHW	324.02\$	12.48\$	1 621 085
OCWEN FINANCIAL	OCN	2.49\$	-2.91\$	65 522 935	BIGLARI HOLDINGS	BH	436.10\$	11.65\$	4868
IPATH S & P 500 VIX	VXX	17.16\$	-0.45\$	65 016 001	SNAP-ON	SNA	173.13\$	9.36\$	1 732 022
FORD MOTOR	F	11.47\$	0.28\$	49 988 191	CABLE ONE INC	CABO	663.10\$	9.32\$	40 789
VANECK VECTORS	GDX	23.58\$	0.19\$	48 955 737	Les plus fortes baisses				
iShares MSCI	EEM	39.29\$	0.48\$	46 722 886	NVR	NVR	2065.08\$	-92.73\$	76 815
DIREXION DAILY JR	JNUG	5.75\$	-0.15\$	40 011 704	UNITED RENTALS	URI	113.24\$	-6.21\$	6 931 688
RITE AID	RAD	3.97\$	-0.11\$	37 964 885	RLI	RLI	53.01\$	-5.57\$	792 078
					MEDNAX	MD	61.30\$	-5.39\$	6 003 760
					WHITE MOUNTAINS	WTM	859.83\$	-4.70\$	12 795
					AZZ INC	AZZ	54.50\$	-4.30\$	477 549

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	13.11\$	0.27\$	41 958 598	NATIONAL WESTERN	NWLI	310.55\$	11.44\$	11 228
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	5.07\$	0.00\$	38 430 887	BUFFALO WILD WINGS	BWLW	163.75\$	9.25\$	1 086 638
EBAY	EBAY	32.53\$	-1.33\$	28 093 519	CREDIT ACCEPTANCE	CACC	205.06\$	7.64\$	319 080
FRONTIER	FTR	1.92\$	0.06\$	27 216 731	SELECT COMFORT	SCSS	33.18\$	7.31\$	11 828 222
CSX	CSX	49.56\$	2.63\$	25 360 641	ATRIION	ATRI	497.00\$	6.95\$	5904
QUALCOMM	QCOM	52.66\$	0.05\$	24 661 826	INTUITIVE SURGICAL	ISRG	814.45\$	6.75\$	394 608
MICRON TECH	MU	27.96\$	0.70\$	23 630 693	Les plus fortes baisses				
APPLE	AAPL	142.44\$	1.76\$	23 311 140	ALTISSOURCE	ASPS	25.44\$	-18.44\$	6 400 398
INTEL	INTC	36.18\$	0.27\$	22 968 222	TESARO	TSRO	139.01\$	-8.99\$	3 954 249
MICROSOFT	MSFT	65.50\$	0.46\$	22 299 310	HUNTINGTON	HBANP	1373.00\$	-7.75\$	80
					PROFPOINT	PFPT	71.00\$	-6.62\$	4 613 944
					TEXAS CAPITAL	TCBI	73.82\$	-4.93\$	2 541 419
					PLEXUS	PLXS	53.62\$	-4.60\$	865 846

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	15.12\$	14.44\$	14.48\$	-0.40\$
Barrick Gold Corp	ABX	26.01\$	25.36\$	25.86\$	0.38\$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	61.45\$	60.87\$	61.17\$	0.18\$
Bombardier CL A	BBD.A	2.40\$	2.33\$	2.36\$	-0.02\$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.29\$	2.25\$	2.27\$	-0.01\$
BCE Inc.	BCE	61.40\$	60.70\$	61.26\$	0.33\$
Bank of Montreal	BMO	99.25\$	98.14\$	99.04\$	0.81\$
Bank of Nova Scotia	BNS	77.08\$	76.40\$	76.80\$	0.45\$
CAE Inc	CAE	20.62\$	20.44\$	20.56\$	0.14\$
Cascades Inc.	CAS	15.48\$	15.28\$	15.35\$	-0.01\$
Cogeco Cable Inc.	CCA	76.98\$	76.16\$	76.64\$	0.48\$
Canfor	CFP	18.86\$	18.48\$	18.75\$	0.28\$
CIBC	CM	112.82\$	111.87\$	112.54\$	0.74\$
Canadian Natural Res.	CNO	44.69\$	43.70\$	43.82\$	0.12\$
CN Railway Company	CNR	101.15\$	99.10\$	100.36\$	1.64\$
Canadian Pacific Railway	CP	210.46\$	204.40\$	207.26\$	5.24\$
Canadian Tire	CTC	0.00\$	0.00\$	202.00\$	-0.75\$
Canadian Western Bank	CWB	28.30\$	27.88\$	28.12\$	-0.09\$
Domtar	UFS	50.32\$	49.76\$	50.10\$	0.32\$
Emera	EMA	47.49\$	46.96\$	47.36\$	0.22\$
Enerplus	ERF	10.53\$	10.14\$	10.15\$	-0.23\$
CGI Group Inc.	GIB.A	63.79\$	62.86\$	63.75\$	0.95\$
Transcontinental Inc.	TCL.A	23.99\$	23.49\$	23.58\$	-0.23\$
Great-West Lifeco	GWO	36.25\$	36.01\$	36.24\$	0.23\$
Industrial Alliance	IAG	56.94\$	55.56\$	56.87\$	1.55\$
Societe financiere IGM	IGM	39.89\$	39.53\$	39.63\$	-0.12\$
Imperial Oil	IMO	40.36\$	39.87\$	40.09\$	0.08\$
Quebecor Inc	QBR.B	41.43\$	40.93\$	41.06\$	-0.18\$
Loblaws Cos.	L	73.40\$	72.38\$	72.94\$	0.44\$
Laurentian Bank	LB	59.54\$	59.05\$	59.51\$	0.65\$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	32.47\$	32.03\$	32.17\$	0.03\$
Magna International	MG	55.69\$	54.23\$	55.41\$	1.31\$
Metro Inc.	MRU	42.35\$	41.65\$	42.25\$	0.56\$
National Bank	NA	55.06\$	54.31\$	54.36\$	-0.42\$
Precision Drilling Corp.	PD	6.03\$	5.82\$	5.82\$	-0.15\$
Jean Coutu Group	PJC.A	21.80\$	21.52\$	21.55\$	0.02\$
Potash Corp	POT	22.38\$	22.09\$	22.15\$	0.00\$
Power Corp.	POW	31.05\$	30.76\$	31.02\$	0.30\$
Power Financial	PWF	34.29\$	33.91\$	34.22\$	0.35\$
Quebecor Inc.	QBR.B	41.43\$	40.93\$	41.06\$	-0.18\$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	62.73\$	62.22\$	62.50\$	0.14\$
Royal Bank	RY	96.00\$	95.11\$	95.78\$	0.60\$
Saputo Inc.	SAP	45.30\$	44.60\$	44.82\$	0.18\$
Sears Canada	SCC	1.56\$	1.45\$	1.45\$	-0.10\$
Shaw Communications	SJR.B	28.65\$	28.47\$	28.55\$	0.00\$
Sun Life financial	SLF	47.90\$	47.11\$	47.80\$	0.68\$
SNC-Lavalin	SNC	53.90\$	52.93\$	53.05\$	-0.37\$
Superior Propane Corp	SPB	13.07\$	12.97\$	13.01\$	0.00\$
Suncor Energy Inc.	SU	41.08\$	40.62\$	40.65\$	-0.08\$
Telus Corporation	T	44.25\$	43.94\$	44.20\$	0.15\$
Transalta Corporation	TA	7.37\$	7.09\$	7.13\$	-0.16\$
Tembec	TMB	3.01\$	2.89\$	3.00\$	0.17\$
TD Bank	TD	66.42\$	65.79\$	66.04\$	0.20\$
Transcanada Pipe	TRP	63.88\$	63.20\$	63.56\$	0.25\$
Torstar Corp.	TS.B	1.80\$	1.79\$	1.79\$	0.00\$
Weston George Ltd	WN	118.56\$	117.02\$	117.80\$	0.73\$

HYDRO-QUÉBEC

Moins pour les employés, plus pour les cadres

JULIEN ARSENAULT
Presse canadienne

Hydro-Québec (HQ) a versé des primes moins importantes à ses employés l'an dernier après avoir modifié leur mode de rémunération, sans toutefois toucher à celui de ses cadres de direction et hauts dirigeants.

La rémunération incitative des employés de la société d'État a totalisé 22,2 M \$ en 2016, comparative-ment à 36,3 M \$ l'année précédente, révèle des données obtenues par *La Presse canadienne*.

Seuls les membres de la direction ainsi que les hauts dirigeants ont obtenu un montant plus élevé, soit 5,45 M \$, en hausse de neuf pour cent sur un an. L'an dernier, ils étaient 145 à se partager cette somme, comparative-ment à 135 en 2015.

« Nous avons mis en place une unité pour réaliser des acquisitions et faire grimper le chiffre d'affaires et ces nouvelles activités sont à l'origine de la progression du nombre de cadres », explique le vice-président aux ressources humaines chez HQ, Bruno Gingras.

En 2016, la part du lion des primes - soit 15,3 M \$ - a été versée aux quelque 1500 cadres et membres de la haute direction de la société d'État. Pour leur part, environ 1430 professionnels ont reçu 6,96 M \$.

M. Gingras a expliqué que la société d'État avait décidé de ne pas toucher à la façon de rémunérer ses cadres de direction et autres partons afin de « demeurer concurrentielle ».

« Contrairement à beaucoup d'entreprises, on ne peut offrir des options d'achats sur des actions ou une rémunération en actions, affirme-t-il. Lorsqu'on se compare à beaucoup de compagnies, nous sommes sous la médiane en ce qui a trait à la rémunération. »

À sa première année aux commandes de la société d'État, en 2015, le président-directeur général d'HQ, Éric Martel, a touché une prime de 119 450 \$ pour six mois de travail, un montant qui est venu s'ajouter à son salaire de base de 517 625 \$. Le montant pour l'exercice 2016 sera dévoilé dans le prochain rapport annuel, mais on peut s'attendre à ce que sa prime soit d'environ 250 000 \$, puisqu'il a droit à une rémunération incitative pouvant atteindre 50 pour cent de son salaire de base.

Afin de verser des primes, HQ

devait générer un bénéfice net de 2,55 milliards \$ - un montant qualifié de « déclencheur financier » - en 2016. Ses profits ont été de 2,86 milliards \$, ce qui constitue un recul de 2,8 pour cent par rapport à 2015.

Au sein de la société d'État, les primes au rendement versées au personnel oscillent entre 3 pour cent de leur salaire de base et peuvent atteindre 50 pour cent dans le cas de M. Martel.

CHANGEMENT DU MÉCANISME

L'an dernier, HQ dit avoir versé près de 14 M \$ de moins en primes en réduisant de cinq pour cent la rémunération incitative pour la majorité de ses cadres, ses professionnels, adjoints administratifs et secrétaires de direction en plus de l'abolir pour les employés non régis par une convention collective.

Par contre, depuis le début de l'année, elle a consenti à relever de 4,5 pour cent l'échelle salariale de ses cadres intermédiaires alors que celle de son personnel non régi a grimpé de 4,2 pour cent.

Cette mesure fait en sorte que plus de 2500 employés reçoivent un salaire de base plus élevé en contrepartie d'une baisse de leur rémunération incitative.

M. Gingras a fait valoir qu'au bout du compte, ces changements ont fait diminuer la masse salariale de la société d'État, sans toutefois dévoiler de données appuyant ses propos.

« Les modifications nous ont permis d'obtenir l'équivalent d'un gel de salaire de deux ans chez nos employés, a-t-il dit. La contrepartie a été d'intégrer une partie de la rémunération incitative dans le salaire de base. »

Primes versées par Hydro-Québec au cours des dernières années:

- 2014: 36,8 millions \$
- 2015: 36,34 millions \$
- 2016: 22,25 millions \$

Salaires moyens des cadres et professionnels pour l'année 2016:

- Cadres intermédiaires: 126 832 \$
- Cadres de maîtrise: 102 767 \$
- Professionnels et secrétaires de direction: 100 262 \$
- Adjoints administratifs: 57 652 \$

OR
1280,99
2,07

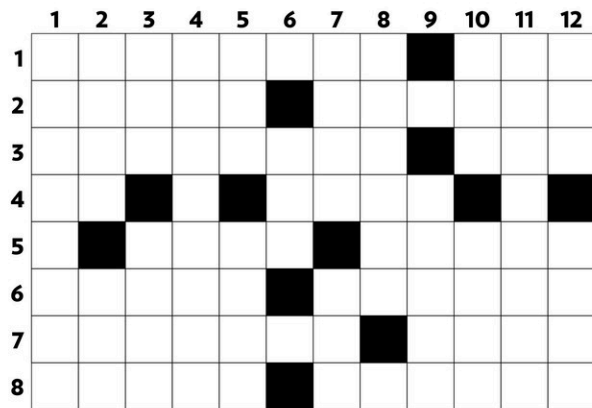
PÉTROLE
52,96
- 0,11

ALUMINIUM
0,85
-1,07%

EURO
0,6924
-0,001

LE DOLLAR
74,20
-0,04

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- Créer le premier ce qui n'existait pas encore - Article.
- Il vit dans un monastère - Fortement attaché à ses idées.
- Ils ne disent pas la vérité - Partie du vêtement qui entoure le cou.
- Désigne la 3e personne du masculin - Qui n'a pas encore servi.
- Petite poignée par laquelle on tient une tasse - Personne qui exécute des travaux de maçonnerie.

- Qui a la forme d'un cercle - Se fait en mettant de l'ordre.
- Exaspérée - C'est le continent le plus peuplé de la Terre.
- Astucieuse - Assaisonnées.

VERTICALEMENT

- Venir se fixer dans un pays étranger au sien.
- Se fête à la fin de l'année - Organisation des Nations Unies.
- Boisson fermentée préparée à partir de raisin frais - Ils font hihan.
- Percevoir par l'ouïe.

- Venue au monde - Elle coule dans l'arbre.
- Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
- Verbe auxiliaire - Qui sont à moi.
- Rend en moins de mots ce qui a été dit plus longuement.
- Sorte de grosse lanterne.
- Grande nappe naturelle d'eau douce - Petit carré noir d'un mots croisés.
- Science qui étudie le milieu naturel des être vivants.
- Il y en a dans l'eau de mer - Qui ont vu le jour.

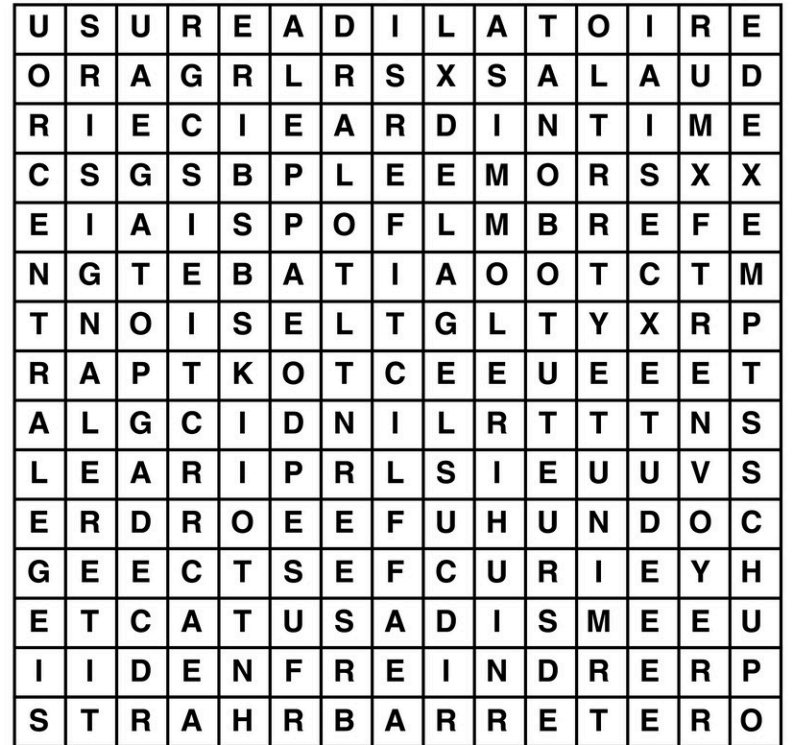
SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

- ACHETER
- ACTE
- AFFLICTIF
- APPEL
- ARRETER
- BARRE
- BREF
- CAS
- CENTRALE
- CIA
- CLASSER
- CROIX
- DATERIE
- DILATOIRE
- DIRE
- ECROU
- ENFREINDRE
- EPITIGE
- ESTER
- ETUDE
- EXCES
- EXEMPT
- EXIL
- FERS
- FEU
- FUITE
- GIBET
- GROSSE
- HART
- IMMOLER
- INDIC
- INTIME
- LEGALE
- LESION
- LOI
- MINUTE

POLICE ET JUSTICE - Un mot de 9 lettres



Solution du dernier problème BAGOUT 21-04-2017

- MOYENS
- OTAGE
- SADISME
- SIGNALER
- USURE
- NID
- RACKET
- SBIRE
- TEXTE
- OCCIS
- ORDRE
- RAPT
- SCHUPO
- TOLARD
- RENOYER
- SELLETTE
- TUTEUR
- SIEGE

MOTS CROISÉS

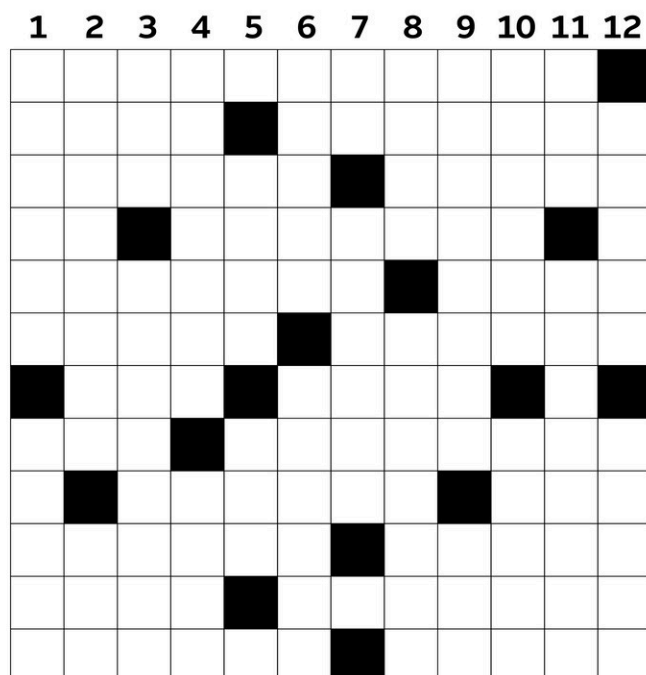
HORIZONTALEMENT

- Marque d'excentricité.
- Mille-pattes - Qui a perdu la vie.
- Repos - Manifestation morbide soudaine.
- Entre docteur et sciences - Aspirer délicatement.
- Façonnées - Arbre d'Afrique.
- Vin blanc - Professionnel qui chiffrer des données.
- Mélodie - On peut le gagner.
- Luth africain - Congeler.
- Calmé - Sa constitution date de 1787.
- Toiles peintes, sur une scène - Nonchalants.
- Lever les pattes - Déployer.
- Enlever le haut - Enveloppes.

VERTICALEMENT

- Vain - Paix civile.
- Cours d'eau - Du verbe avoir.
- Sri Lanka - Le glaïeul en est une.
- Poète et artiste suisse - Abri pour les navires.
- Éliminés - Poisson comestible.
- Fille du frangin - Prélever un liquide.

- Division d'une olympiade - Récompenses d'acteur.
- C'est l'élément de base des fromages - Petit furoncle.
- Brasier - Forme des cadres.
- Intitulée - Début de semaine.
- Attendri - Qui est taillé à même le roc.
- Se présenter en justice - Tondus.



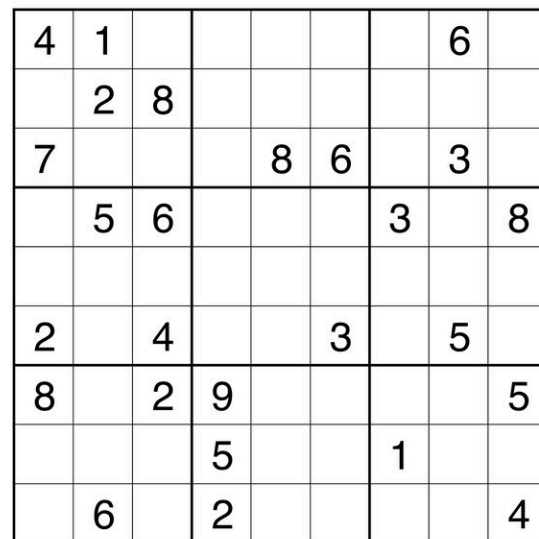
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



21 avril 2017

N° 4845

SUDOKU



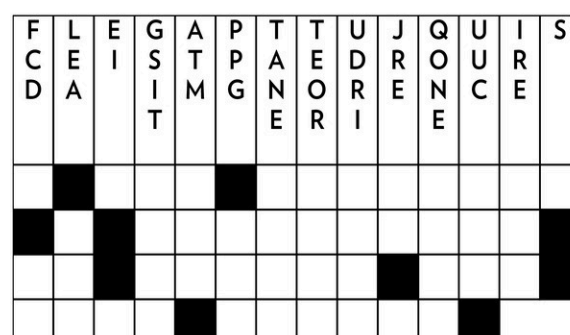
4121

4120

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



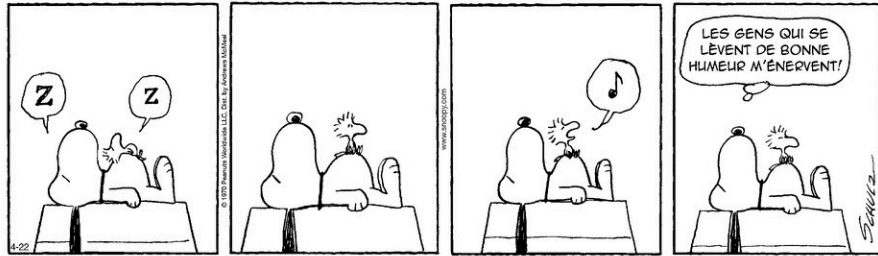
Thème : Citation de Louis XIV

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Claude Aveline: L'insolence est l'arme des personnes bien nées.

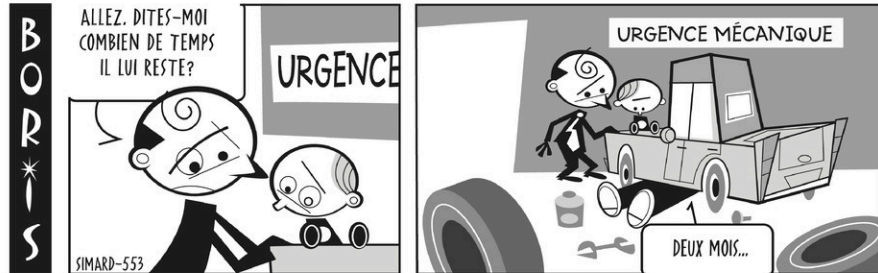
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 21 avril 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Étant donné que Mercure revient en Bélier, conjoint à Uranus, certains commentaires seront susceptibles de vexer des gens plus sensibles et vulnérables. La diplomatie sera donc fortement recommandée quant à l'expression de votre opinion. Insidieusement, les remarques plus délicates risquent d'être mieux reçues si elles sont formulées en tant que questions...

Taureau (20 avril au 20 mai): Maintenant que le passage du Soleil en Taureau éclaire votre époque anniversaire, et ce jusqu'au 20 mai prochain, vous ne devriez pas hésiter devant une initiative qui pourrait vous rapprocher d'un objectif, même si celle-ci semble quelque peu hardie. Cette étape vous appartient! Et l'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Poissons devrait plutôt vous favoriser...

Gémeaux (21 mai au 21 juin): L'arrivée de Mars en Gémeaux devrait vous permettre de recevoir un maximum de reconnaissance. Profitez-en pour faire état de vos impressions. Si les personnes qui vous entourent comprennent les sentiments qui vous habitent, elles seront en mesure de respecter vos choix. Et une inquiétude pourrait se dissiper assez rapidement, comme par enchantement.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Avec le retour de Mercure en Bélier, au carré de votre Signe, la réaction des autres risque d'être assez différente de celle que vous aviez anticipée, ce qui ne sera pas forcément négatif. Car la Lune et Vénus en Poissons seront des alliées. Toutefois, un petit sacrifice de courte durée est susceptible d'entraîner d'intéressantes répercussions à plus long terme. Pensez-y...

Lion (23 juillet au 22 août): Le retour de Mercure près d'Uranus en Bélier, autre Signe de Feu, devrait vous favoriser. Et ceci ne s'applique pas exclusivement aux relations personnelles, mais aussi aux partenariats d'affaires. Si vous planifiez bien vos manoeuvres, vous devriez être capable de faire d'une pierre deux coups. Quelqu'un souhaite que vous lui accordiez davantage d'attention. Regardez autour de vous...

Vierge (23 août au 22 septembre): L'arrivée de la Lune en Poissons, face à la Vierge, vous propose de terminer la semaine tel que vous le désirez. C'est le temps d'aller de l'avant et de prendre l'initiative. Si une situation qui vous concerne semble louche, vous avez parfaitement le droit de demander des explications. Toute personne qui joue franc jeu ne devrait pas craindre de se dévoiler.

Balance (23 septembre au 23 octobre): L'amitié ménage une petite place pour la brouille, et dans la brouille une autre pour la réconciliation. L'arrivée de Mars en Gémeaux pourrait bien donner des allures de montagnes russes à certaines de vos relations. Cependant, tout devrait finir par s'arranger une fois la poussière retombée. Et vous éviterez des problèmes en vous gardant de réagir impulsivement.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Il serait dommage de conquérir sans faire en sorte que les vaincus puissent se féliciter de vous avoir pour vainqueur. Les aspects planétaires actuels pourraient donner lieu à un endurant bras de fer, face auquel votre ténacité de Scorpion constituera un net avantage. Il ne restera qu'à vous assurer que les autres vous considèrent digne d'avoir gagné.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Pourquoi laisser des gens qui n'ont pas votre savoir faire diriger les opérations? L'arrivée de Mars en Gémeaux, face au Sagittaire, accentuera vos aptitudes de leadership. Les autres seront prêts à vous emboîter le pas, et l'hésitation sera la seule chose qui puisse jouer contre vous. Ne vous laissez pas éclipser par quelqu'un de mal intentionné. Prenez la situation en main!

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): S'effectuant au carré de Mars en Gémeaux, l'arrivée de la Lune en Poissons pourrait offrir sa part d'instabilité. Caractérisé par l'imprévisibilité, cet aspect ne se manifestera pas nécessairement dans les secteurs que l'on croit les plus vulnérables. Bien que la prévention soit judicieuse, c'est votre adaptabilité qui garantira le meilleur de votre fin de semaine.

Verseau (20 janvier au 18 février): Tout ira bien par la suite si vous ne donnez pas de mauvaises habitudes aux autres au commencement. Il serait regrettable de poser un geste que l'autre pourrait percevoir comme une récompense alors que son attitude était plutôt décevante. Il sera primordial de vous respecter suffisamment pour faire part de votre désapprobation face à un comportement que vous jugez inadéquat.

Poissons (19 février au 20 mars): Un même geste n'entraînera pas forcément toujours des conséquences comparables. On ne peut pas toujours se fier aux statistiques et aux probabilités, le hasard pouvant également avoir son mot à dire. La Lune en Poissons exalte les forces de votre inconscient. Laissez-vous guider par votre intuition plutôt que par la logique pure... pour prendre une décision.

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

21 AVRIL	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Kate/M-im-Mim	Mécan-imaux	Second Regard	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Les échangistes			Un gars, une fille	Downton Abbey			Entrée principale			Silence, on joue!
V	Les Prix JunEAU	Histoire de succès	Les Infos	(:40) Les Infos	Guerre des clans	Souper parfait	Atomes crochus	CSI: NY / La guerre des nerfs	UNE PASSION 3 ÉTOILES (2014) avec Shawn Roberts, Danielle Panabaker.				NORA ROBERTS: HANTÉE PAR LE PASSÉ (2008) Brittany Murphy.		Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Denis Lévesque		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles	LA VIE DE LOLA (2010) Greta Gerwig.			(:45) Tom et Jerry	Nouve- lles	Les feux de l'amour	(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles			
TQc	L. People	Sam, pompier	Le Bricoleur	Pat'Pa-trouille	Dora	Pierre Lapin	Banc public	Génial!, Jean-Thomas Jobin.	Questions de société	Format familial	Cuisine futée,	Toc toc toc	(:25) Toc toc toc	Vic Viking	Argon- autes	Cités d'or	Salmi- gondis			
21 AVRIL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00							
CKTV	Le Téléjournal 18 h		Galas ComédiHa! 2016 / Patrice L'Ecuyer			Ti-Mé Show / Patrice L'Ecuyer, Les Denis Drolet.		Les dieux de la danse / Joannie Rochette, Jonas.		Le Téléjournal			FILIERE 13 (2009) avec Guillaume Lemay-Thivierge, Paul Doucet, Claude Legault.							
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre		911	SQ	TRAFFIC MORTEL (2007) avec Scott Adkins, Jean-Claude Van Damme.				Taxi payant	Trouve-moi ça!	Zone Séduction							
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	Dans ma tête	LE MÉCANO (2010) avec Ben Foster, Donald Sutherland, Jason Statham.			TVA nouvelles		(:35) Denis Lévesque	(35) L'ARÈNE (2011) Samuel L. Jackson.									
TQc	Le dernier passager		Les Appendices	Like-moi!	di Stasio / Fouiner chez les chefs		Microphone / Marie-Pierre Arthur, Fred Fortin.		MTL		Belle et Bum / Daniel Lavoie, Vianney.		Poldark							
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les couleurs du Maroc / Bleu		Demain - Mélanie et Cyril parcourent le globe à la recherche de solutions aux extinctions.			Partir Autrement en famille		Journal/(:20) J.Afrique	(:40) MES HÉROS (2012) Josiane Balasko.									
CANAL D	Le cosmos dans tous ses états / Les étoiles extrêmes		100 % Justice	Secrets judiciaires	JonBenét Ramsey, 20 ans après		En quête de vérité / Souffrance		Club des enquêteurs / Elle a dit, il a dit		La malédiction de Shepherdstown		Comme du monde							
RDI	Le National	RDI économie	24/60			Les grands reportages / Dans la tête d'Emmanuel Macron?		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60							
RDS	(16h30) Le 5 à 7	Hockey 360°	Oups	30 images/seconde	24CH	Hors-jeu 2.0	Zone Langlois	L'antichambre	Sports 30		Sports 30	Le show de moto	Poker							
VIE	Pro du patio	Le pro du sur mesure	J'ai raté mes rénos!	Design V.I.P.	On efface et on recommence		Vendre ou rénover / Deux générations de sportifs		Bye-Bye Maison	Idées grandeur	César à la rescousse / Pittbull en probation		Médium							
SERIES+	Franklin & Bash / Bon flic, mauvais flic		Racines			Sur-vie		Hawaii 5-0 / Hana Keaka		Élémentaire / Cocktail zolotov		La firme / Chapitre neuf		Les mystères de Laura						
Z	(17h00) Pêril en haute mer	Les Blood Brothers	Week-end de bois	Maripier!	Américans: rapides et musclés / La Falcon d'Aaron		Remorquage à South Beach	Prêt sur gage Partie 1 de 2	Infiltration	Sexe Shop / Le BDSM	Beachclub	Jobs de bras	Le Carol, bar de danseuses							
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Achète, retape	Achète, retape	Aux armes! / Le vétéran du Vietnam		À feu et à sang / La bataille d'Antietam		Fais un homme de toi	Rapides et dangereuses	Sur la trace des momies / La jeune fille inca		Les montagnards							
ÉVASION	Les routes mythiques / La route de l'Éden		99 envies d'Évasion / La région de Lisbonne			Le wine show		Hell's Kitchen		Hell's Kitchen		Coups de Food / Mahée Paiement		Le wine show						
ARTV	Janette, ma vie en trois actes		Défier la magie	Ils de jours, elles de nuit	Code(s) Polar / Les lieux du crime		Outlander: Le chardon et le tartan		(:10) Outlander: Le chardon et le tartan			Les grandes entrevues								

Petites Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

JUMELÉ à vendre, Cartier du Manoir Arvida, sur 4 étages, orienté Est Sud Ouest, plafond 9pi, pl. bois franc, 2 s/bains, coin lavage, grand terrain, offrant beaucoup d'intimité, arbre mature, très propre, libre rapidement, 418-548-7219

SHIPSHAW 1530 Delisle, bungalow, avec logement 4½, rénovation, moderne, verrière, terrain 165'X165' et patio, libre rapidement, évalué à 238,000\$. DuProprio.com #691952. Tél.:418-690-6659.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 3½, 4½, 5½, 6½, repeints, non meublés, semi-meublés ou meublés, possibilité chauffés, éclairés, ascenseur, neufs, finition au choix du locataire. Près Place du Royaume, UQAC, rue Des Grands-Ducs. Courriel: lesconstructionsmt@gmail.com Tél.:418-815-3383.

2 CHAMBRES, 4½, centre-ville Chicoutimi, près hôpital et Cégep, 1^{er} juillet, 418 696-0665

2½, non ch./écl., pour personne seule, eau chaude fourni, stat., entrée indépendante, 370\$ par mois 418-549-3515 ou 815-8424

2 X 4½ CHICOUTIMI,
418-540-27-01 ou 418-944-146

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement Rénovés Céramique et bois flottant

Tél.:418-944-8580

3½, 4½ et 5½

CHICOUTIMI près centres d'achat, entièrement rénovés, possibilité de chauffé, éclairé. Tél.:418-612-6354.

3783 Tessier, 4½ style condo, entrée sécurisée, insonorisation supérieure, non ch., non écl., 650\$/mois, 418 550-4804

6737 Logements à louer

3799 RUE STE-CÉCILE, 4½ rénovation au complet en 2016. Rideau incl., non ch./non écl., non-meublé, 560\$/mois, rez-de-ch. libre 1^{er} juin 418 542-8455 ou 418 550-4286.

3½ - 817 McLaren, très grand, terrasse 16x24, non ch., non écl., 540\$,418 550-4804

3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournis, (3½) 440\$, (4½) 540\$, libre ou 1er juil., 418 699-0105.

4½, 1135 d'Angouleme, Chicoutimi, 695\$/mois, ch./écl., eau chaude, 418 696-4360 / 418 817-6792.

4½, 3685 St-Léandre, Jonquière, insonorisé de qualité supérieure, libre, 540\$, rez-de-ch., remise, 581 882-6009.

4½, 3½, libres immédiatement, stats., endroit tranquille, galeries. 418-590-5318.

4½, 400\$, non ch./écl., déneigé l'hiver, libre 1^{er} avril, 463 Jos-neil-Girard, 418 672-6049

4½, 525\$, non ch./écl., idéal pour étudiant, 418 602-4226

4½ À CHICOUTIMI près centre d'achat, rez-de-ch. Pl. béton, presque neuf Jean-Guy : 418 540-1234 ou Régis : 418 592 7899.

4½, CHICOUTIMI, 1115 Joseph-Dandurand, près des centres commerciaux, 685\$ non ch./écl., libre immédiatement, 418 678-2960

4½, secteur Cégep de Jonquière, très propre, beaucoup de commodités, libre mai et juin, remise int, un stat, pas d'animaux. Tél.: 418-812-7027, 418-812-1947.

4 ½ SEMI SOUS-SOL chauffé, éclairé eau chaude, Super écran Vidéotron, déneigé, libre 1 mai, 550\$/mois, 418 542-3073

5½, 3720-2 Alsace, Jonquière, 2^e étage, entrée indépendante, remise ext., libre, 2 stat., 665\$, non ch./écl., déneigé, 418 818-4046

5½ À Rivière Du Moulin (rez-de-ch.) et un 4½ jumelé. Jean-Guy Simard : 418 540-1234 ou Régis Morin : 418 592-7899

6½ - VUE sur Le Saguenay, semi-meublé, non ch. ni écl., libre juil., 1150\$, 418-540-9593

7½ sur 2 étages, 299 Rimbaud, stat. et terrain privé, clim., échangeur d'air, remise 24' long, non ch., non écl., 1060\$/mois, 418 550-4804

À ARVIDA, 4½ non ch. non écl., 1^{er} juillet, 500\$. Quartier Ste-Thérèse 418 820-1114.

À JONQUIÈRE, centre-ville, 4½ entièrement rénové, non ch. non écl.,550\$ 418 820-1114

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

promotion
3½ à partir de 500\$/mois
5½, à partir de 700\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303
(sans frais) ou
418-812-4470

A LOUER, 2½, 3½, 4½, bons prix.
418-543-2362

ARVIDA 4 1/2, 2e étage, aire ouverte, tranquille, non-fum., pas d'animaux, idéal retraité, 715\$/m., chauffé éclairé. Tél.:418-548-5028.



ARVIDA CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS 2½ à 5½, 455\$ à 599\$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773

ou

418-512-3565

BELLE VUE, 5½, non ch., ni écl., semi-meublé ou non, 625\$ 418 820-5673

CHÂTEAUGUAY, 3½, 385\$, pas ch., ni écl., 418 718-0029.

CHICOUTIMI, 3½ et 4½, 435\$ tout compris à 595\$, près services, 1er juil. 1 418 834-6144.

CHICOUTIMI 3½, rez-de-ch., non-fum., idéal retraité, 450\$/m. chauffé. Tél.:418-543-0812.

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625\$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4½ libre 1^{er} juillet, 575\$ non ch./non écl., non meublé, 418 690-2433

CHICOUTIMI 4½, près Place du Royaume, rue Joseph-Dandurand, Lorenzo Genest et des Crécerelles, très propre, un stat., remise, pas d'animaux disponible mois de mai. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

Chicoutimi-Nord, 3½ (545\$), 4½(595\$), 644 Cabot, ch./écl., électro, idéal retraité ou semi-retraité, autonome, sécurisé, bouton panique, 418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI Nord, 4½, 575\$, non ch., non écl., déneigement, remise, 418 718-0029

CHICOUTIMI Nord, 5½, 675\$, pas ch., ni écl., déneigement, remise, 418 718-0029

CHICOUTIMI, près du centre-ville, grand 4½, balcon, walk-in, céramique et bois franc, près des services, stat., 595\$, 418-591-0459.

JONQUIÈRE, 1 1/2, sécuritaire, idéal personne âgée, ch./écl., meublé, lav/sec., aspirateur, 375\$/mois, 418-542-8843.

JONQUIÈRE-1 mois gratuit, 4½ (375\$), 5½ (435\$), 6½ (475\$), remise, 418-547-6469.

JONQUIÈRE, 1 mois gratuit, 4½ et 5½, 460\$ à 595\$, libre imm.ou 1er juil. 1 418 834-6144

JONQUIERE

2306 Truchon, Jonquière, rez-de-chaussée, rénovation, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIERE 3½, 4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour 4½ seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE, 3587 Racine, secteur Kénogami, 4½, rez-de-ch. d'une maison, non ch., non écl., 2 stats., cabanon, accès cour arrière, 618\$/mois, libre 1er juil., 418 542-6229

JONQUIÈRE, 3½, non ch./écl., avec toile et luminaires, près Cégep, 460\$, non-fumeur, pas d'animaux 418 820-6623.

JONQUIERE 3½, St-Georges, grand, 475\$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-550-5187.

JONQUIÈRE, 4½, 1^{er} juil., 3463 Du Muguet, 565\$, non ch. non écl., toit cathédrale, stat. déneigné, 418-542-3542, 418-540-5130

JONQUIERE 4½, 3725 D'Avignon, près cégep, sécurité, 635\$ chauffé, eau chaude fournie, Tél.:418-376-0756, 418-817-6792.

JONQUIERE

4½, 5½ (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

6737 Logements à louer

JONQUIERE, 5½, rue des Sizerins, 585\$, non ch. ni écl., près du IGA St-Hubert, grand parc en arrière Tél.:418 817-2578.

JONQUIERE rue St-Hubert, 3½ et 4½, idéal retraités ou semi-retraités, entrée contrôlée, chauffé, éclairé. Tél.:418-540-1234.

KÉNOGAMI 5½, 2e étage, 530\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.418-812-2989.

LA BAIE 3½ Semi-meublé, non ch./écl., eau ch., réf.demandées, 405\$, 418 544-6320.

LA BAIE 4½, Bagotville, style condo, idéal couple ou personne seule, 600\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-544-1681.

SAINT-HONORÉ 4½/2, demi-sous-sol, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, très propre, idéal pour couple ou personne seule, non-fumeur, pas d'animaux, 500\$/mois, plusieurs extras, libre 1er juillet. Tél.:673-7672.

ST-FULGENCE 4½, 370\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-545-9447.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI constructiopn neuve, belle vue sur le Saguenay, près hôpital, libres. Tél.:418-590-5318.

6761 Chambres à louer

À l'arrière Place du Royaume, près arrêt autobus, buanderie, Internet, 418-549-3621

6762 Maisons à louer

2 JUMELÉES à louer ou option d'achat, 4 chambres, Saint-Honoré, 418-540-2701, 418 944-1466.

Arvida maison en rangée, 2 c. à c., 3 niveaux, 793\$, non ch., non écl. Tél.:418-699-1413.

CHICOUTIMI-NORD, début juin, meublé, piscine, foyer extérieur, abri d'auto, pour 1 an ou +, 1,300\$/mois. 418-545-8302.

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

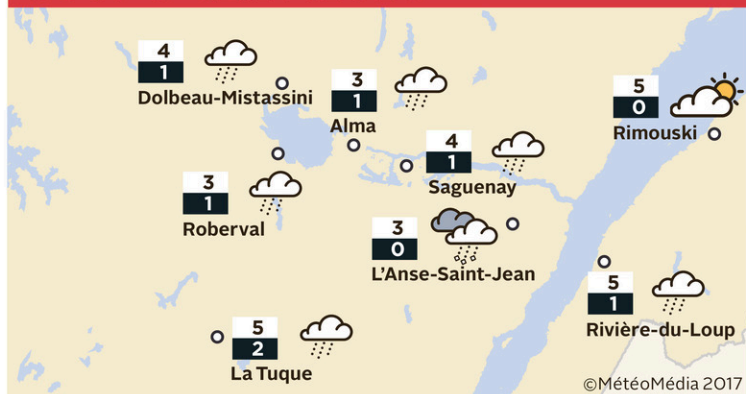
6767 Bureaux et locaux à louer

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850\$. Tél.:418-549-3233.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturerie, etc. 418 812-2989.

LOCAL À LOUER 46' X 24', 2e 50' X 50', chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. -3

Pluie et neige
Précipitations: 90%
Vents de l'est 23 km/h

Lundi
Max. -1
Min. -10

Ensoleillé
Précipitations: 20%
Vents du nord-ouest 20 km/h

Dimanche
Max. 10
Min. -6

Averses
Précipitations: 40%
Vents légers

Mardi
Max. 5
Min. 2

Passages nuageux
Précipitations: 20%
Vents du nord-ouest 19 km/h

AU QUÉBEC

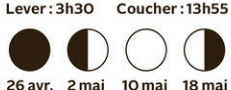
Baie-Comeau	Variable	3	1
Chibougamau	Plu et nei	3	0
Gaspé	Variable	3	-1
Gatineau	Pluie	13	5
Îles-de-la-Mad.	Beau	1	0
Maniwaki	Pluie	10	3
Montréal	Pluie	10	7
Mont-Tremblant	Pluie	10	4
Québec	Pluie	4	2
Rimouski	Éclaircies	5	0
Sept-Îles	Variable	2	0
Sherbrooke	Pluie	7	4
Tadoussac	Pluie	3	1
Thetford Mines	Pluie	4	1
Trois-Rivières	Pluie	7	6
Val-d'Or	Plu et nei	4	1

LE SOLEIL



Durée du jour: 14h01

LA LUNE



LES MARÉES

	La Baie	Chicoutimi
	Heure	Hauteur
	0h14	3,8
	6h24	1,6
	12h32	4,2
	19h03	1,2
	0h47	3,1
	7h48	1,3
	13h00	3,6
	20h34	1

LE VENT

Vents Est à 28 km/h



Téléchargez **MétéoÉclair** sur votre téléphone intelligent.

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage, Tél.:418-591-0087.

**SERVICES ET EXPERTS****6778 Vacances et voyages**

FORFAIT Casino Charlevoix, le samedi 22 avril en soirée. Départ Jonquières, Chicoutimi et La Baie. Pour info : Nicole Tremblay 418 544-3860, détenteur de permis GVQ

6786 Services financiers et impôts

ASSURANCE VIE sans examen médical, de 40 à 85 ans, appelez-moi! 418 820-1715

LUCIE DORÉ
SERVICE D'IMPÔT, 418 820-5673

6787 Argent à prêter**PRÊTS DE 500\$**

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

IMPOT - IMPOT - IMPOT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault
418-547-0898

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

6796 Toitures

TOIT-DURE: experts en toiture de bardeaux, meilleur prix. Licence R.B.Q. 5722-4081-01. Soumission gratuite. Tél.:418-590-4309.

6797 Paysagement et services extérieurs

PELOUSE MF Pour l'entretien de votre terrain, faites appel à nos experts. Montage et démontage d'abris d'auto, nettoyage printemps et automne, tonte de pelouse. Tél.:418-812-2060, Martin Fillion.

**SERVICES PERSONNELS****6816 Agences de rencontres**

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

6817 Amitié et rencontres

A cette dame qui a appelé Thomas Gosselin, j'aimerais bien que tu me rappelles. Merci!

6819 Messages personnels

20 ans, 5pi et 1, 105 lbs, JEUNE beauté, cheveux long blond, magnifique visage, corp splendide et très ferme a la peau de soie. Jeunesse, beauté et sensualité dans un moment intime dédié au plaisir des sens... corp à corp... (pas de texto, pas de numéro bloqué), 581 234-2406

À Alma! Belle brunette bronzée et grassette je reçois et me déplace partout 418-321-8115

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALLO!! Besoin de relaxer? Appelle jolie petite Tina. Tél.:418-376-0165.

ALYSON, adorable, 25 ans, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418-376-9140.

Arvida massage suédois, détente, thérapeutique, 6 ans exp., Caroline. Tél.:418-213-1412.

6819 Messages personnels

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8h. Tél.:418-376-1274.

CAROLLE, massage, rasage, mardi au samedi inclus. ENGAGEONS 418-690-3142.

FANNY, Belle et Disponible, possibilité déplacement. Tél.:418-261-2579.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE Joanie, reçoit et se déplace.
Tél.: 418 820-9122.

JOLIE SEXY SENSUELLE,
disponible le samedi, Chloé : 418 719-1919

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

MARIA, 30 ans, jeune espagnole,
reçoit en privé, 819-860-4484.

SHIRLEY «SYLVIANE»
JEUNE, jolie, cheveux longs, grandes jambes, gros buste, offre relaxation et détente. Tél.:418-542-7472.

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.

Splendides Chrystal et Saloméa reçoivent et se déplacent. Tél.:581-490-1994.

VÉRO
Tél.: 581-882-0191

**EMPLOIS****6831 Aide familiale demandée**

PERSONNES honnêtes et sérieuses, travail domestique, chez personne âgée, 14 jours par mois. Avec références. Tél.:418-540-0846.

6834 Offres d'emploi**CAMELOT RECHERCHÉS**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À NORMANDIN

Contactez Serge Paradis
418-679-6871

LE Crapaud d'Alma est à la recherche d'un(e) sous-chef et d'un(e) cuisinier(e) salaire très compétitif. 418-719-0343

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/
Progrès Week-End ★

À St-Honoré
80/180 copies

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/
Progrès Week-End ★

À Chicoutimi-Nord
225 copies

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

6834 Offres d'emploi**RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
Progrès Week-End
inclus le samedi

6 jours/semaine

Salaire très substantiel

Choix d'un secteur parmi les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et
aux retraité(e)s
de 60 ans et plus!



Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

**VÉHICULES****6851 Automobiles**

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CHEVROLET Malibu LT 2006, 180,000 km, propre, bon état, 2,300\$. Tél.:418-549-0186.

6856 Véhicules demandés**1000\$ ET MOINS**

ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6857 Motorisés et roulottes

FIFTHWHEEL Cougar, 2011, 38', 3 extensions, 1 chambre des maîtres et chambre fermée avec 4 lits, 29,500\$. Tél.:418-592-7781.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

Chaloupes en aluminium 12', 800\$ et soudure aluminium stainless. Tél.:418-815-7657.

6859 Motos, VTT et motoneiges

ENTREPOSAGE de motoneige au sec, 418 818-6130, 418 543-4281.

**MARCHANDISES****6873 Divers à vendre**

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

SCIURE DE FEUILLUS tremble (10\$/tmv.) ou bouleau (20\$/tmv.) Valibois 418 673-7783.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateurs, lave-vaiss. 418 690-4579

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOULEAU, MERISIER, ÉRABLE VERT: 90\$. TREMBLE: 60\$. Livré. PRO-FORÊT. Prends réservation : 418 673-3161/590-0365.

MERISIER, ÉRABLE ET BOULEAU 90\$ la corde livrée, tremble en 12pi, 40\$ la corde, 418-540-2364.

TREMBLE EN LONGUEUR de 16 pieds, non livré, 25\$/corde, BOULEAU 45\$/cordes, 418-540-1096 ou le 418 540-4666.

LES PETITES ANNONCES**418 549-4444**leQuotidien
leProgrès

Musique illimitée contrevient à la loi, tranche le CRTC

Presse canadienne

OTTAWA - Les abonnés de Vidéotron ne pourront plus écouter de la musique en continu exempte de leur forfait de données cellulaires.

Le service Musique illimitée contrevient à la Loi sur les télécommunications, a tranché le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), jeudi. Vidéotron a 90 jours pour se conformer à la décision.

«On l'appellait Musique illimitée, mais c'était très limité, a affirmé le président du CRTC, Jean-Pierre Blais. C'était seulement disponible pour une certaine classe d'abonnés, ce n'était que pour certains programmes qui avaient reçu la reconnaissance de Vidéotron, tous les autres étaient exclus, donc c'était indûment injuste.»

Ce service lancé en 2015 permet à certains abonnés de Vidéotron d'écouter de la musique en continu sur 19 applications comme Google Play et Spotify sans gruger leur forfait de données de cellulaires. Il est seulement offert aux abonnés des forfaits premium.

Le concurrent Rogers avait déposé une plainte au CRTC, faisant valoir que le service n'est pas offert à tous les abonnés des services de téléphonie cellulaire de Vidéotron et qu'il exempte certaines applications de musique en continu de l'utilisation des données au détriment d'autres.

Vidéotron contrevient ainsi aux règles établies par le CRTC, qui empêchent les entreprises de télécommunications de favoriser certains clients pour la transmission des données sans fil.

Le CRTC juge que cette pratique limite le libre choix des consommateurs et influence le contenu disponible en ligne, portant ainsi atteinte à la neutralité du web. Elle désavantage notamment les applications exclues du service et les stations de radio qui offrent leurs émissions en continu sur internet.

«Ça va être les consommateurs qui vont décider qui sont les gagnants et les perdants dans un marché concurrentiel et non Vidéotron», a souligné Jean-Pierre Blais.

UNE DÉCISION CRITIQUÉE

Vidéotron s'est dite déçue de cette décision du CRTC puisqu'elle juge que son service répond aux besoins des consommateurs.

Dans un communiqué, sa présidente et chef de la direction, Manon Brouillette, a écrit que «Musique illimitée était un parfait exemple d'innovation et de diversification» qui lui permettait de «se démarquer des autres fournisseurs de services sans fil dominants pour le plus grand bénéfice des consommateurs canadiens».

Vidéotron a indiqué que son service Musique illimitée allait être maintenu pour l'instant et que les abonnés seraient informés des développements. Elle veut analyser la décision du CRTC avant de décider des pistes d'action à prendre.

Pour sa part, Rogers se réjouit. «Nous sommes heureux que les fournisseurs internet ne puissent plus jouer le rôle contrôleur et donner un accès privilégié à quelques abonnés», a fait savoir le premier vice-président de Rogers Communications, David Watt, par voie de communiqué.

Le groupe OpenMedia, qui milite pour que le web soit accessible, a également salué cette décision du CRTC parce qu'elle met fin à une pratique «anticoncurrentielle, mauvaise pour les consommateurs et qui limite l'innovation dans l'économie numérique». Son porte-parole, Josh Tabish, espère que cela incitera les fournisseurs à cesser de limiter les données dans leurs forfaits.

Le CRTC en profite pour lancer un message aux fournisseurs. Il s'attend à ce qu'ils continuent d'investir dans leur réseau pour se faire plutôt concurrence sur leur capacité, leur vitesse et leurs prix.

LEURRE INFORMATIQUE

Sylvain Bourassa devra rester à La Tuque

PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — On en sait maintenant un peu plus sur les conditions de remise en liberté qui ont été imposées à Sylvain Bourassa, qui était jusqu'à mercredi directeur de l'information de TVA Trois-Rivières. Bourassa, 46 ans, est accusé de leurre informatique sur une personne d'âge mineur et d'avoir rendu accessible du matériel sexuellement explicite à un mineur. L'homme qui a été arrêté à Trois-Rivières a comparu au Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce mercredi après-midi.

Sylvain Bourassa, qui doit revenir en cour le 16 juin prochain pour la suite des procédures, a pu retrouver sa liberté sous de nombreuses conditions. Celui qui a une résidence à Trois-Rivières doit désormais habiter à La Tuque, où se trouvent ses parents, et il lui est interdit de changer d'adresse sans en aviser le tribunal.

Bourassa, dont la présumée victime est âgée de 15 ans, ne doit pas entrer en contact avec elle ni avec cinq autres personnes également d'âge mineur. Il ne peut non plus se trouver dans un rayon de 200 mètres de la résidence de sa présumée victime, de même que d'une résidence de Saint-Joseph-de-Beauce et n'a

pas non plus le droit de se trouver au Camping Belle-Vue de Sainte-Croix-de-Lotbinière.

Finalement, il ne peut posséder d'ordinateur ni d'équipement lui permettant d'avoir accès à Inter-

Sylvain Bourassa, dont la présumée victime est âgée de 15 ans, ne doit pas entrer en contact avec elle ni avec cinq autres personnes également d'âge mineur.

Par ailleurs, outre ses propres enfants, il ne peut avoir de contact avec aucune personne d'âge mineur, ni se trouver dans des parcs, piscines, terrains de jeux et cours d'école sauf en présence d'un adulte au courant des accusations qui pèsent contre lui.

net, ne doit pas posséder d'abonnement à un fournisseur Internet et ne peut résider dans un endroit où se trouve un ordinateur. Il doit finalement garder la paix, avoir une bonne conduite et ne peut se chercher d'emploi ou occuper un emploi où il pourrait se trouver en présence de personnes de moins de 16 ans.

Selon l'enquête menée par le Service des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec, il aurait tenté d'entrer en contact avec la présumée victime d'âge mineur par l'entremise des médias sociaux. Les gestes reprochés auraient été posés entre le 21 juin 2016 et présentement. D'ailleurs, l'enquête n'étant pas terminée, la Sûreté du Québec n'exclut pas que d'autres accusations puissent être portées dans cette affaire.

Arrêté à son domicile mercredi, Sylvain Bourassa fait face à deux accusations qui concernent la même présumée victime. Une perquisition a également eu lieu à son domicile ainsi qu'aux bureaux de la ministre Julie Boulet où, durant deux mois cet hiver, il occupait la fonction d'attaché de presse avant de revenir à ses fonctions de directeur de l'information à TVA Trois-Rivières le 27 mars dernier. Ces deux saisies



Sylvain Bourassa devra désormais résider à La Tuque plutôt qu'à son domicile de Trois-Rivières pendant la durée des procédures judiciaires. — ARCHIVES LE NOUVELLISTE

concernaient principalement du matériel informatique.

Mercredi, la ministre Julie Boulet se disait sous le choc d'apprendre cette nouvelle, et qu'elle n'avait jamais eu connaissance de quoi que ce soit durant la courte période où M. Bourassa a occupé ses fonctions d'attaché de presse.

Dès l'annonce de sa mise en accusation, la direction de TVA a annoncé que Sylvain Bourassa était suspendu sans solde durant les procédures judiciaires. Jeudi matin, le profil Facebook de l'accusé était toujours actif. Il a cependant été désactivé au courant de la journée.

Bourassa a retenu les services de l'avocat Simon Ricard de Trois-Rivières pour le représenter durant les procédures. Jeudi après-midi, Me Ricard indiquait n'avoir aucun commentaire à faire, étant donné qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de prendre connaissance de la preuve dans ce dossier. **AVEC LA COLLABORATION DE NANCY MASSICOTTE**

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Rio Tinto

INFORMATION ET CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC SUR LE
PROGRAMME DÉCENNAL DE DRAGAGE D'ENTRETIEN ET DE RÉFECTION DES QUAIS POUR LES INSTALLATIONS
PORTUAIRES DE PORT-ALFRED, À LA BAIE

Le programme décennal permettra aux installations portuaires de réaliser un dragage d'entretien tous les 4 ans afin de maintenir les profondeurs sécuritaires pour la navigation et les opérations courantes. Également, des structures le long de la rive et sous le quai Duncan sont abîmées par endroits. Le programme prévoit la réalisation de travaux afin d'assurer le maintien des opérations et la sécurité des installations.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 18 avril 2017. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque de La Baie

1911, 6^e avenue,
Arrondissement La Baie,
Saguenay (Québec) G7B 1S1
Tél. : 418-698-5350

Heures d'ouverture :

Lundi : fermé
Mardi : 10 h – 20 h
Mercredi : 10 h – 20 h
Jeudi : 10 h – 20 h
Vendredi : 10 h – 20 h
Samedi : 10 h – 17 h
Dimanche : 10 h – 17 h

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél. : 514 987-6184

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h
Samedi : 11 h – 17 h
Dimanche : 11 h – 17 h

La bibliothèque sera fermée le 22 mai 2017

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h
13 h – 16 h 30
Le centre sera fermé le 22 mai 2017

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732, de même que sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :

Le lundi 8 mai 2017 à compter de 19 h 30
Auberge des 21, salle 602
21, rue Mars, Arrondissement La Baie, Saguenay

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 2 juin 2017 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

21 avril 2017

Cet avis est publié par RIO TINTO conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q-2, r.23).

Appel d'offres 2017-061
Lignage de la chaussée
sur le territoire de la
Ville d'Alma

La Ville d'Alma demande des soumissions pour le **lignage de la chaussée sur le territoire de la Ville d'Alma**.

Les documents contractuels pourront être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SÉAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre devra être déposée dans une enveloppe cachetée et clairement identifier, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au **jeudi 11 mai 2017 à 10 h 30**, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat
Greffier de la Ville d'Alma

Les Antoniennes de Marie
927, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi QC G7H 2A3

Les Antoniennes de Marie sont à la recherche

D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
ET DE PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES

Milieu de travail enrichissant et respectueux où l'attention aux personnes est priorisée.
Trois jours par semaine avec possibilité d'en faire plus.
Horaire sur rotation comprenant une fin de semaine sur deux.

Par courriel à :
servadm@soeursantoniennes.org
ou par téléc. au : 418 693-8609

AVIS DE DÉCÈS

**BROSSEAU
(Mme Armandine Beaulieu)**



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 18 avril 2017, à l'âge de 98 ans et 6 mois, Mme Armandine Beaulieu, épouse de feu M. Louis-André Brosseau, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Joseph-Charles Beaulieu et de feu Mme Clémentine Drouin. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**



le vendredi 21 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Le service funéraire aura lieu le samedi 22 avril 2017 à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: feu Paul (Réjeanne Laroche), Micheline, Jacques (Doris Villeneuve), Alain, Gaétane (Réjean Guay), P.A., Line (Roger Mercier), Hélène (Donald Gauthier) et Jean (Pierre Bolduc); ses petits-enfants: Michel Brosseau, Érik, Karine et Marie-Josée Brosseau, Marie-Christine, Danielle et Émilie Brosseau, Maxime Guay ainsi que ses 13 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Louis-Joseph Beaulieu (feu Léona Launé), feu Maurice Beaulieu (feu Marie-Marthe Pageau), feu Ludger Beaulieu, feu Adrienne Beaulieu (feu Fernand Cloutier), feu Ernest Beaulieu (feu Albertine Rhéaume, feu Irène Pageau), feu Irène Beaulieu (feu Armand Girard), feu Gaston Beaulieu (feu Adélatrice Verret, Carmen Drolet), Jacqueline Beaulieu (feu Hébert Gagné), Gérard Beaulieu (Lucille Sioui), Marc Beaulieu (feu Paulette Fortier, Yolande Mailloux), Cécile Beaulieu (feu Raymond Galarneau) et Pierrette Beaulieu (feu Gaston Cadrin). Également, elle laisse les membres de la famille Brosseau, plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Leucan Saguenay-Lac-Saint-Jean, 475, boulevard Talbot, local 105, Chicoutimi, Québec, G7H 4A3, (418) 602-3385, <https://www.leucan.qc.ca/fr/donner/jeux-donner-maintenant/>

Un merci spécial à tout le personnel de l'Hôpital de Roberval pour les bons soins prodigués à notre mère.



Pour informations: (418) 275-3335
Télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. Marcel)



Le 15 avril 2017, est décédé à la Maison Notre-Dame-du-Saguenay, à l'âge de 87 ans et 3 mois, M. Marcel Gagnon, époux de Mme Berthe St-Gelais, demeurant à St-Honoré. Il était le fils de feu Mme Claudia Côté et de feu M. Johnny Gagnon. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 21 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 avril 2017 de 10 h 30 à 12 h 30, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi-Nord**

Les funérailles auront lieu le samedi 22 avril 2017 à 13 h à l'église de St-Honoré. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de St-Honoré à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Berthe St-Gelais; ses enfants: Serge Gagnon (feu Kathleen Blackburn), Bruno, Francine (feu André L. Tremblay), Errol (Manon Boudreault), Nancy (Dany Breton), Gilles Brassard (Mathieu Renaud), Julie (Guy Roy), Valérie (François Gauthier), Danyèle (Mathieu Savard), Simon (Marie-Hélène Tremblay), Josée (Frédéric Poirier), Marie-Pier, Andrée Anne, Camille, Léa, Matis, Nancy, Sylvie et Nathalie; ses arrière-petits-enfants: Jake, Aimmy-Alisson, Gabriel, William, Samuel, Thomas, Florence et Thomas. Il était le frère de: Maurice Gagnon (feu Bertrande Lavoie), feu Gilberte, Simone (feu Noé Chiquette), feu Camil (feu Myrtha Simard), feu Albert (Rolande Tremblay), feu Georgiana (feu Sylvio Laberge), feu Thérèse (feu Léopold Laberge), feu Fernand (feu Olivette Boily), Philippe (feu Maude Gauthier, Gisèle Bouchard), Jacques, Gaston (Lisette Pilote), feu André (feu Ghislaine Tremblay, Henriette Duperré) et Catherine (feu Bernard Girard). Il était le beau-frère de: feu Raymond St-Gelais (feu Anita Richard, Jovette Bolduc), feu Adrienne (feu Jean-Charles Gagné), feu Marguerite-Marie (feu Grégoire Savard), feu Lionel (feu Bélangère Tremblay), feu Léopold (feu Jeanne Hébert), feu Marie-Paule (feu Edmond-Louis Fortin), feu Georges-Édouard (Solange Simard), feu Reine-Alice (Laurent Tremblay), Marius (feu Marie-Thérèse Girard) et Égide. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel soignant de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Gagnon. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique de St-Honoré sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

HUARD (Mme Jeannette Côté)



Le 25 mars 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Jeannette Côté Huard, épouse de feu M. Fernand Huard, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière, autrefois rue St-Camille, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)**

le samedi 22 avril 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 avril 2017 à 12 h 30 à l'église Ste-Famille. Les cendres de Mme Côté seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Shipshaw.

Elle était la fille de feu Mme Yvonne Tremblay et de feu M. Edmond Côté.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques Huard, Fabienne (Sylvain Duchesne), Robert (Sylvie Larouche), Linda (Richard Bernier), Jean (Annie Côté), Denis, Guylaine (feu Laval Fillion); ses petits-enfants: Julie (Stéphane), Fabien (Cindy), Jimmy (Mélicca), Marco (Audrey), Vicky (Alexis), Stéphanie (Mathieu), Joannie (Christian), Dave (Karen) et Marilyn; ses arrière-petits-enfants: Tomas-James, Sam-Matis, Jessy-Jay, Jaymison, Félix, Sofia, Julien, Alexia, Marc-Antoine, Jay, Eva et Emma. Elle était la soeur de: feu Marie-Rose Belley (feu Philippe Bilodeau), feu Gérard (Marguerite Girard), Germaine (feu Raymond Tremblay), feu Colombe (feu Stan Pelletier), Noëlla Côté (feu Raymond Huard), feu Paul-Émile (feu Moïsette Duchesne); la belle-soeur de: feu Emilie Huard (feu Séraphin Aubut), feu Edouard (feu Marguerite Rail), feu John, feu Adrienne (feu Aurélien Aubut), William (feu Jeanne-d'Arc Larouche), feu Raymond (Noëlla Côté). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci particulier aux membres du personnel soignant du 1er étage du Centre d'hébergement des Pensées pour les excellents soins prodigués à Mme Côté. Un merci spécial à Mme Louise Lavoie pour avoir accompagné notre mère et lui avoir fait passer de beaux moments tout au long de sa maladie. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (M. Clairmont)



Le 16 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 82 ans et 4 mois, M. Clairmont Duchesne, époux de feu Mme Marie-Paule Larouche, demeurant rue St-Charles, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le vendredi 21 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 avril 2017 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 avril 2017 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Duchesne et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Gabrielle Gilbert et de feu M. Isidore Duchesne.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Alain Duchesne (Line Blackburn), Lyne (Roland Duval), Stéphane (Karine Tremblay) et sa fille Charlie; ses petits-enfants: Véronique (Pierre Desgagné), Katherine (Nicolas G. Tremblay), Émilie (Simon Langevin), Danika; ses arrière-petits-enfants: Laurie, Loïc, Éloi, Alek, Liam.

Il était le frère de: feu Laurent Duchesne (feu Ghislaine Thivierge), feu Jacqueline (feu Léon Tremblay), Marcel (Céline Turcotte), feu Claude (feu Yolande Côté), feu Gaétan (Moïsette Villeneuve), feu Gisèle (feu Paul Lindsay), Yvon (feu Louise St-Cyr), feu Raymond (feu Ruth Rochefort), feu André (Jeanne Roy), Ginette (feu Gaétan Girard, Claude Frenette), feu Jacques; le beau-frère de: feu Raymond Larouche (Louise Labonté), Rolande (Jacques Mercier), Réal (Line Côté). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Un merci spécial à Mme Mona Hudon, bénévole aux A iné(e)s J.A.K. ainsi qu'aux membres du personnel de la Villa des Sables, Pavillon Carmelle-Thivierge, pour les excellents soins prodigués à M. Duchesne. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la fabrique St-Dominique. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

LA MAISON



**NOTRE-DAME
DU SAGUENAY**

La Maison Notre-Dame du Saguenay accueille gratuitement les personnes atteintes d'une maladie en phase terminale.

Vous pouvez nous rejoindre au:
1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec)
G7H 1X6
Tél.: 418 696-1176

**Remerciements
Pour honorer la mémoire de**



**Bertrand
Tremblay**

**Thérèse
Rannou Savard**

**Paul
Allaire**

**Marie-Berthe
Dufour**

**leurs parents et amis ont donné généreusement
à l'organisme «La Maison Notre-Dame du Saguenay».
Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le
coût des services aux bénéficiaires.**

Merci de votre générosité!

AVIS DE DÉCÈS

LABERGE (M. Raymond)



Le 10 avril 2017, est décédé à son domicile, à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Raymond Laberge, demeurant à Québec. Il était le fils de feu Mme Béatrice Gobeil et de feu M. Louis-Georges Laberge. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 22 avril 2017 de 13 h à 15 h 30, à

**l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 avril 2017 à 15 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier. Il était le frère de: feu Jean Laberge, Claude (Jocelyne Dallaire), Robert, Gilles (Bernadette Côté), Richard, Rémi, feu François et Micheline (Carol Adamakos). Il laisse dans le deuil ses neveux et sa nièce: Christian, Pierre-Luc, Élyse, François et Simon. Il laisse également dans le deuil M. Raymond Pilote un ami de la famille; ses tantes et oncles, de nombreux parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de l'Association de la fibrose kystique sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

LEPAGE (M. Adrien)



Le 20 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 83 ans et 4 mois, M. Adrien Lepage, compagnon de Mme Carmelle Larouche, demeurant à la Résidence St-Philippe, Jonquière. Les funérailles auront lieu

**le samedi 22 avril 2017 à 9 h
à l'église St-Philippe, Jonquière**

Les cendres de M. Lepage seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida. Il était le fils de feu Mme Mélanie Rouleau et de feu M. Vilmond Lepage. Outre sa compagne, Mme Carmelle Larouche, il laisse dans le deuil ses enfants: Gina Lepage (André), Sylvie (André), France; les enfants de sa conjointe: Louise Lepage (Jacques), Marie-Claude, Sonia. Il était aussi le père de feu Claude Lepage; le grand-père de: Pierre-Olivier, Maxime, Vincent, Michaël, Myriam, Samuel, Jérôme, Maude; l'arrière-grand-père de: Liliane, Jacob, Nathan, Mia; le frère de: Guy Lepage (Solange), feu Raymond (Madeleine), feu Lucien (Claire), feu Charlotte (Gilles), feu René (Thérèse), feu Paul (Huguette), feu Madeleine (Réal), feu Michel, feu Gaston, feu Jeannine (Lionel). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (M. Serge)



Le 19 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, à l'âge de 68 ans et 7 mois, M. Serge Lapointe, époux de Mme Nicole Marcotte, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Jeanne D'Arc Boivin et de feu M. Adjutor Lapointe.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 22 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 23 avril 2017 de 14 h à 16 h à

**l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 23 avril 2017 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison du Complexe funéraire.

Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Nicole Marcotte; son fils Simon Lapointe; ses soeurs: Lise Lapointe (Jean-Yves Gagnon) et Micheline (Robert Girard). Il était le beau-frère de: feu Danielle Marcotte (feu Guy Perron), Hélène (feu Léo Wild), Yves (Carmen Leclerc), Denis et Line (Marc Tremblay).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Beaumanoir pour leur bonne humeur, l'attention et les bons soins prodigués à Serge.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (M. Marcel)



Le 20 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 78 ans, M. Marcel Savard, époux de Mme Irène Dufour, demeurant à Larouche. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)**

Les heures d'accueil sont: le samedi 22 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Dimanche, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Un cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 23 avril 2017 à 15 h à la chapelle Nault et Caron. La mise en crypte de M. Savard aura lieu le lundi 24 avril 2017 au Mausolée St-François-Xavier de Chicoutimi.

Il était le fils de feu M. Néré Savard et de feu Mme Bernadette Perron.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Irène Dufour; ses enfants: Serge (Josée Bilodeau), Annie (Yvon Gilbert) et Nathalie (Raynald Boudreault); ses petits-enfants: Dave, Lisa-Marie (François), Kevin et Tommy; ses petits-enfants: Dave, Lisa-Marie (François), Kevin et Tommy; ses frères et soeurs: feu Jeannine Savard (feu Germain Brisson), feu Francine (Elzéar Poirier), Annette (feu René Sirois), Simone (Réginald Moisan), Antoine (Patricia Bolduc), Vivianne (Denis Pageau), Ginette (Roland Auclair) et Yvan; sa belle-soeur Monique Dufour (feu Omer Sheehy) et son beau-frère Ghislain Dufour (Françoise Perron).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Savard et signer le livre des invités, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORISSETTE (Mme Julie)



Le 17 avril 2017, est décédée après plus de 6 ans de combat contre le cancer, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Mme Julie Morissette, fille de feu M. Roger Morissette et de feu Mme Adrienne Demers, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel et Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont: le vendredi 21 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 avril 2017 à 13 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Après la cérémonie Mme Morissette sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière Saguenay à une date ultérieure.

Elle fut la fondatrice de M&M Collectifs.

Elle laisse dans le deuil son cher fils Louis Gravel; sa soeur Sylvia Morissette (Richard Carré); son frère Germain Morissette (Nathalie Girard); le père de son fils, Serge Gravel. Elle laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis.

Une grande reconnaissance à sa cousine Martine pour toutes les heures passées auprès de Julie.

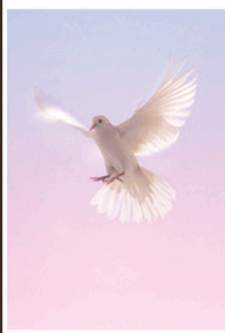
Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Morissette et signer le livre des invités visitez notre site au: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

PRIÈRE

SAINT-ESPRIT



Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.). Signé: L.O.

STAGE DE SOCCER

Des jeunes partent en France

JOHANNE SAINT-PIERRE

jstpierre@lequotidien.com

Quarante jeunes du programme régional de sport-études en soccer et 12 parents accompagnateurs se sont envolés vers l'Europe, jeudi, pour un séjour de dix jours en France, sous la supervision d'Olivier Chartier, directeur technique de l'Association régionale de soccer (ARS) Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jeudi, c'était un matin de grandes émotions pour quelques parents qui avaient le cœur gros à l'idée de laisser leur progéniture partir à des milliers de kilomètres de l'autre côté de l'Atlantique. Mais pour ces jeunes âgés de 13 à 15 ans (secondaire 1 à 3), c'était enfin la récompense pour tous les efforts déployés depuis près d'un an pour préparer le voyage et amasser l'argent requis pour ce séjour.

« Nous avons 33 garçons et sept filles du programme sport-études régional et nous avons formé trois équipes, soit une équipe féminine, une équipe U13 et une U15 », explique Olivier Chartier, dans le brouhaha du départ. Ce dernier avoue que les entraînements de la dernière semaine n'ont pas été très fructueux, car les jeunes étaient vraiment trop excités.

« Nous atterrirons à Paris vendredi matin et nous nous dirigerons à

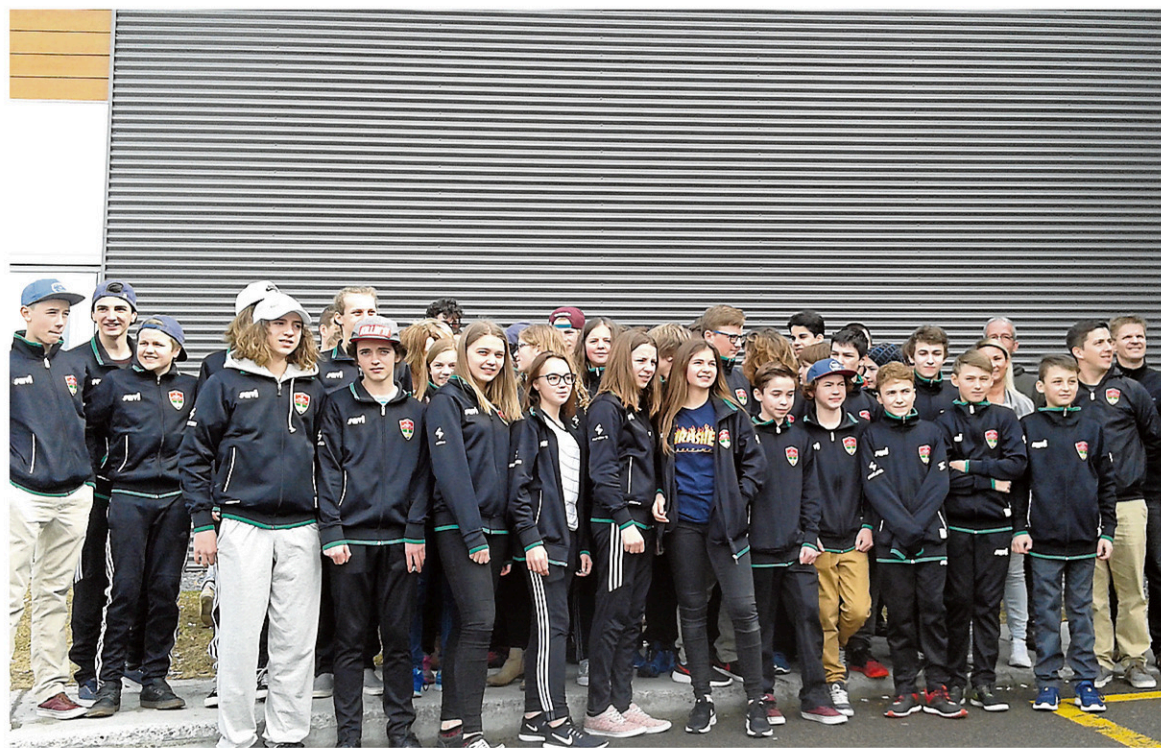
Vichy pour un stage de soccer d'une semaine. Nous serons encadrés par une équipe d'entraîneurs, dont un entraîneur professionnel qui oeuvre en 3^e division et un directeur technique d'une région (de France) qui va aussi faire le stage avec nous », résume Olivier Chartier, qui en sera à son deuxième séjour de formation en sol français.

« Nous atterrirons à Paris vendredi matin et nous nous dirigerons à Vichy pour un stage de soccer d'une semaine. »

— Olivier Chartier

Le directeur technique de l'ARS avait en effet organisé un stage similaire lorsqu'il oeuvrait au club de Jonquière et il avait même réussi à faire venir des entraîneurs français en sol saguenéen pour y tenir une formation.

Outre le stage, son groupe disputera cinq matchs hors concours, en plus de visiter Lyon et Paris. Tout ce beau monde sera de retour à la maison le 1^{er} mai, juste à temps pour le début de la nouvelle saison!



Matin effervescent jeudi au Centre Mario-Tremblay d'Alma alors que 40 jeunes âgés de 13 à 15 ans se préparaient à partir pour un stage de soccer de 10 jours en France. Ces jeunes proviennent du programme régional de sport-études en soccer et sont supervisés par le directeur technique régional, Olivier Chartier. Douze parents accompagnent le groupe. — PHOTO COURTOISIE, KARINE LANDRY

EN BREF

Tiger encore opéré au dos

Tiger Woods est de nouveau sur la touche. Woods a été opéré au dos afin de soulager la douleur qu'il ressentait jusque dans une jambe, a-t-il annoncé par l'entremise de son site Internet jeudi après-midi, et en conséquence il pourrait devoir s'absenter du circuit de la PGA pour une période allant jusqu'à six mois. « La chirurgie s'est bien déroulée, et je suis optimiste, car je crois que ça soulagera mes spasmes et mes douleurs au dos, a déclaré Woods. J'ai hâte de retrouver une vie normale, de jouer avec mes enfants, de participer à des tournois de golf professionnel et de vivre sans la douleur avec laquelle j'ai dû composer pendant si longtemps. » Woods, qui s'est absenté du récent Tournoi des Maîtres, a expliqué qu'en raison de ses hernies précédentes et des trois chirurgies auxquelles il s'est soumis, un disque de la partie inférieure de sa colonne vertébrale s'était sévèrement rétréci, provoquant une douleur aiguë au bas du dos et à une jambe. Le golfeur âgé de 41 ans a précisé que toutes les thérapies préventives s'étaient révélées, et

qu'en conséquence il n'avait d'autre choix que de passer sous le bistouri. L'intervention chirurgicale a été réalisée par le D^r Richard Guyer, du Center for Disc Replacement at the Texas Back Institute.

S.J. Green échangé

Les Alouettes de Montréal ont échangé le receveur de passes S.J. Green aux Argonauts de Toronto en retour d'un choix de sixième tour au repêchage de 2017, ainsi qu'un choix conditionnel en 2018. Le footballeur de six pieds trois, 220 livres, a joué 10 saisons avec les Alouettes, captant 444 passes pour des gains de 6626 verges, en plus d'inscrire 42 touchés en 116 rencontres. Il a remporté la coupe Grey en deux occasions, en 2009 et en 2010, cumulant 102 verges sur neuf attrapés lors de la finale de 2010. Green a récolté plus de 1000 verges par la passe en quatre occasions: de 2011 à 2013, ainsi qu'en 2015. Il a connu sa meilleure campagne en 2013, alors qu'il avait capté 83 passes pour 1197 verges et 13 touchés. L'an dernier, Green a subi une sérieuse blessure au genou lors du

deuxième match de la saison. Des déchirures complètes du ligament collatéral interne, du ligament croisé postérieur, du ligament croisé antérieur, ainsi que du ménisque du genou droit ont mis fin prématurément à sa saison. Green aura 32 ans le 20 juin prochain.

Autre revers des Blue Jays

Mookie Betts a claqué un double de trois points aux dépens du releveur Jason Grilli en 10^e manche et les Red Sox de Boston ont infligé un revers de 4-1 aux Blue Jays de Toronto, jeudi après-midi. Grilli (0-2) a alloué un simple et deux buts sur balles avant que Betts ne vide les sentiers en frappant la balle dans le coin du champ gauche, causant du même coup la consternation parmi les 44 283 spectateurs présents dans les gradins du Rogers Centre. Les Red Sox ont porté leur fiche à 10-6 en enlevant les honneurs du dernier match de cette série de trois entre les deux équipes. Quant à la formation torontoise, elle est la pire du Baseball majeur en vertu de sa piètre fiche de 3-12. **PRESSE CANADIENNE**

GALA FEMMES D'INFLUENCE



Six femmes uniques impliquées en sport et en activité physique ont été honorées, mercredi, dans le cadre de la 12^e édition du Gala Femmes d'influence en sport et en activité physique au Québec à Laval. Dans la catégorie « sport régional », Claudette Larouche de Dolbeau-Mistassini (patinage artistique) faisait partie des trois finalistes. C'est toutefois Janie Patenaude de Châteauguay (softball) qui a été choisie. Johanne Boivin (volet sport provincial), Geneviève Gaudreau (volet sport national/international), Lise Pelletier (volet activité physique – initiative/innovation), Mylène Therrien (prix jeunesse MentoreActive) et Évelyne Boisvert (prix reconnaissance) sont les autres lauréates du prix Femme d'influence 2016 en présence de l'invitée d'honneur, Elaine Lauzon, qui a été la dg d'Égale Action pendant plus de 15 ans, et de la présidente du CA, Guylaine Demers. — PHOTO COURTOISIE, MARTIN MÉTIVIER

ASSOCIATION DE L'OUEST

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

DEMI-FINALES DE L'OUEST

DEMI-FINALES DE L'EST

FINALE DE L'OUEST

FINALE DE L'EST

FINALE DE LA COUPE STANLEY

LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY 2017

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Baltimore	10	4	.714	—	—	6-4	G-2	4-1
New York	10	5	.667	½	—	9-1	G-1	8-1
Boston	10	6	.625	1	—	7-3	G-1	7-2
Tampa Bay	9	8	.529	2½	1½	4-6	G-3	8-2
Toronto	3	12	.200	7½	6½	2-8	P-1	2-7

SECTION CENTRALE

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	8	7	.533	—	—	5-5	G-3	2-4
Detroit	8	7	.533	—	1½	5-5	P-3	5-2
Chicago	7	7	.500	½	2	5-5	P-1	2-3
Kansas City	7	7	.500	½	2	6-4	G-1	5-3
Minnesota	7	8	.467	1	2½	3-7	P-4	4-5

SECTION OUEST

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	11	5	.688	—	—	8-2	G-2	7-4
Oakland	7	8	.467	3½	2½	5-5	G-2	4-5
Seattle	7	9	.438	4	3	6-4	G-1	6-3
Los Angeles	7	10	.412	4½	3½	2-8	P-2	4-2
Texas	5	10	.333	5½	4½	4-6	P-2	2-4

Mardi 18 avril
Chi. White Sox 4 N.Y. Yankees 1
Boston 8 Toronto 7
Detroit 1 Tampa Bay 5
Cleveland 11 Minnesota 4
L.A. Angels 5 Houston 2
Texas 2 Oakland 4
San Francisco 2 Kansas City 1 (11)
Miami 5 Seattle 0

Mercredi 19 avril
Texas 1 Oakland 9
Chi. White Sox 1 N.Y. Yankees 9
Boston 0 Toronto 3
Detroit 7 Tampa Bay 8
Cleveland Minnesota remis
L.A. Angels 1 Houston 5
Miami 5 Seattle 10
San Francisco 0 Kansas City 2

Jeudi 20 avril
Boston 4 Toronto 1 (10)
Detroit 1 Tampa Bay 8

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	10	5	.667	—	—	7-3	G-4	6-3
Miami	8	7	.533	2	—	5-5	P-1	4-2
New York	8	8	.500	2½	½	5-5	P-1	4-5
Atlanta	6	9	.400	4	2	5-5	P-3	4-3
Philadelphie	6	9	.400	4	2	4-6	G-1	2-4

SECTION CENTRALE

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cincinnati	9	7	.563	—	—	5-5	P-2	4-6
Chicago	8	7	.533	½	—	5-5	G-2	4-5
Milwaukee	8	8	.500	1	½	6-4	P-2	2-5
Pittsburgh	6	9	.400	2½	2	3-7	P-3	3-3
St. Louis	6	9	.400	2½	2	4-6	G-3	5-4

SECTION OUEST

G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	10	6	.625	—	—	5-5	P-1	6-1
Colorado	10	6	.625	—	—	5-5	P-1	3-3
Los Angeles	8	8	.500	2	½	5-5	G-1	6-4
San Diego	6	10	.375	4	2½	3-7	G-1	3-2
San Fran.	6	10	.375	4	2½	5-5	P-1	3-4

Mardi 18 avril
Philadelphie 6 N.Y. Mets 4
Washington 3 Atlanta 2
St. Louis à Milwaukee, 20h10.
Arizona à San Diego, 21h10.
Interligue
Baltimore 2 Cincinnati 1 (10)
Vendredi 21 avril
Atlanta à Philadelphie, 19h05.
Chi. Cubs à Cincinnati, 19h10.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
St. Louis à Milwaukee, 20h10.
San Francisco au Colorado, 20h40.
L.A. Dodgers en Arizona, 21h40.
Miami à San Diego, 22h10.
Interligue
N.Y. Yankees à Pittsburgh, 19h05.

BASKETBALL

NBA

HUITIÈMES DE FINALE
(QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST
Boston (1) vs. Chicago (8)
(Chicago mène la série 2-0)
Dimanche 16 avril
Chicago 106 Boston 102
Mardi 18 avril
Chicago 111 Boston 97
Vendredi 21 avril
Boston à Chicago, 19h.
Dimanche 23 avril
Boston à Chicago, 18h30.
Washington (4) vs. Atlanta (5)
(Washington mène la série 2-0)
Dimanche 16 avril
Atlanta 107 Washington 114
Mercredi 19 avril
Atlanta 101 Washington 109
Samedi 22 avril
Washington à Atlanta, 17h30.
Lundi 24 avril
Washington à Atlanta, 20h.
Toronto (3) vs. Milwaukee (6)
(Milwaukee mène la série 2-1)
Samedi 15 avril
Milwaukee 97 Toronto 83

L.A. Clippers (4) vs. Utah (5)
(Série égale 1-1)
Samedi 15 avril
Utah 97 L.A. Clippers 95
Mardi 18 avril
Utah 91 L.A. Clippers 99
Vendredi 21 avril
L.A. Clippers à l'Utah, 22h.
Dimanche 23 avril
L.A. Clippers à l'Utah, 21h.
Houston (3) vs. Oklahoma City (6)
(Houston mène la série 2-0)
Dimanche 16 avril
Ok. City 87 Houston 118
Mercredi 19 avril
Ok. City 111 Houston 115
Vendredi 21 avril
Houston à Ok. City, 21h30.
Dimanche 23 avril
Houston à Ok. City, 15h30.

ASSOCIATION DE L'OUEST
Golden State (1) vs. Portland (8)
(Golden State mène la série 2-0)
Dimanche 16 avril
Portland 109 Golden State 121
Mercredi 19 avril
Portland 91 Golden State 110
Samedi 22 avril
Golden State à Portland, 22h30.
Lundi 24 avril
Golden State à Portland, 22h30.

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES — HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Montreal (1) vs. N.Y. Rangers (QA1)
Mercredi 12 avril
N.Y. Rangers 2 Montréal 0
Vendredi 14 avril
N.Y. Rangers 3 Montréal 4 (prol.)
Dimanche 16 avril
Montréal 3 N.Y. Rangers 1
Mardi 18 avril
Montréal 1 N.Y. Rangers 2
Jeudi 20 avril
N.Y. Rangers 3 Montréal 2 (P)
Samedi 22 avril
x-Montréal à N.Y. Rangers, h.a.p.
Lundi 24 avril
x-N.Y. Rangers à Montréal, h.a.p.
Ottawa (2) vs. Boston (3)
Mercredi 12 avril
Boston 2 Ottawa 1
Samedi 15 avril
Boston 3 Ottawa 4 (prol.)
Lundi 17 avril
Ottawa 4 Boston 3 (prol.)
Mercredi 19 avril
Ottawa 1 Boston 0
Vendredi 21 avril
Boston à Ottawa, 19h30.

Dimanche 23 avril
x-Ottawa à Boston, h.a.p.
Mercredi 26 avril
x-Boston à Ottawa, h.a.p.
Washington (1) vs. Toronto (QA2)
Jeudi 13 avril
Toronto 2 Washington 3 (prol.)
Samedi 15 avril
Toronto 4 Washington 3 (prol.)
Lundi 17 avril
Washington 3 Toronto 4 (prol.)
Mercredi 19 avril
Washington 5 Toronto 4
Vendredi 21 avril
Toronto à Washington, 19h.
Dimanche 23 avril
x-Washington à Toronto, h.a.p.
Mardi 25 avril
x-Toronto à Washington, h.a.p.
Pittsburgh (2) vs. Columbus (3)
Mercredi 12 avril
Columbus 1 Pittsburgh 3
Vendredi 14 avril
Columbus 1 Pittsburgh 4
Dimanche 16 avril
Pittsburgh 5 Columbus 4 (prol.)
Mardi 18 avril
Pittsburgh 4 Columbus 5

Jeudi 20 avril
Columbus 2 Pittsburgh 5

ASSOCIATION DE L'OUEST

Chicago (1) vs. Nashville (QA2)
Jeudi 13 avril
Nashville 1 Chicago 0
Samedi 15 avril
Nashville 5 Chicago 0
Lundi 17 avril
Chicago 2 Nashville 3 (prol.)
Jeudi 20 avril
Chicago 1 Nashville 4
Samedi 22 avril
Minnesota (2) vs. St. Louis (3)
Mercredi 12 avril
St. Louis 2 Minnesota 1 (prol.)
Vendredi 14 avril
St. Louis 2 Minnesota 1
Dimanche 16 avril
Minnesota 1 St. Louis 3
Mercredi 19 avril
Minnesota 2 St. Louis 0
Samedi 22 avril
x-St. Louis au Minnesota, h.a.p.
Lundi 24 avril
x-Minnesota à St. Louis, h.a.p.

Mercredi 26 avril
x-St. Louis au Minnesota, h.a.p.
Anaheim (1) vs. Calgary (QA1)
Jeudi 13 avril
Calgary 2 Anaheim 3
Samedi 15 avril
Calgary 2 Anaheim 3
Lundi 17 avril
Anaheim 5 Calgary 4 (prol.)
Mercredi 19 avril
Anaheim 3 Calgary 1
Edmonton (2) vs. San Jose (3)
Mercredi 12 avril
San Jose 3 Edmonton 2 (prol.)
Vendredi 14 avril
San Jose 0 Edmonton 2
Dimanche 16 avril
Edmonton 1 San Jose 0
Mardi 18 avril
Edmonton 0 San Jose 7
Jeudi 20 avril
San Jose à Edmonton, 22h30.
Samedi 22 avril
x-Edmonton à San Jose, h.a.p.
Lundi 24 avril
x-San Jose à Edmonton, h.a.p.

MARQUEURS

NOTE: en date du 20 avril.

	B	A	Pts
Malkin, Pit	2	6	8
Guentzel, Pit	5	1	6
Oshie, Was	2	4	6
Radulov, Mon	2	4	6
Crosby, Pit	1	5	6
Monahan, Cal	4	1	5
Getzlaf, Ana	3	2	5
Ryan, Ott	3	2	5
Rakell, Ana	2	3	5
Theodore, Ana	2	3	5
Backstrom, Was	2	3	5

HOCKEY

LNH

DEMI-FINALES
(QUATRE DE SEPT)

St-Georges vs. Jonquière
(Jonquière mène la série 3-1)
Samedi 15 avril
Jonquière 6 St-G. 2
Jeudi 20 avril
St-G. à Jonquière, 20h.
Vendredi 21 avril
x-Jonquière à St-G., 20h.
Sorel-Tracy vs. Thetford
(Thetford mène la série 3-2)
Mercredi 19 avril
Thet. Mines 2 Sorel-Tracy 1 (P)
Vendredi 21 avril
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h30.
Dimanche 23 avril
x-Thet. Mines à Sorel-Tracy, 19h.

HOCKEY

LHJMQ — DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)

Charlot. vs. Blainville-Boisbriand
Vendredi 21 avril
B.-Boisbriand à Charlot, 18h.
Samedi 22 avril
B.-Boisbriand à Charlot, 18h.
Mardi 25 avril
Charlot à B.-Boisbriand, 19h30.
Mercredi 26 avril
Charlot à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 29 avril
x-B.-Boisbriand à Charlot, 15h.
Dimanche 30 avril
x-Charlot à B.-Boisbriand, 16h.

Saint John vs. Chicoutimi
Vendredi 21 avril
Chicoutimi à Saint-Jean, 18h.
Samedi 22 avril
Chicoutimi à Saint-Jean, 18h.
Mardi 25 avril
Saint-Jean à Chicoutimi, 19h30.
Mercredi 26 avril
Saint-Jean à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 28 avril
x-Chicoutimi à Saint-Jean, 18h.
Dimanche 30 avril
x-Saint-Jean à Chicoutimi, 16h.

MARQUEURS

SÉRIES LHJMQ

NOTE: en date du 19 avril.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	11	10	11	21
Beaudin, R.-N.	13	8	12	20
Fortin, R.-N.	13	6	10	16
Zhukov, Chicoutimi	11	5	11	16
T-Viel, A.-Bathurst	11	10	5	15
Joseph, St-Jean	8	7	8	15
Sprong, Charl.	8	7	7	14
Lauzon, R.-N.	13	5	9	14
Dubois, B.-B.	10	5	9	14
Boivin, A.-Bathurst	11	5	9	14
Abbandonato, R.-N.	13	4	10	14
Chlapik, Charl.	8	3	11	14
Roy, Chicoutimi	11	6	7	13
Alain, B.-B.	11	4	9	13
Chabot, St-Jean	8	3	10	13
Flore, C.-B.	11	8	4	12
Batherson, C.-B.	11	7	5	12
Higmore, St-Jean	8	2	10	12
Morand, A.-Bathurst	11	2	10	12

COLLÉGIAL

FINALE (3 DE 5)

Dimanche 16 avril
Lennoxville 2 A.-Laurendeau 4
(A.-Laur. mène la série 2-1)
Vendredi 21 avril
A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h.

TENNIS

TOURNOI DE MONTE CARLO
À MONTE CARLO, MONACO

MESSIEURS

Simple - Troisième tour
Albert Ramos-Viñolas (15), Espagne, bat Andy Murray (1), Écosse, 2-6, 6-2, 7-5.
Pablo Cuevas (16), Uruguay, bat Stan Wawrinka (3), Suisse, 6-4, 6-4.
Rafael Nadal (4), Espagne, bat Alexander Zverev (14), Allemagne, 6-1, 6-1.
Novak Djokovic (2), Serbie, bat Pablo Carreno Busta (13), Espagne, 6-2, 4-6, 6-4.
Marin Cilic (5), Croatie, bat Tomas Berdych (9), République tchèque, 6-2, 7-6 (7-0).
Lucas Pouille (11), France, bat Adrian Mannarino, France, 3-0 (abandon).
David Goffin (10), Belgique, bat Dominic Thiem (6), Autriche, 7-6 (7-4), 4-6, 6-3.
Diego Schwartzman, Argentine, bat Jan-Lennard Struff, Allemagne, 6-3, 6-0.

BOUSIERS

ATP

1. Roger Federer 5 159 370\$
2. Rafael Nadal 2 220 920\$
3. Stan Wawrinka 1 313 911\$
4. Grigor Dimitrov 919 237\$
5. Jo-Wilfried Tsonga 903 003\$
6. Andy Murray 842 031\$
7. Jack Sock 841 464\$
8. Dominic Thiem 792 215\$
9. PC Busta 749 532\$
10. David Goffin 749 443\$
11. Nick Kyrgios 648 579\$
12. Sam Querrey 625 394\$
13. Kei Nishikori 563 261\$
14. Fernando Verdasco 509 791\$
15. Tomas Berdych 491 112\$
16. Mischa Zverev 486 563\$
17. Fabio Fognini 458 511\$

SOMMAIRE

N.Y. Rangers 3 Montréal 2 (P)

Première période
1. Montréal, Lehkonen 2 (Beaulieu, Galchenyuk) 12:07
2. N.Y. Rangers, Fast 2 (Zibanejad) 15:56 (dn)
3. Montréal, Gallagher 1 (Markov, Lehkonen) 16:20 (an)
Pénalité(s) — Emelin Mon 5:23, Smith NYR (maj.) 10:36, Shaw Mon (maj.) 10:36, Hayes NYR 14:29.

Deuxième période
4. N.Y. Rangers, Skjei 2 (Nash, Vesey) 18:28
Pénalité(s) — McDonagh NYR 1:26, Zuccarello NYR 3:30.

Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Gallagher Mon 0:16, Miller NYR 14:13.

Prolongation
5. N.Y. Rangers, Zibanejad 1 (Kreider) 14:22
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but
N.Y. Rangers 9 10 7 10 — 36
Montréal 16 10 7 3 — 36

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Columbus	7	4	2	1	11	8	13
Orlando	5	4	1	0	6	4	12
Chicago	6	3	1	2	9	7	11
New York City	6	3	2	1	10	5	10
New York	7	3	3	1	7	9	10
Atlanta	6	2	2	2	14	7	8
N.-Angleterre	7	2	3	2	9	9	8
D.C. United	6	2	3	1	4	10	7
FC Toronto	6	1	4	1	7	6	7
Montréal	6	1	2	3	7	9	6
Philadelphie	6	0	4	2	5	11	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Portland	7	4	2	1	16	9	13
Kansas City	6	3	0	3	6	2	12
FC Dallas	5	3	0	2	7	3	11
Houston	6	3	2	1	13	11	10
San Jose	7	2	2	3	8	8	9
Salt Lake	7	2	3	2	8	9	8
FC Vancouver	6	2	3	1	8	11	7
Los Angeles	6	2	4	0	8	10	6
FC Seattle	6	1	2	3	8	8	6
Minnesota	7	1	4	2	12	24	5
Colorado	5	1	3	1	5	8	4

Mercredi 19 avril
San Jose 0 N.-Angleterre 0
Vendredi

LES SAGUENÉENS EN DEMI-FINALE

Près de 6000 billets vendus en 4 heures

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La fièvre du hockey se maintient dans la région, alors que les billets pour la série demi-finale opposant les Saguenéens de Chicoutimi aux Sea Dogs de Saint John se sont envolés comme de petits pains chauds dès leur mise en vente à 9 h, jeudi matin.

« Nous avons vendu 5818 billets en environ quatre heures, soit 2909 par match », a indiqué Serge Proulx, directeur des opérations pour les Saguenéens.

Pour l'instant, il ne reste plus de billet assis pour les deux premiers matchs. Toutefois, à

compter de lundi, en fin d'après-midi, quelques rares sièges pourraient à nouveau être disponibles.

Les détenteurs de billets de saison des Saguenéens disposent d'un certain temps pour réserver leur billet pour les matchs de la ronde suivante, et ce, pour chacune des séries.

Ainsi, les détenteurs de billet de saison ont jusqu'à 16 h, lundi, pour acheter leur billet des trois prochains matchs de demi-finale à Chicoutimi.

Lundi, en fin d'après-midi, l'organisation des Saguenéens remettra en circulation les billets des détenteurs de billet de saison qui ne se seront pas prévalus de leur privilège.

« Actuellement, nous pouvons mentionner que les détenteurs de

billet de saison qui ne prennent pas leur siège sont plutôt rares. Ce qui veut dire que lundi prochain, il n'y aura pratiquement pas de billet assis de libérés pour les matchs suivants », prévient toutefois l'organisation des Saguenéens.

Dès que les Bleus auront deux victoires, l'organisation mettra en vente les billets du match # 6 du dimanche 30 avril.

Cet engouement pour le hockey ravit l'organisation. « C'est plaisant pour la région. De voir les gens vibrer, c'est super positif. La mission des Sags et d'une équipe de hockey, c'est de rassembler le monde. C'est le "fun" de voir que cette mission s'accomplit et que les gens tripent », de conclure M. Proulx.



Les billets pour la série demi-finale opposant les Saguenéens de Chicoutimi aux Sea Dogs de Saint John ont rapidement trouvé preneur, jeudi matin. Dès l'ouverture des guichets au Centre Georges-Vézina, une cinquantaine de personnes attendaient de mettre la main sur les précieux billets des matchs #3 et #4 de mardi et mercredi. Les ventes en ligne se sont également déroulées rondement. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

24 ÉQUIPES DE HOCKEY À ALMA

C'est parti pour le premier championnat scolaire

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le Centre Mario-Tremblay d'Alma

HONORÉE



Le 44^e Gala Sports Québec aura permis aux sports olympiques et paralympiques de partager la même scène pour une rare fois, mercredi soir, à Laval, alors que la patineuse de vitesse sur courte piste Marianne Saint-Gelais (ci-haut) et la parana-géuse Aurélie Rivard se sont partagé le titre d'athlète féminine niveau international. Une première dans l'histoire du gala. La Félicinoise s'est dite un peu surprise d'entendre son nom. « Je me disais que j'étais contre deux filles qui avaient fait les Jeux l'année dernière, que mes performances seraient effacées parce que ce sont toujours celles des années olympiques qui sont récompensées », de commenter la Jeannoise. — PHOTO SPORTSQUÉBEC

grouille de monde depuis jeudi, avec la présentation du tout premier Championnat provincial scolaire de hockey division 1, dans les catégories cadet et juvénile. Au total, les 24 meilleures équipes de hockey de la province seront en action jusqu'à dimanche, dans la ville de l'hospitalité.

Le coordonnateur local de l'événement, Pascal Néron, avoue que le comité organisateur a dû être vite ses patins pour tenir cette première édition. En effet, le Pavillon Wilbrod-Dufour (PWD) d'Alma, appuyé par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, a soumis sa candidature au Réseau du sport étudiant (RSEQ) en décembre et obtenu la confirmation en janvier. « Le délai de livraison était vraiment court. Il a fallu organiser un événement majeur en presque trois mois. Mais ce qui fait la force de l'événement, ce sont vraiment nos 130 bénévoles », a indiqué le technicien en loisir au PWD.

« Le tournoi réunit les 12 meilleures équipes cadettes et les 12 meilleures formations juvéniles scolaires du Québec. En fait, ce sont toutes les demi-finalistes des séries. Dans la région, seule l'équipe cadette des Lynx du PWD d'Alma s'est qualifiée », souligne-t-il. Au total, ce sont 450 joueurs de hockey qui batailleront pour

que leur équipe soit couronnée championne.

« Uparavant, les équipes cadettes et juvéniles participaient à la coupe Dodge et c'est la première fois qu'il y a un événement indépendant. Ce n'est pas du boudage, précise le coordonnateur, mais c'est jusque le RSEQ a décidé de tenir son propre événement. C'est un événement majeur. On parle de retombées économiques de 600 000 \$ à 700 000 \$ dans le milieu parce les 23 équipes de l'extérieur couchent dans les hôtels et mangent dans les restaurants. »

Le tournoi a pris son envol jeudi matin, sur les deux glaces du Centre Mario-Tremblay. Les résultats sont disponibles sur le site du RSEQ (<http://rseq.ca>) et la page Facebook de l'événement « Championnat provincial de hockey cadet et juvénile, Alma 2017 ».

Seule formation de la région qualifiée, les Lynx du PWD d'Alma ont amorcé leur tournoi sur une bonne note. La troupe de Jean-Normand Tremblay a vaincu les Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne 7-4. Tommy Deblois et Vincent Pelletier ont inscrit un doublé tandis que Olivier Boivin, Vincent Tremblay et Elliot Fortin ont complété le pointage. Les Lynx seront de nouveau en action, vendredi, à 14 h, sur la grande glace du Centre Mario-Tremblay.

Bon départ à la coupe Dodge

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Au moins deux équipes de la région, soit les Espoirs pee-wee AAA et les Marquis de Jonquière junior AA ont remporté leur premier match à la coupe Dodge en cours à Montréal.

Chez les pee-wee AAA, la troupe d'Arnaud Dubé a vaincu les Harfangs du Triolet de Sherbrooke 5-4 en prolongation.

« On menait 4-2 en fin de rencontre et ils ont égalisé en fin de troisième sur un tir de pénalité. Ce fut un peu un match en montagnes russes. Ça faisait un mois qu'on n'avait pas joué, alors c'était un peu normal. On a retrouvé notre rythme tranquillement », a relaté le pilote des Espoirs.

Les marqueurs des Espoirs ont été Félix Riverin (2), Charles-Antoine Tremblay, Gabriel Tremblay et Mathis Gagné (auteur du but en prolongation). Les Espoirs pee-wee AAA rejouent à midi vendredi.

JUNIOR AA

Dans la catégorie junior AA, les protégés de l'entraîneur Bob Desjardins ont vaincu la formation de l'Estrie 7-3 et disputeront

leur 2^e match vendredi, à 14 h. Étienne Leduc et Jérémy Girard ont chacun marqué deux buts, tandis que Evans Boivin, Jimmy Grimard et Jonathan Asselin ont complété la marque. Avec une récolte de quatre points, Simon Claude Blackburn a été élu joueur du match.

Par contre, le tournoi se déroule moins bien pour la formation midget Espoir du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La troupe de Michel Giguère a subi un revers crève-cœur de 3-2 mercredi, en tirs de barrage, aux mains du National de Montréal, et ils ont perdu 2-1 jeudi contre le Noir et Or de Mortagne.

« Dans les deux matchs, offensivement, on a eu beaucoup de misère à apporter la rondelle au filet et à générer de l'attaque », pointe l'entraîneur-chef qui souhaite que ses protégés jouent moins en finesse et provoquent plus d'options.

Concernant le match contre Montréal, le pilote des régionaux estime que ses ouailles auraient dû l'emporter 2-0, mais sa formation a accordé deux mauvais buts. Cela dit, le midget Espoir se doit de l'emporter vendredi, en fin d'après-midi contre les Estacades de la Mauricie. « Vendredi, ça passe ou ça casse », a conclu Michel Giguère.



Les joueurs des Marquis et du Cool FM se sont échangé les politesses à la fin de la rencontre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE COOL FM ÉLIMINÉ EN CINQ PARTIES

Les Marquis en finale

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

En se présentant au Palais des sports devant 1832 spectateurs, les Marquis de Jonquière avaient clairement l'intention d'en finir avec le Cool FM de Saint-Georges et c'est ce qu'ils ont fait avec brio en s'imposant 5-1. Du même coup, ils ont obtenu leur billet pour la grande finale qui s'amorcera dans une semaine contre le vainqueur de la demi-finale entre Thetford et Sorel-Tracy.

Richard Martel ne pouvait que faire l'éloge de ses guerriers après la rencontre, un match où le trio de Christian Ouellet (2 buts, 1 passe/2e étoile), Stefan Chaput (1 but, 1 passe/3e étoile) et Alexandre Quesnel (deux passes) a été particulièrement étincelant. Mais on peut effectivement en dire autant de chacun des soldats de la formation jonquéroise qui ont tous contribué à enfoncer le dernier clou de la demi-finale.

« La première période fut un peu particulière parce qu'on s'est retrouvé dans la boîte de punition alors qu'on pensait avoir un avantage numérique. Ça mis un froid. Mais quand on est embarqué en deuxième, on avait les jambes et on avait tout », a résumé le pilote des Jonquérois.

« Mathieu Dugas a été très bon en deuxième parce qu'on aurait pu prendre l'avance plus que ça. Ce soir, on ne voulait pas retourner à Saint-Georges. On ne voulait pas prendre de chances, car on ne voulait pas revivre la série de punitions

que nous avons eue la dernière fois. Les gars ont travaillé fort en deuxième, car ils ne voulaient pas l'échapper et ils voulaient avoir leur fin de semaine de congé. On l'a vu tout de suite en deuxième quand les gars ont levé leur jeu d'un cran et en troisième, on était (premiers) sur la rondelle. Alors, oui, on est bien contents (d'avoir éliminé Saint-Georges). C'est une très bonne performance de l'ensemble des joueurs », a-t-il conclu.

Les Marquis vont profiter d'un long congé bien mérité en attendant de connaître le vainqueur de l'autre demi-finale. À cet égard, l'entraîneur-chef des Marquis assure ne pas avoir de préférence quant à leur prochain adversaire et ne pas nourrir d'idée de vengeance contre Sorel qui les avait éliminés l'an dernier.

MACHINE DE GUERRE

D'entrée de jeu, les Marquis ont affiché leur intention d'en finir rapidement, Christian Ouellet décochant un plomb qui n'a laissé aucune chance au gardien Mathieu Dugas, 30 secondes à peine après le début de la rencontre. Le pointage est demeuré le même bien que les locaux aient bourdonné dangereusement autour du filet adverse à la faveur d'un jeu de puissance. Puis, avec cinq minutes à faire, les Beauce-rons ont créé l'égalité en avantage numérique lorsque Cédric Desjardins a partiellement bloqué le tir de Jonathan Laberge pour voir la rondelle rouler tranquillement derrière lui, dans son filet.

Les hostilités de la première ont repris jusqu'à la toute dernière



L'entraîneur Richard Martel était tout sourire après la victoire des siens. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

seconde pour se poursuivre avec autant d'intensité en deuxième. Les escouades offensives de Richard Martel ont augmenté la pression et ont finalement réussi à reprendre les devants 2-1 sur un but de Stefan Chaput et ses complices Christian Ouellet et Alexandre Quesnel avec huit minutes à faire. Cela dit, les joueurs du Cool FM doivent une fière chandelle à leur gardien pour s'en être sortis avec seulement un but d'écart. Dugas les a tenus dans le match en contrant les raids des Marquis en quatre avantages numériques et en bloquant 16 des 17 tirs dirigés contre lui dans cette seule période médiane. Ajoutons que la troupe de Dean Lygitsakos a été limitée à quatre lancers, pour un total de neuf après 40 minutes de jeu.

En troisième, les Marquis ont

poursuivi le travail, Juraj Kolnik (1re étoile) captant au vol la rondelle qui avait rebondi sur Dugas en bloquant le tir de Jérémie Malouin pour creuser l'écart à 3-1. Avec 10 minutes à jouer, ce fut au tour de Desjardins de se distinguer en bloquant les poussées offensives des visiteurs.

Puis, avec 3mn15 à faire, le trio offensif de la soirée conforte l'avance des locaux à 4-1, Ouellet faisant mouche sur une passe de Chaput et Quesnel. La foule s'est mise à scander « Na-na-na! Hey hey hey, goodbye » pendant que Lygitsakos retirait son gardien pour un sixième attaquant. Peine perdue puisque dans un ultime effort, le capitaine Hugo Carpentier, - qui d'autre! - s'est emparé de la rondelle et l'a logée dans un filet désert pour confirmer la place des siens en grande finale.

LES MARQUIS EN BREF

- En point de presse, Richard Martel a révélé que son gardien, Cédric Desjardins, s'était blessé à un doigt durant l'échauffement qui a continué à saigner durant le premier vingt. « Je ne veux pas l'excuser, mais au début, je trouvais qu'il avait l'air dérangé par ça. Mais en troisième il a été solide quand il le fallait... »

- Tommy Veilleux et Simon Desmarais ont raté leur vocation d'acteurs. En première, Desmarais était à l'agonie après avoir eu un doigt dans un œil, gracieuseté, semble-t-il, du dur à cuire des Marquis Hubert Poulin. Ce qui a donné lieu à une escarmouche de quatre joueurs impliquant le détestable Tommy Veilleux. Puis, Desmarais a voulu jouer les matamores en prenant Francis Trudel en sandwich avec son coéquipier, ce qui a fait sortir de ses gonds Poulin, toujours au cachot. Desmarais s'est vengé au passage avec un coup de bâton et les deux gaillards ont écopé d'un 10 minutes de mauvaise conduite...

- En deuxième, c'était au tour de Veilleux de tomber à la renverse pour un coup de coude de Jean-Sébastien Bérubé à qui il venait de servir une solide mise en échec. Ça a marché, Bérubé a été puni...

- En raison d'effectifs complets, Simon Tremblay, Yann Poirier et Christopher Guay ont été laissés de côté pour l'occasion...

- Les dirigeants des Marquis ont annoncé que lorsque la page Facebook de l'équipe atteindra les 10 000 mentions « J'aime », l'organisation fera tirer un billet de saison. Jeudi soir, après deux périodes, on dénombrait 9928 mentions...

- Avant le match de jeudi, deux joueurs des Marquis sont dans le top-4 des meilleurs marqueurs des séries, soit Alexandre Quesnel (#42) avec 4 buts, 11 passes/15 points en 10 matchs. Il n'est devancé que par Yannick Tifu du Cool FM, qui a 4 buts, 12 passes/16 points en 11 matchs. Hugo Carpentier (#28) arrive au 4^e rang, avec 6 buts, 8 passes/14 points en 10 rencontres. Après le match, Quesnel était premier et Carpentier troisième...

- Dans l'autre demi-finale, Thetford a pris les devants 3-2 dans la série, grâce à une victoire de 2-1 en prolongation mercredi soir. Les deux formations s'affrontent vendredi soir... **JOHANNE SAINT-PIERRE**



Pour le gardien Tuukka Rask, les Bruins devront montrer du caractère et continuer à croire en leurs chances d'éviter l'élimination lors du match de vendredi à Ottawa.

— PHOTO AP, CHARLES KRUPA

Nashville balaye les Blackhawks

NASHVILLE - Un doublé de Roman Josi et 30 arrêts de Pekka Rinne ont mené les Predators à un gain de 4-1, jeudi, ce qui permet à Nashville de balayer les Blackhawks de Chicago au premier tour, dans l'Ouest.

Ainsi prend déjà fin la route des Hawks, qui ont mené l'Ouest avec 109 points, en saison régulière. Ils n'ont marqué que trois fois dans la série - lors des deux derniers matchs, après avoir été blanchis deux fois devant leurs partisans.

Colton Sissons a aussi déjoué Corey Crawford, tandis que Viktor Arvidsson a complété dans un filet désert.

C'est un premier balayage en séries pour Nashville, en 13 occasions. Rinne n'a cédé que devant Jonathan Toews.

Les Predators vont affronter St. Louis ou le Minnesota en deuxième ronde. Les Blues sont en contrôle 3-1 à l'approche du cinquième match samedi, à St. Paul.

Il s'agit de la première fois qu'un club classé premier se voit écarté au premier tour depuis 2012. Cette année-là, Los Angeles a entamé sa marche vers la coupe en éliminant Vancouver. ASSOCIATED PRESS

L'Histoire avec les Sénateurs

Boston n'a jamais réussi à combler un déficit de 1-3 au cours de ses 90 années d'existence

MARC BRASSARD
Le Droit

BOSTON — L'Histoire avec un grand «H» est du côté des Sénateurs d'Ottawa alors qu'ils sont rentrés de «Beantown» jeudi avec une avance de 3-1 dans la série les opposant aux Bruins.

Boston n'a jamais réussi à combler un déficit de 1-3 au cours de ses 90 années d'existence, s'inclinant lors des 23 occasions où ça s'est produit. Les Sénateurs, eux, n'ont jamais même perdu une série menée par deux matchs, remportant en plus sept des huit parties où ils avaient la chance

d'en finir avec leurs adversaires. La dernière fois que ça s'est produit, c'était lors du printemps de 2013 quand ils ont éliminé le Canadien au Centre Bell.

Les Sénateurs auront la chance d'éliminer les Bruins vendredi soir au Centre Canadian Tire, où la formation locale n'a pas expédié d'adversaire en vacances depuis le premier tour des séries de 2007, contre les Penguins de Pittsburgh. L'entraîneur-chef Guy Boucher n'est cependant pas très féru d'histoire.

« Oh mon Dieu ! L'histoire ne m'intéresse vraiment pas. L'histoire, ça concerne des personnes différentes, à des moments différents, dans des circonstances

différentes. Nous, on se concentre sur nous-mêmes et sur les Bruins, qui ont été d'excellents adversaires toute l'année.

« On ne s'attend à rien d'autre qu'un match avec un écart d'un but, possiblement qui se décide en prolongation. On ne veut penser qu'aux 10 premières minutes du prochain match. On ne pensera pas au fait qu'on mène 3-1, on va jouer les 10 premières minutes et on va gérer le reste après. C'est notre approche depuis le camp d'entraînement, ça doit continuer », a déclaré Boucher jeudi matin à l'hôtel de l'équipe, avant de prendre le vol nolisé de retour vers Ottawa.

L'attaquant Bobby Ryan, qui est devenu le premier joueur des Sénateurs depuis Daniel Alfredsson en 2007 contre Buffalo à compter le but gagnant lors de deux matchs consécutifs en séries, pense également que la tendance de cette série, où les quatre parties

se sont décidées par la marge d'un but, va se poursuivre.

« Nous étions préparés pour une série serrée. Peut-être pas chaque match, mais ce sont deux équipes qui jouent de façon serrée et ne donnent pas beaucoup de chances. Quand on le fait, c'en sont de très bonnes. C'est vraiment juste de savoir qui va capitaliser sur un de ces tirs. C'est la nature de cette série, je pense. »

RASK POSITIF

Perdre trois matchs consécutifs par la marge d'un but. Subir deux de ces trois défaites en prolongation. Ça doit être dur pour le moral. Oui... et non. Le gardien Tuukka Rask avait un message à lancer à tous ceux qui s'attendent à voir les Bruins baisser les bras.

« C'est du pareil au même, jour après jour. Ça fait un mois et demi qu'on joue des matchs sans lendemain. Je ne vois pas ce qui va changer dans les prochaines heures »,

a-t-il déclaré au réseau de télévision officiel des Bruins, NESN.

Rask fait référence au dernier droit de la saison régulière. Lorsque Claude Julien a été limogé, au début du mois de février, les Bruins se trouvaient en position de participer aux séries, mais si elle était fragile. Sous Bruce Cassidy, ils ont conservé une fiche de 18-8-5 à leurs 31 dernières rencontres afin de pouvoir conserver leur place.

« Il faudra simplement s'assurer de jouer un solide match. Il faudra montrer tout notre caractère. À compter de maintenant, nous n'avons pas le choix de prendre les choses comme elles viennent: un match à la fois. Nous avons vu l'envers de la médaille, tout cela n'a rien de nouveau pour nous. Les vétérans doivent épauler les jeunes. Ils ne doivent surtout pas baisser la tête. Pour cela, il faut absolument continuer à croire en nos chances », a conclu Rask.

Les Penguins éliminent les Blue Jackets

Fleury brille à nouveau dans une victoire de 5-2

Associated Press

PITTSBURGH — Sidney Crosby et Scott Wilson ont marqué à 51 secondes d'écart en troisième période et les Penguins de Pittsburgh ont éliminé les Blue Jackets de Columbus en l'emportant 5-2, jeudi soir.

Bryan Rust, à deux reprises, et Phil Kessel ont été les autres buteurs des Penguins, tandis que Marc-André Fleury a réalisé 49 arrêts.

Les champions en titre de la Coupe Stanley affronteront au deuxième tour le gagnant de la série entre les Capitals de Washington et les Maple Leafs de Toronto.

William Karlsson et Boone Jenner ont répliqué du côté des Blue Jackets, mais Sergei Bobrovsky a repoussé seulement 27 tirs sur 32.

Les Blue Jackets tiraient de l'arrière par trois buts en deuxième période; ils auraient pu égaler la marque à 3-3 en troisième, mais le but a été refusé pour cause d'obstruction. Les Penguins ont profité d'un avantage numérique pour creuser l'écart (4-2) sur un tir frappé de Sidney Crosby. Quelques secondes plus tard, Wilson a déjoué Bobrovsky d'un tir du revers.

La troupe de John Tortorella avait évité l'élimination mardi, l'emportant 5-4.

Encore une fois, les Penguins ont profité d'une performance du tonnerre de Fleury pour se sauver avec la victoire.

Lorsque Rust a marqué à moins de trois minutes d'écart au deuxième engagement – deux buts sur des retours



Comme le veut la tradition, Sidney Crosby a serré la main à son couvreur Brandon Dubinsky après la fin de la série. — PHOTO AP

frappés du revers – les Penguins semblaient en contrôle.

Les Blue Jackets ont tenté de se rattraper en inscrivant deux buts rapides, mais n'ont pu profiter de leur avantage numérique pour égaler la marque.

Les Penguins profiteront de quelques jours de repos avant d'entamer le deuxième tour des séries.

LES HAWKS BALAYÉS

Comme les Penguins, les Predators de Nashville ont obtenu leur laissez-passer pour la deuxième ronde des séries en signant un gain de 4-1 aux dépens des Blackhawks de Chicago. Roman Josi a été le héros de cette victoire, qui concrétisait un balayage face à l'une des équipes favorites pour soulever la coupe Stanley.

Les gros canons muselés

STEVE TURCOTTE

Steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

ANALYSE

TROIS-RIVIÈRES — Tous les lancers sont menaçants en prolongation. Même ceux qui ne se rendent pas au filet! Ne vous méprenez pas, Chris Kreider tentait lui-même de battre Carey Price en prolongation. Cette rondelle a dévié sur son couvreur, et s'est retrouvée comme par magie sur le bâton de Mika Zibanejad, qui n'a pas loupé sa chance d'offrir cette importante victoire aux Rangers.

Un but chanceux, donc. Mais pas un vol pour autant, puisque les Rangers ont dominé cette période de prolongation. Ils ont eu au moins deux ou trois occasions solides de fermer les livres avant ça. Carey Price a paru un brin chanceux sur quelques séquences...

Ceci dit, Price n'est pas à blâmer pour cette défaite. C'est devant lui que ça se passe. Shea Weber est coupable sur le but de Brady Skjei, il a été attiré par le porteur du disque, laissant l'enclave au défenseur des Blue Shirts. Ce but inscrit en fin de deuxième, qui a créé l'égalité 2-2, a bousculé le scénario mis en place depuis le début de la soirée. Jusqu'à, les Glorieux avaient l'avantage, même s'ils ne parvenaient pas à élargir le fossé qui les séparait des Rangers au tableau indicateur.

Faut dire qu'à l'autre bout de la patinoire, Max Pacioretty a une fois de plus été réduit au silence. Oui, oui, il a travaillé un plus fort, le grand Max. Il a même eu droit à quelques bonnes chances de marquer, dont une échappée. Lundqvist a eu le dessus. Et plus le match avançait, moins Pacioretty semblait vouloir la rondelle. Ça fait neuf matchs d'affilée qu'il n'a pas marqué le capitaine. Il ne pouvait choisir pire moment pour traverser sa plus longue disette de la saison.

La campagne de vos favoris ne tient donc plus qu'à un fil. Il y a de l'espoir d'au moins ramener cette série à Montréal pour un septième match, le Madison Square Garden n'est pas exactement une forteresse. Mais pour y arriver, les gros canons de l'équipe devront en faire plus. Jeudi, c'est Shaw, Gallagher et Lehkonen qui étaient devant la parade. Même chose au match précédent. Pas besoin de chercher plus loin pour quoi le Canadien a perdu ces deux duels...

En passant, juste comme ça, P.K. Subban et ses amis sont déjà qualifiés pour la deuxième ronde, eux. Ils ont balayé les Hawks, rien de moins. La chimie dans le vestiaire des Predators ne semble pas trop affectée par sa présence!

TROPHÉE CALDER

Matthews, Laine et Werenski sont finalistes

Associated Press

L'attaquant Auston Matthews, des Maple Leafs de Toronto, le défenseur Zach Werenski, des Blue Jackets de Columbus, et l'ailier Patrik Laine, des Jets de Winnipeg, ont été nommés les finalistes au trophée Calder, qui sera remis à la recrue de l'année dans la LNH.

Matthews est le favori à la suite de 40 buts et 69 points, un sommet chez les recrues.

Laine a raté neuf matchs en raison d'une commotion cérébrale, mais a tout de même récolté 36 buts et 64 points.

Werenski a mené les défenseurs recrues en récoltant 47 points, dont 11 buts.

Le gagnant sera dévoilé le 21 juin

lors du gala de la Ligue nationale au T-Mobile Arena, à Las Vegas.

Matthews s'est dit honoré d'avoir été choisi parmi les trois finalistes.

«Il y a eu tellement de bonnes recrues cette saison, a affirmé Matthews. J'ai été chanceux de jouer entouré de bons coéquipiers et j'ai eu beaucoup de plaisir à jouer pour les Maple Leafs.»

L'entraîneur-chef des Capitals de Washington, Barry Trotz, avoue avoir aimé voir jouer Matthews et toutes les autres recrues cette saison. Il a ajouté que l'Équipe nord-américaine à la Coupe du monde était un avant-goût de ce à quoi allait ressembler la saison.

«La nouvelle génération de joueurs est extrêmement talentueuse, a dit Trotz. Ils ont des habiletés qui dépassent les normes.»



L'attaquant des Maple Leafs de Toronto Auston Matthews est le favori pour remporter le trophée Calder à la suite d'une saison de 40 buts et 69 points, un sommet chez les recrues. — PHOTO PC



Mika Zibanejad (93) a trouvé le fond du filet à 14:22 de la première période de prolongation et les Rangers de New York ont arraché une victoire de 3-2. — PHOTO LA PRESSE, OLIVIER JEAN

LES RANGERS EN AVANT 3-2 DANS LA SÉRIE

Zibanejad fait mal au CH

Presse canadienne

MONTREAL - Presque à l'unisson, les joueurs du Canadien et l'entraîneur-chef Claude Julien avaient insisté sur l'importance de connaître un bon début de rencontre pour espérer sortir victorieux du match de jeudi. Ils l'ont eu et pourtant, ils se retrouvent au bord du gouffre.

Mika Zibanejad a trouvé le fond du filet à 14:22 de la première période de prolongation et les Rangers de New York ont arraché une victoire de 3-2 au Canadien de Montréal jeudi soir au Centre Bell.

Avec ce gain, les hommes d'Alain Vigneault ont pris les devants 3-2 dans la série quart de finale de l'Association de l'Est. Ils auront l'occasion d'éliminer leurs rivaux lors du sixième match, samedi soir à 20 h au Madison Square Garden. Si une septième rencontre s'avère nécessaire, elle sera présentée lundi soir au Centre Bell.

Zibanejad a inscrit son premier but des séries après une tentative de tir de Chris Kreider. Sur la séquence, la rondelle a donné sur le bâton d'Alexei Emelin et a bifurqué jusque vers Zibanejad qui, laissé seul à la gauche de Price, n'a eu

aucune difficulté à la pousser dans un filet grand ouvert.

« C'est mon premier but en prolongation. Mais à ce stade des séries éliminatoires, ce n'est pas important qui marque », a lancé le héros de la soirée.

Vigneault a d'ailleurs reconnu que son équipe avait joué d'un peu de chance sur le but décisif. Mais il a aussi souligné l'effort de sa troupe qui a réussi à surmonter un départ canon de la formation montréalaise. Pas moins de 16 des 36 tirs du Tricolore vers Henrik Lundqvist sont venus pendant les 20 premières minutes de jeu, que le Canadien a dominé à tous les niveaux.

« Le Canadien a commencé le match extrêmement fort, mais on a mieux joué en deuxième moitié de match. On a fait plus de jeux avec la rondelle et en supplémentaire. Je pense qu'on a travaillé excessivement fort, mais on a eu un bond sur le but gagnant. Mais on a travaillé pour obtenir ce bond. »

Artturi Lehkonen (2^e) et Brendan Gallagher (1^{er}), tous deux en première période, ont réussi les buts du Canadien. Lehkonen a ajouté une passe.

Jesper Fast (2^e), en désavantage numérique au premier vingt, et le défenseur Brady Skjei (2^e) tard

en deuxième période, ont été les autres marqueurs contre Price, qui a lui aussi reçu 36 rondelles, dont dix pendant la prolongation contre seulement trois pour le Canadien.

UNE PÉRIODE SPECTACULAIRE

Les 20 premières minutes du match ont offert aux amateurs du jeu absolument spectaculaire et passionné, du début à la fin.

Tout a commencé avant même que la première minute ne soit écoulée quand Price a sorti la jambe gauche pour frustrer Mats Zuccarello, qui avait réussi à se blottir derrière Shea Weber et Andrei Markov.

Après de nombreux coups d'épaule des hommes de Claude Julien, le Canadien est parvenu à ouvrir la marque à 12:07. Tel une abeille, Lehkonen n'a jamais cessé de besogner profondément en zone des Rangers et après avoir gagné deux batailles contre Marc Staal, il a déjoué le gardien des Rangers en glissant la rondelle entre le patin gauche de Lundqvist et le poteau.

Le Canadien s'est retrouvé en bonne position pour doubler son avance à la suite d'une punition à Kevin Hayes, mais les Rangers lui ont joué un mauvais tour quand Fast a complété un jeu de Zibanejad,

qui avait intercepté au vol une passe d'Alex Galchenyuk, à 15:56.

Il n'a fallu que 24 secondes au Canadien pour reprendre l'avance pendant la même punition, grâce à un tir des poignets de qualité de Gallagher.

Malgré ses 16 tirs au but et ses 25 mises en échec, contre les neuf tirs et 12 mises en échec des Rangers, le Canadien ne détenait qu'un but d'avance après 20 minutes de jeu.

Et après que Lundqvist eut réalisé d'importants arrêts pour garder ses joueurs à un seul but d'écart pendant le deuxième vingt, incluant lors de pénalités successives au tout début de la période, Skjei a créé l'égalité à 18:28 en sautant sur le retour d'un tir de Rick Nash.

« Je ne crois pas que ce soit un point tournant dans le match, a observé le défenseur Andrei Markov, qui était plutôt d'avis que le Canadien a trop souvent donné la rondelle à l'adversaire en territoire défensif et en zone neutre. Nous avons eu des chances de marquer lors de ces punitions, et il nous fallait continuer à travailler fort et diriger des rondelles vers le filet adverse. »

En prolongation, le Canadien a toutefois paru nerveux et n'a presque rien généré en attaque.

SAGUENÉENS
LES BILLETS
S'ENVOLENT
27

LNAH
LES MARQUIS
PASSENT EN
FINALE
28

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

Sports

JUSQU'À DIMANCHE

NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

SUR TOUS LES PRODUITS AUDIO*

DENON   **NOUS PAYONS LES 2 TAXES**

Récepteur 4K de 7,2 canaux (657215)
• Application «Denon AVR Remote» disponible



850⁷⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
849,99 + 0,80

4K



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

450⁷⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
449,99 + 0,80



 **LG**

4K Barre de son et caisson de graves 4K de 2,1 canaux (672545)

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

800⁷⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
799,99 + 0,80



JBL

Barre de son et caisson de graves 4K (659101)
• Caisson sans fil de 200 watts

JUSQU'À **50 VERSEMENTS**
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES



ÉPARGNEZ 250\$

lenovo
Ordinateur portable (652603)
• Processeur Intel Core i5-6200U
• Lecteur / graveur DVD
• Windows 7
• Lecteur de carte mémoire intégré

MÉMOIRE VIVE **4 GO**
DISQUE DUR **500 GO**

600⁸⁹ **24⁹⁹**
ÉCOFRAIS INCLUS Courant: 849,99
599,99 + 0,90



SAMSUNG
Téléviseur «SMART» SUHD 4K (648404)

ÉPARGNEZ 600\$

SUHD TV SMART TV Curved TV 

2423⁹⁹ **47⁹⁹**
ÉCOFRAIS INCLUS Courant: 2999,99
2399,99 + 24,00

tanguay.ca 
ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

TANGUAY
ÉLECTRONIQUE

Livraison gratuite**

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • 418-698 - 4411



* À l'exception des produits Sonos. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 23 avril 2017. **Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin